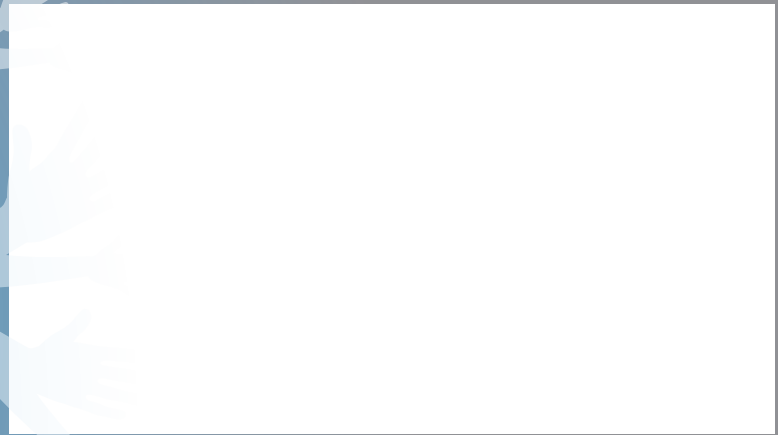


Chaire de recherche Marcelle-Mallet

sur la **CULTURE PHILANTHROPIQUE**



UNIVERSITÉ
LAVAL

Chaire de recherche Marcelle-Mallet
sur la culture philanthropique

Inventaire et retombées des réseaux
d'échange de proximité québécois

Manon Boulianne et Yvan Comeau

Avec la collaboration de Geneviève Olivier
d'Avignon

Cahier no EE1201

Cahier de la Chaire de recherche Marcelle-Mallet sur la culture philanthropique
Coédition avec le Centre de recherche, d'information et de développement de l'économie solidaire
(CRIDÉS)

« Inventaire et retombées des réseaux d'échange de proximité québécois »

Manon Boulianne et Yvan Comeau

Avec la collaboration de Geneviève Olivier d'Avignon

ISBN 978-2-923687-10-0

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2012

Présentation de la Chaire de recherche Marcelle-Mallet sur la culture philanthropique

La Chaire de recherche Marcelle-Mallet sur la culture philanthropique poursuit une mission de production de connaissances originales sur la culture philanthropique, de diffusion de contenus d'érudition qui rendent compte de sa complexité et d'appui à la mise en pratique des résultats de la recherche pour la progression de la culture philanthropique.

La Chaire conçoit ainsi la culture philanthropique :

Les manifestations comportementales, intellectuelles et morales de même que les structures sociales par lesquelles des personnes donnent volontairement argent, biens ou temps, afin de contribuer au mieux-être de leurs semblables, de leur collectivité et plus généralement de l'humanité, et ce, sans contrepartie pleinement équivalente.

La culture philanthropique prend forme dans une diversité de lieux, de secteurs d'activités, de tâches et de significations portées par différents groupes sociaux. Considérant la variété de ces manifestations, la Chaire privilégie trois axes de recherche :

- les formes et pratiques actuelles de la culture philanthropique : les travaux de cet axe portent sur les actions récentes, innovantes et peu documentées de solidarité, notamment dans les domaines de l'alimentation et du logement. Les études réalisées permettront de décrire la culture philanthropique québécoise contemporaine et d'expliquer sa différenciation ;
- les transformations de la culture philanthropique : les activités de cet axe concernent les changements des pratiques touchant l'entraide, le bénévolat, l'engagement social et la libéralité financière. Les études contribueront à saisir l'influence des phénomènes sociétaux et des logiques d'acteurs qui reconstruisent l'inclinaison à donner pour le bien commun ;
- les interventions en faveur de la culture philanthropique : les travaux de cet axe identifient les principes à la base du succès des démarches éducatives, éducationnelles ou sociales de diffusion de la culture philanthropique, notamment auprès des populations défavorisées et des jeunes.

Les cahiers de recherche représentent un des moyens de diffusion des connaissances produites par la Chaire. Les cahiers de la collection « Études empiriques » rendent compte d'observations originales et systématiques faites par des chercheurs sur diverses manifestations de la culture philanthropique. Les cahiers de la collection « Théories et approches » font état des idées et des concepts permettant de comprendre et d'expliquer les différentes facettes de cette culture. Enfin, la collection « Interventions » expose différentes initiatives menées le plus souvent par des professionnels en vue de développer la disposition à la solidarité sociale.

En rappelant le nom de Marcelle-Mallet, la Chaire rend hommage à une femme totalement engagée pour ses semblables et ayant fondé, en 1849, la congrégation des Sœurs de la Charité de Québec.

Yvan Comeau, professeur titulaire
yvan.comeau@svs.ulaval.ca
www.culturephilanthropique.ulaval.ca

Présentation des auteurs

Manon Boulianne est professeure titulaire au Département d'anthropologie de l'Université Laval. Son enseignement a trait à l'anthropologie économique et à celle des dynamiques rurales/urbaines. Ses recherches ont porté, notamment, sur l'agriculture urbaine et l'économie non monétaire. Elle est coauteure de *Migration, environnement, violence et mouvements sociaux au Mexique. Dynamiques régionales en contexte d'économie globalisée* (2010). Ses travaux actuels concernent les filières québécoises d'approvisionnement de proximité.

Yvan Comeau est professeur titulaire à l'École de service social de l'Université Laval. Il destine son enseignement et ses recherches à l'intervention collective et à l'engagement social. Il est coauteur de *L'organisation communautaire en mutation* (2008) et de *L'organisation communautaire. Fondements, approches et champs de pratique* (2007). Il a récemment publié *Réalités et dynamiques de l'économie sociale* (2009) et *L'intervention collective en environnement* (2010).

Tables des matières

Liste des tableaux (et carte).....	viii
Résumé.....	xi
Introduction.....	1
1. Les réseaux d'échange de proximité : une innovation sociale inscrite dans l'économie sociale et solidaire.....	3
1.1. Des initiatives à visée économique et sociale.....	3
1.2. Synthèse des études empiriques sur les dynamiques et les retombées des réseaux d'échange de proximité	8
2. La méthodologie de la recherche.....	15
2.1. L'inventaire des réseaux québécois d'échange de proximité.....	15
2.2. L'enquête auprès des responsables des réseaux.....	16
2.3. L'enquête auprès des membres des réseaux.....	17
2.4. Les procédures d'analyse.....	21
3. Les réseaux d'échange de proximité au Québec.....	22
3.1. L'émergence et le développement.....	22
3.2. Le financement au démarrage.....	25
3.3. La dimension institutionnelle.....	25
3.4. La dimension organisationnelle.....	26
3.5. Le point de vue des répondants sur les facteurs de succès et de risque.....	33
4. Les membres des réseaux et les liens d'usage.....	35
4.1. Les caractéristiques socioéconomiques des adhérents.....	35
4.2. Le lien d'usage	40
5. L'appréciation du réseau.....	50
5.1. Les données générales.....	50
5.2. L'appréciation selon les caractéristiques socioéconomiques des répondants..	51
5.3. L'appréciation selon le lien d'usage.....	52
5.4. L'appréciation selon les caractéristiques organisationnelles des réseaux.....	54

6. Les retombées perçues.....	57
6.1. Les données générales.....	57
6.2. L'estimation des retombées selon les caractéristiques socioéconomiques des répondants.....	59
6.3. L'estimation des retombées selon le lien d'usage.....	62
6.4. L'estimation des retombées selon les caractéristiques des réseaux.....	66
 Conclusion	 68
 Références	 69
 Annexe 1 : Questionnaire destiné aux responsables des réseaux d'échange de proximité.....	 73
 Annexe 2 : Questionnaire destiné aux membres des réseaux d'échange de proximité.....	 83

Liste des tableaux (et carte)

Tableau 1 :	
Représentativité de l'échantillon en fonction de la taille des réseaux d'échange.....	19
Tableau 2 :	
Représentativité de l'échantillon selon l'ancienneté des réseaux.....	19
Tableau 3 :	
Représentativité de l'échantillon selon le milieu géographique (urbain et région).....	20
Tableau 4 :	
Représentativité de l'échantillon selon le milieu géographique.....	20
Tableau 5 :	
Caractéristiques des réseaux d'échange ayant participé à l'enquête téléphonique.....	23
Carte :	
Répartition régionale des réseaux d'échange étudiés.....	24
Tableau 6 :	
Statuts juridiques des réseaux ayant pris part à l'enquête téléphonique.....	25
Tableau 7 :	
Les objectifs des réseaux d'échange de proximité, d'après les responsables.....	26
Tableau 8 :	
Sources de financement des réseaux ayant pris part à l'enquête.....	28
Tableau 9 :	
Comparaison de l'âge des membres des réseaux étudiés avec celui de la population québécoise.....	35
Tableau 10 :	
Comparaison du plus haut niveau de formation atteint par les membres des réseaux et par la population québécoise.....	36
Tableau 11 :	
Comparaison de la composition des ménages des membres des réseaux et la population québécoise.....	37
Tableau 12 :	
Comparaison du type de logement occupé par les membres des réseaux et par la population québécoise.....	37
Tableau 13 :	
Temps consacré chaque semaine par les membres des réseaux à différentes activités..	38

Tableau 14 :	
Niveaux de revenus des répondants.....	39
Tableau 15 :	
Ancienneté de l'adhésion aux réseaux.....	40
Tableau 16 :	
Comment les adhérents ont connu le réseau.....	41
Tableau 17 :	
Motifs d'adhésion des membres aux réseaux.....	42
Tableau 18 :	
Motifs d'adhésion aux réseaux selon le sexe.....	43
Tableau 19 :	
Motifs d'adhésion aux réseaux selon l'âge.....	43
Tableau 20 :	
Motifs d'adhésion aux réseaux selon le plus haut niveau de scolarité atteint.....	44
Tableau 21 :	
Différences de motifs d'adhésion aux réseaux selon le revenu annuel.....	44
Tableau 22 :	
Fréquences mensuelles du recours aux réseaux.....	45
Tableau 23 :	
Phénomènes limitant le recours aux réseaux, d'après les répondants.....	46
Tableau 24 :	
Fréquences mensuelles de la fourniture aux réseaux.....	47
Tableau 25 :	
Balance du crédit et du débit, selon la perception des répondants.....	48
Tableau 26 :	
Participation des membres aux activités hors échange.....	49
Tableau 27 :	
Participation des membres à la gouvernance des réseaux	49
Tableau 28 :	
Sources de satisfaction des membres des réseaux.....	50
Tableau 29 :	
Appréciation des réseaux selon l'âge des membres.....	51
Tableau 30 :	
Appréciation des réseaux selon le revenu annuel des membres.....	51

Tableau 31 :	
Appréciation des réseaux selon la fréquence de la fourniture faite par les membres au cours d'un mois usuel.....	52
Tableau 32 :	
Appréciation des réseaux selon le recours moyen des membres par mois.....	52
Tableau 33 :	
Appréciation des réseaux selon le bilan fait par les membres de leur contribution.....	53
Tableau 34 :	
Appréciation des réseaux selon la participation des membres aux activités.....	54
Tableau 35 :	
Appréciation des réseaux selon l'ancienneté de leur constitution.....	55
Tableau 36 :	
Appréciation des réseaux selon le milieu géographique des réseaux.....	55
Tableau 37 :	
Les retombées des réseaux du point de vue des membres.....	58
Tableau 38 :	
Estimation des retombées des réseaux selon le sexe des membres.....	59
Tableau 39 :	
Estimation des retombées des réseaux selon le revenu annuel des membres.....	60
Tableau 40 :	
Estimation des retombées des réseaux selon l'âge des membres.....	61
Tableau 41 :	
Estimation des retombées des réseaux selon le plus haut niveau de scolarité atteint par les membres.....	62
Tableau 42 :	
Estimation des retombées des réseaux selon le recours moyen par mois.....	63
Tableau 43 :	
Estimation des retombées des réseaux selon la fourniture moyenne par mois.....	64
Tableau 44 :	
Estimation des retombées des réseaux selon la participation aux activités du réseau....	65
Tableau 45 :	
Estimation des retombées des réseaux selon la participation aux instances du réseau... 66	
Tableau 46 :	
Estimation des retombées des réseaux selon l'ancienneté de leur constitution.....	67

Résumé

Ce rapport de recherche est basé sur une enquête par questionnaire menée en 2008 auprès de 389 personnes membres de 12 réseaux d'échange de proximité situés dans différentes régions du Québec. L'enquête s'accompagnait d'entretiens menés avec la collaboration des mêmes réseaux. Elle visait à dresser un portrait détaillé de ces initiatives et à comprendre les phénomènes et les dynamiques qui conduisent à des incidences sociales différenciées. Bien que les réseaux d'échange québécois soient investis principalement par des femmes, qui constituent les trois quarts de leurs membres, ils montrent une extraordinaire diversité. Les analyses statistiques révèlent que les motifs d'adhésion et les retombées perçues varient en fonction de la situation socioéconomique des participantes et des participants, du territoire dans lequel les réseaux sont implantés et, sur le plan organisationnel, d'une qualité variable qui suscite plus ou moins de satisfaction chez les membres. L'étude permet de conclure qu'au-delà de leur diversité les réseaux d'échange de proximité québécois évoluent vers des formes organisationnelles complexes où les dimensions relationnelles, sociales et politiques prennent une place aussi importante, sinon plus, que la dimension économique.

Introduction

Ce document présente les résultats d'une recherche partenariale réalisée en 2007-2008 dans le but de mieux connaître et faire connaître les retombées des réseaux (ou systèmes) d'échange de proximité québécois pour les individus qui en sont membres et pour les collectivités où ils sont implantés. La recherche a été réalisée en collaboration avec la Caisse d'économie solidaire Desjardins, laquelle souhaitait particulièrement documenter les processus et les résultats des différents types de réseaux d'échange existant au Québec, puisqu'elle a appuyé et continue d'appuyer, financièrement et par l'entremise de ressources humaines, un de ces réseaux (l'Accorderie de Québec).

Nous avons déjà dressé, en 2001-2002, un premier inventaire des systèmes d'échange de proximité québécois, en plus de réaliser trois études de cas dans différentes régions du Québec : La Ruche (initiative du centre femmes de Cap-à-l'Aigle), le Barter Club du projet Genèse à Montréal ainsi que le Jardin d'échange universel (JEU) des Cantons-de-l'Est. Pour cette première étude, nous avons utilisé une méthode essentiellement qualitative basée sur des études de cas. Un rapport concernant chaque initiative a été remis à ses représentants. Par ailleurs, la recherche a donné lieu à des communications et des articles scientifiques (Boulianne 2002a, 2002b, 2003, 2005 et 2006). Cette recherche exploratoire, menée à partir d'une méthodologie essentiellement qualitative, avait permis de saisir, du point de vue des membres, le sens de leur participation à ce genre d'initiative, en lien avec leur trajectoire résidentielle et professionnelle.

Par la suite, d'autres initiatives ont vu le jour dans différentes régions du Québec, parfois prenant appui sur des modèles existants, parfois innovant sur les plans institutionnel ou organisationnel. Ce fut le cas, notamment, de l'Accorderie de Québec, inaugurée en 2004, qui représente à notre avis une seconde génération de réseaux d'échange, pour des raisons que nous exposerons plus loin. Nous désirions donc, cinq ans plus tard, réaliser une étude plus large permettant d'évaluer plus globalement l'importance et les retombées économiques et sociales des réseaux d'échange de proximité sur le plan local. À l'automne 2007 et à l'hiver 2008, nous avons donc effectué une nouvelle étude afin de dresser un portrait plus complet des réseaux d'échange de proximité québécois ainsi que de leurs membres. Cette fois, des entretiens téléphoniques furent menés auprès de 15 personnes engagées dans la coordination d'un réseau, à partir d'un guide d'entrevue standardisé. Par la suite, les adhérents de 12 réseaux d'échange qui avaient accepté de prendre part à la recherche répondirent à un questionnaire autoadministré. Les données ainsi recueillies par questionnaire auprès de la coordination et auprès des membres des réseaux constituent le cœur du présent rapport de recherche.

Le rapport compte six chapitres. Dans le premier, qui se veut une introduction à la thématique des réseaux d'échange de proximité, nous présentons le contexte d'émergence de ceux-ci, décrivons leur fonctionnement général et expliquons en quoi ils peuvent être considérés à la fois comme une action collective et comme une activité d'économie sociale et solidaire. Ce premier chapitre du rapport est également l'occasion de rendre compte de recherches menées ailleurs selon une méthodologie semblable à la nôtre.

Alors que le deuxième chapitre fournit une description de la méthodologie déployée dans cette enquête statistique, le troisième concerne les réseaux d'échange de proximité québécois. Y sont particulièrement mises à contribution les informations recueillies auprès des coordinations de quatorze de ces réseaux, informations qui permettent de décrire les réseaux et de tracer, à grands traits, leur évolution. La description générale des réseaux porte sur leur nombre, leur situation géographique, leur mission et les dimensions institutionnelle et organisationnelle de leurs activités.

Le quatrième chapitre s'attarde aux caractéristiques socioéconomiques des adhérentes et des adhérents ainsi qu'au lien d'usage qu'ils entretiennent avec leur réseau d'échange. Nous verrons que ce lien d'usage s'est modifié au fil du temps. L'appréciation des membres eu égard au réseau d'appartenance est décrite au cinquième chapitre et, le cas échéant, mise en relation avec les caractéristiques socioéconomiques des membres. Le sixième et dernier chapitre s'intéresse aux retombées des réseaux d'échange de proximité sur les individus et les collectivités dans lesquelles ils sont implantés, du moins celles que nous avons été en mesure d'évaluer à la suite de notre enquête.

1. Les réseaux d'échange de proximité : une innovation sociale inscrite dans l'économie sociale et solidaire

Dans les pages qui suivent, après avoir présenté les principes de fonctionnement des réseaux d'échange de proximité, situé leur contexte d'émergence et défini certaines tendances de leur développement récent, nous montrerons en quoi de tels réseaux s'inscrivent dans l'économie sociale et solidaire. Une seconde partie de ce chapitre du rapport expose les recherches semblables à celle que nous avons effectuée, puisque nous nous en sommes inspirés pour l'élaboration de notre questionnaire.

1.1. Des initiatives à visée économique et sociale

Les réseaux d'échange de proximité québécois apparaissent au milieu des années 1990, en même temps que des expériences semblables se multiplient dans différents pays dits développés. Comme nous le verrons, il s'agit d'organisations de l'économie sociale et solidaire favorisant l'échange multilatéral selon une logique réciprocaire et possédant une dimension économique (elles permettent des échanges de biens et de services) et une dimension sociale (elles créent du lien social) (Peacock, 2006).

1.1.1. Des marchés alternatifs

La notion de réseau d'échange de proximité désigne les systèmes économiques locaux qui permettent à leurs membres de s'échanger des biens ou des services au moyen d'une monnaie parallèle, intérieure au réseau. Les réseaux d'échange de proximité sont basés sur la libre adhésion et la coopération volontaire de leurs membres. Certains sont constitués uniquement de personnes physiques, alors que d'autres intègrent des entreprises. Il existe même des systèmes destinés exclusivement aux entreprises, comme celui qui s'articule autour de la banque WIR en Suisse. Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes arrêtés uniquement aux réseaux liant des personnes physiques.

Dans les médias, on dit parfois de ces initiatives qu'elles constituent un retour au troc comme modalité d'échange (Asselin, 2009 ; Barcelo, 2004 ; Gazeille 2008 ; Laporte, 2008), et certains réseaux empruntent ce même vocable pour se nommer. C'est le cas, en Argentine, des *clubes de trueque*, lesquels connurent une croissance exponentielle pendant la crise financière aiguë que traversa le pays en 2001 et 2002 (Gémonet, 2005)¹. Il en va de même, au Québec, du réseau Troc-tes-trucs, établi dans le quartier Villeray à Montréal. Les apparences sont toutefois trompeuses. En réalité, ce n'est pas le troc que l'on pratique dans les réseaux d'échange de proximité. Le troc implique un échange bilatéral et direct, immédiat ou différé, dans le cadre duquel les échangistes s'entendent pour se donner l'un à l'autre des biens qu'ils considèrent comme étant de même valeur. On peut, à la suite d'Appadurai, définir le troc comme « l'échange d'objets réalisé sans référence à une monnaie et avec une réduction maximale des coûts personnels, politiques, culturels ou sociaux de transaction » (1986 : 9).

¹ Le nombre de *clubes de trueque* s'est élevé à environ 3 000 au plus fort de leur ascension (Gémonet, 2003), mais la majorité d'entre eux ont disparu par la suite.

Les membres des réseaux d'échange de proximité font bel et bien des transactions sans recourir à la monnaie nationale, mais dans ce cas : 1) les échanges ne sont pas bilatéraux, mais multilatéraux ; et 2) on y utilise des monnaies franches, dites parallèles (Blanc, 2001) ou sociales, soit comme une unité de compte exclusivement, soit comme une unité de compte et un moyen de paiement. La monnaie parallèle des réseaux d'échange de proximité ne peut être thésaurisée ou distribuée de manière inéquitable, puisqu'en dehors de l'échange elle n'a aucune utilité. D'où l'intérêt de ces systèmes : tout le monde a quelque chose à y offrir, et tout le monde peut y effectuer des transactions ; de surcroît, contrairement à l'économie de marché fonctionnant avec la monnaie nationale, personne n'en est exclu parce qu'il n'est pas solvable. Cela permet à des personnes dont les savoirs ou les savoir-faire sont peu valorisés sur le marché de l'emploi de contribuer plus facilement comme prestataires et comme récipiendaires de services. Dans les réseaux d'échange de proximité, une heure de gardiennage équivaut à une heure de consultation informatique, ce qui est fort différent de ce qui se produit dans l'économie de marché. Cette manière de faire est significative d'une prise de position collective quant à la notion de valeur et à la mesure de la richesse. Dans cette perspective qui s'éloigne des modalités nationales de comptabilité, tout travail mérite une reconnaissance, ce qui revient à exclure, idéologiquement, le bénévolat et la gratuité apparente qui le caractérise. Les modalités d'échange ayant pour unité de compte le temps sont évidemment privilégiées par les groupes de femmes qui mettent en place des systèmes d'échange de services. Elles contribuent à sortir le « travail domestique » de l'invisibilité et de son statut de « non-travail ».

En outre, la monnaie des réseaux d'échange de proximité ne produit pas d'intérêts. Il existe même en Europe des systèmes de monnaie dite « fondante » ; dans ces cas, la monnaie perd de sa valeur avec le temps. C'est dire que plus longtemps quelqu'un la conserve, plus elle se déprécie, l'idée étant de favoriser la circulation de biens et de services entre les adhérents.

Au sein d'un réseau d'échange de proximité, lorsqu'un membre acquiert un bien ou un service d'un autre membre, c'est le réseau lui-même, comme entité, qui reçoit le paiement correspondant de la part de l'utilisatrice ou de l'utilisateur. On donne ainsi à une personne et on recevra d'une autre. Ce paiement se fait « physiquement », avec de la monnaie papier imprimée par le réseau ¹, ou encore virtuellement, selon les modalités spécifiques instituées dans le réseau. Dans ce dernier cas, on tient le compte du débit et du crédit de chaque membre de manière centralisée, dans un cahier ou un chiffrier électronique, ou ce sont les membres qui le font eux-mêmes. C'est l'unité reconnue comme telle dans chacun des réseaux qui sert à la tenue de ces comptes. Celle-ci diffère habituellement de celle qui prévaut dans le système monétaire national. Il s'agit alors d'une création du réseau et on lui attribue souvent un nom évocateur de l'histoire locale ou de la philosophie du réseau, par exemple. C'est ainsi qu'on utilisera le « piaf » à Paris, le « tlaloc » à Mexico et la « goutte de miel » dans le réseau nommé La Ruche de Cap-à-l'Aigle, dans Charlevoix, au Québec. Ailleurs, on obtiendra et on dépensera tout simplement des « points » en fournissant et en acquérant des biens et des services auprès d'autres membres de son réseau d'appartenance.

¹ C'est le cas des dollars Ithaca qui circulent dans l'État de New York, aux États-Unis.

Bref, les réseaux d'échange de proximité ont en commun de constituer des marchés¹ situés dans des territoires limités et au sein desquels la régulation des échanges est assurée d'au moins trois manières. Celle-ci se fait soit directement par les paires d'échangistes, soit par une tenue centralisée des comptes (débit et crédit) des adhérents, soit par l'émission et la distribution d'une monnaie franche qui fonctionne comme moyen de paiement pour les transactions effectuées entre les membres du système.

L'idée de tels réseaux n'est pas tout à fait nouvelle. Différentes expériences de systèmes monétaires parallèles se sont succédé à partir du 19^e siècle dans le sillage des expérimentations menées par des utopistes comme Owen, Proudhon et Gesell (Schuldt, 1997 ; Blanc, 2001). Ils peuvent néanmoins être considérés comme des innovations sociales dans la mesure où ils représentent, dans le domaine de l'approvisionnement en biens et services, des manières de faire qui rompent avec la forme instituée et largement hégémonique de l'échange marchand (Dokhan 2000).

1.1.2. Contexte d'émergence et développement des réseaux d'échange contemporains

La première initiative contemporaine de réseau d'échange de proximité est apparue dans la région de Vancouver, au début des années 1980 (Servet et Bayon, 1999). En 1983, Michael Linton créa une monnaie parallèle, le *green dollar*, lié au dollar canadien (un dollar « vert » équivalant à un dollar canadien), afin de réactiver une économie locale fortement dévitalisée. En deux ans, le système a fait circuler des biens équivalents à 500 000 dollars. L'initiative suscita un grand intérêt et fut reprise ailleurs dans le monde « développé » (Peacock, 2006 : 1062). Les initiatives issues de ce modèle prennent des appellations comme LETS (Local Exchange Trading System) ou SEL (Système d'échange local). Les réseaux d'échange de proximité sont le fruit de l'imagination d'individus militant pour une revitalisation des économies locales basées sur la reconnaissance des compétences, souvent sous-valorisées, des hommes et des femmes résidant sur un territoire donné. Alors que les expériences du 19^e siècle avaient eu cours dans un contexte de révolution industrielle, à une époque où la classe ouvrière était privée de mécanismes de sécurité sociale, les initiatives contemporaines se sont multipliées dans un contexte postnordiste, postprovidentialiste et de virage vers le néolibéralisme comme doctrine économique hégémonique. La capacité d'acquisition de biens et de services sur le marché ainsi que les protections sociales liées à l'emploi s'y sont vues menacées. Il s'agit d'un contexte caractérisé par des réaménagements économiques importants à l'échelle internationale, de même que dans les espaces nationaux, régionaux et locaux (Buechler, 2000) qui, sur le plan de la consommation, ont entraîné une fragilisation des capacités d'acquisition de biens et de services sur le marché pour une partie croissante de la population. Selon Pacione, « *changes in the nature of work in advanced capitalist society [...] have led to increased unemployment and produced a situation in which large sections of the population are time-rich but money-poor* » (1997 : 1183). La dévitalisation des anciennes zones industrielles, la baisse du pouvoir d'achat des individus et des ménages ainsi que la perte de confiance

¹ Les réseaux d'échange constituent des marchés au sens générique du terme, mais aussi, parfois, au sens de « places de marché » où l'on se rend pour échanger des objets. Le réseau québécois Trocetes-trucs organise de telles places de marché. Dans ce cas, on assiste à des échanges sous forme de troc.

dans la monnaie nationale (à l'occasion de la mise en place de politiques financières menant à d'importantes dévaluations) constitueraient d'ailleurs, selon Gudeman (2001), un terreau propice à l'émergence de systèmes d'échange de proximité.

Les réseaux d'échange ne poursuivent pas tous les mêmes objectifs. Par exemple, les systèmes norvégiens ont été mis sur pied avec des visées surtout écologistes, tandis que d'autres, comme les banques de temps britanniques, visent principalement à contrer l'exclusion sociale et à favoriser l'employabilité des chômeuses et des chômeurs. Dans certains cas, ces systèmes sont mis sur pied par des organisations qui les considèrent comme des outils d'insertion sociale et professionnelle ou comme des outils de renforcement du tissu social. Dans d'autres cas, ils sont conçus par leurs initiateurs comme des pratiques de résistance au capitalisme, à l'économie de marché, à la globalisation et à l'exacerbation des inégalités sociales.

Les adhérents s'impliquent d'ailleurs dans leur réseau d'échange pour différents motifs. Certains y trouvent une manière d'accéder à des biens ou à des services qu'ils ne pourraient se permettre d'acquérir s'ils avaient à payer. D'autres y voient un outil de promotion d'une économie alternative, d'autres encore cherchent à sortir de l'isolement, à créer des liens d'amitié, etc.

Enfin, les incidences des réseaux d'échange sur les individus et les collectivités varient d'un modèle et d'un réseau à l'autre. Ces retombées peuvent néanmoins être classées en trois principales catégories : économiques, sociales et environnementales. Nous y reviendrons plus loin, mais retenons pour le moment que les réseaux d'échange de proximité sont portés par des acteurs individuels et collectifs qui ont des lectures diversifiées des problématiques sociales contemporaines. Poursuivant différents objectifs, leur action débouche sur une diversité d'effets pour les personnes et les communautés.

Selon Turmel (2003), le nombre de réseaux d'échange sur la planète dépassait 7 000 au milieu des années 2000 ; on les trouvait dans une cinquantaine de pays, sur les cinq continents. De l'avis de Blanc, « il y a, au milieu de la décennie 2000, entre un demi-million et un million [d'adhérents à des systèmes de monnaies sociales], répartis dans plus de trois mille associations, situées dans une quarantaine de pays, pour l'essentiel en Occident, en Amérique latine et au Japon » (Moatti, 2006).

Blanc et Fare (2011) distinguent quatre générations d'initiatives ayant recours à des monnaies parallèles. Ces initiatives se distinguent du fait d'être ou non convertibles en monnaie nationale et par le type de rapports qu'elles entretiennent avec les institutions de gouvernance ayant une présence locale (municipalités, collectivités territoriales, gouvernements nationaux, voire institutions supranationales). Les dispositifs de première génération apparaissent dans les années 1980, sous l'impulsion d'individus ou de groupes communautaires autonomes. Ils utilisent souvent le temps comme unité de compte. Leur monnaie interne n'est pas convertible en monnaie nationale. Ils n'entretiennent pas de rapports avec les pouvoirs publics. C'est le cas des LETS, des SEL et des réseaux d'échange québécois sur lesquels porte notre étude.

Les dispositifs de deuxième génération prennent la forme de banques de temps. Semblables aux dispositifs de première génération, puisque leur monnaie n'est pas

convertible en monnaie nationale, ils entretiennent cette fois des liens assez étroits avec des pouvoirs publics locaux ou des organisations de l'économie sociale et solidaire extérieures au réseau. Dans certains cas, comme en Italie, ce sont en fait les gouvernements locaux qui mettent en place des banques de temps dont ils font un outil de politique publique. De telles banques de temps ne constituent plus, comme les dispositifs de première génération, des initiatives populaires autogérées.

En ce qui concerne la troisième génération, il s'agit de systèmes dont la monnaie est convertible et qui se veulent des initiatives de développement local. Ces dispositifs sont parfois soutenus par des instances gouvernementales, comme c'est le cas des banques communautaires brésiliennes, dont le *Banco Palmas* constitue l'expérience phare. Les *Ithaca Hours*, une monnaie parallèle papier utilisée par des particuliers et des entreprises locales, dans la ville d'Ithaca, dans l'État de New York, correspondraient aussi à cette génération.

Enfin, les dispositifs de quatrième génération qui émergent à partir des années 2000 voient les pouvoirs publics jouer un rôle direct dans leur mise en place ainsi que dans leur soutien financier et logistique. Ils recourent à des monnaies parallèles convertibles en monnaie nationale et font usage de cartes à puce pour la gestion des comptes individuels des adhérents (Blanc et Fare, 2011). Le Sol français, apparu en 2005 et utilisé dans plusieurs régions du pays, est emblématique de ces initiatives de quatrième génération ¹.

Si on le situe dans l'ensemble des transactions qui ont cours quotidiennement sur la planète, l'usage de monnaies parallèles ou sociales au sein des réseaux d'échange de proximité demeure, bien entendu, un phénomène marginal. Ce phénomène a néanmoins une importance réelle dans la vie quotidienne des adhérents et constitue, sur le plan symbolique, une démarche préfigurant des « mondes possibles » imaginés par le mouvement altermondialiste.

1.1.3. Des innovations relevant de l'économie sociale et solidaire

Au Québec, les initiatives de l'économie sociale et solidaire prennent la forme juridique de coopératives, de mutuelles ou d'organisations à but non lucratif (OBNL). Toutes ces organisations poursuivent simultanément des objectifs économiques et sociaux. Le Chantier de l'économie sociale donne la définition suivante de l'économie sociale :

« Pris dans son ensemble, le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et organismes, issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonnent autour des principes et règles de fonctionnement suivants :

- l'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier ;
- elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État ;

¹ Pour plus de renseignements sur ces innovations récentes, le lecteur consultera notamment le dossier consacré aux monnaies locales paru en février 2011 dans la revue française *Territoires*, publiée par l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (www.adels.org).

- elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant usagères et usagers, travailleuses et travailleurs ;
- elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus ;
- elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective. »

Les constituantes de l'économie sociale et solidaire québécoise représentent plus de 7 000 entreprises collectives (coopératives et OBNL), 125 000 emplois, 17 milliards de dollars de chiffre d'affaires et environ 8 % du PIB (Chantier, 2011).

Ce vaste champ d'activités est fort diversifié, non seulement sur le plan des statuts juridiques des organisations, mais également au regard des secteurs d'activité, de la taille des organisations, de leur niveau de capitalisation, des conditions de travail des employés, de la présence syndicale, etc. (Comeau, 2009). On y retrouve bien entendu de grandes entreprises du secteur financier et de l'assurance, comme Desjardins, mais aussi, à l'autre bout du spectre, des petites OBNL œuvrant localement sans nécessairement proposer de biens et de services dans le secteur marchand de l'économie. C'est justement le cas des réseaux d'échange de proximité. Leur appartenance à l'économie sociale et solidaire n'est pas reconnue par les tenants de l'approche « entrepreneuriale » du secteur. Cependant, dans une perspective anthropologique de l'économie, il s'agit bel et bien là d'initiatives collectives ayant des activités et des dimensions à la fois sociales et économiques et qui fonctionnent selon les valeurs et les principes énumérés précédemment. Même si pour les transactions entre adhérents on utilise une monnaie parallèle, il ne s'agit pas moins, de notre point de vue, d'une activité économique. En effet, l'approche anthropologique de l'économie englobe dans sa définition toute activité ayant trait à la production, à l'échange ou à la consommation de biens et de services dans le but de répondre aux besoins des êtres humains.

1.2. Synthèse des études empiriques sur les dynamiques et les retombées des réseaux d'échange de proximité

Menée au tout début de notre démarche, une recension des écrits a permis de repérer sept études réalisées en Amérique du Nord, en Europe et en Australie et qui ont eu recours à une enquête par questionnaire. Ce sont celles de Gran (1998), Caldwell (2000), Liesch et Birch (2000), Seyfang (2001, 2003, 2004), Williams *et al.* (2001), Jacob *et al.* (2004) et, enfin, Collom (2007). Ces études ont porté sur des systèmes d'échange de proximité australiens, norvégiens, britanniques et américains se présentant sous différentes modalités (LETS, banques de temps et *Ithaca Hours*). Voici, en gros, quelles étaient les intentions de ces chercheurs, comment ils ont procédé et sur quels aspects des réseaux d'échange ils se sont arrêtés dans leurs enquêtes respectives.

À la fin de 1994, Liesch et Birch ont mené une enquête extensive auprès de 371 personnes membres de LETS établis dans différentes régions de l'Australie. Ils cherchaient à évaluer les retombées de ces initiatives locales. Leur étude a montré que les LETS australiens renforcent et dynamisent les communautés locales. Ils réduisent la dépendance de la communauté à l'égard de l'extérieur et contribuent ainsi à son autosuffisance. Sur le plan

individuel, ils permettent aux personnes sous-employées ou sans emploi d'être impliquées dans des activités productives et d'utiliser leurs compétences. Celles-ci se sentent alors plus utiles et retrouvent confiance en leurs moyens. En outre, les LETS offrent une forme de crédit qui permet d'avoir une meilleure qualité de vie en donnant accès à des biens et services que l'on n'aurait pu se procurer autrement. Les répondants ont également souligné que les LETS leur permettraient de rencontrer de nouvelles personnes et de nouer des relations amicales. La participation à un LETS aurait donc des incidences économiques, sociales et psychologiques positives pour les adhérents. Liesch et Birch notent aussi des limitations et des désavantages rapportés par les répondants. Une des limites les plus souvent citées est la fonctionnalité limitée de l'unité d'échange du LETS, qui ne peut être utilisée pour payer les taxes fédérales ou pour se réapprovisionner en marchandises à l'extérieur du réseau. De plus, les membres soulignent que la diversité et la quantité limitée des biens et services offerts dans le réseau restreignent les opportunités de réciprocité. Enfin, s'intéressant aux régimes de valeur du LETS et du marché conventionnel, l'enquête montre que la valeur attribuée à un bien ou à un service rendu ou offert au sein d'un LETS peut varier selon la relation qu'entretiennent les personnes impliquées dans l'échange. En général, les prix sont équivalents ou en deçà des prix du marché.

Partant de l'hypothèse que les LETS sont majoritairement formés d'écologistes et que cela contribue à les maintenir dans la mouvance alternative plutôt que de favoriser leur diffusion dans des sphères plus larges et plus conservatrices de la société, Gran (1998) s'est proposé pour sa part de dresser un portrait des membres des LETS norvégiens afin de pouvoir suggérer des pistes de développement à suivre. À cette fin, il a procédé à une enquête à l'aide d'un questionnaire. Celui-ci a été administré à 165 personnes appartenant à quatre des principaux LETS du pays. L'enquête a porté sur trois thèmes : 1) le profil-type des membres ; 2) les raisons invoquées pour se joindre aux LETS ; et 3) les attitudes et attentes générales par rapport aux LETS. Bien que Gran n'ait pas abordé comme telle la question de leurs impacts ou de leurs retombées, nous résumons sa démarche, puisqu'elle nous a été utile dans l'élaboration de notre propre questionnaire. Pour dresser le profil des membres, il les a questionnés sur leur sexe, âge, état civil, nombre d'enfants, niveau d'éducation, type d'emploi, inscription à l'assistance sociale, satisfaction par rapport au revenu, implication dans des activités bénévoles, type d'habitation et préférences politiques. Gran a aussi interrogé les répondants sur les raisons qui les avaient poussés à se joindre à un LETS. Pour ce faire, il leur a fourni une liste de différents motifs et leur a demandé d'attribuer selon une échelle de Likert une valeur située entre 1 et 10 à chacun de ces motifs, 1 correspondant à « pas important » et 10, à « très important ». Par la suite, il a lui-même réparti ces motifs dans deux catégories : d'une part, les motivations altruistes, correspondant aux raisons idéologiques, et, d'autre part, les motivations « égoïstes » (*self-centred*), plutôt liées à des considérations économiques. L'analyse des résultats montre que les répondants mettent plus d'accent sur les motifs altruistes-idéologiques que sur les raisons économiques. En ce qui concerne les attitudes et attentes générales des répondants à l'égard des LETS, celles-ci ont été divisées en trois catégories, soit les affirmations associant les LETS à : 1) une stratégie d'*empowerment* économique ; 2) une stratégie pour bâtir la communauté ; et 3) une stratégie pour un monde durable du point de vue environnemental. C'est ce dernier point de vue qui a dominé, suivi de l'aspect communautaire et, enfin, des préoccupations économiques. Cela a permis à Gran d'affirmer que la conscience écologiste constitue la motivation première à joindre les LETS en Norvège, ainsi que l'attitude dominante de leurs membres.

Quant à Caldwell (2000), il s'est intéressé à la contribution potentielle des LETS à l'avènement d'une plus grande justice sociale et à la diffusion des valeurs « écologistes ». Dans une étude portant sur un seul LETS du Royaume-Uni, qui comptait alors 95 membres, il a utilisé un questionnaire afin d'obtenir de l'information sur leur profil et de connaître les raisons qui les avaient poussés à rejoindre le LETS, les caractéristiques des échanges effectués au sein du LETS, de même que l'opinion des participants sur l'environnement et la société. Les raisons invoquées pour rejoindre le LETS sont avant tout de nature économique. Cependant, lorsque l'auteur examine les profils d'échange, il découvre que peu de transactions ont été effectuées par les membres au cours des mois précédant l'enquête et que 28 % des répondants considèrent que leur participation au LETS n'a aucun impact sur leur revenu familial. Or, les membres se disent satisfaits du LETS. Il semble donc exister une certaine contradiction entre les raisons économiques invoquées et le peu de volume et d'importance des échanges qui ont réellement cours entre les membres. L'explication fournie par l'auteur est qu'une fois qu'ils ont adhéré au réseau, les motifs qui poussent les membres à y demeurer ne sont pas foncièrement de nature économique ; ce sont plutôt les valeurs (vertes et postmatérialistes, dans les termes de Gran) que le réseau permet de vivre au quotidien qui les y maintiennent. En effet, les répondants appuient en général les principes et idées des Verts. Plus encore, 41 % d'entre eux appartiennent à une organisation ou à un groupe environnementaliste.

Gill Seyfang s'est penchée sur le cas des LETS et des banques de temps britanniques. Elle les a tour à tour considérés dans la perspective de leur contribution au développement local durable (Seyfang 2001), à la lutte contre l'exclusion sociale (Seyfang 2001, 2002, 2004) et au renforcement d'une citoyenneté active (Seyfang 2003). Les outils de collecte des données utilisés pour réaliser sa première recherche empirique sur les LETS ont été décrits dans une publication datant de 1997 (Seyfang, 1997). Dans le cadre de cette enquête, elle utilise des données provenant d'entrevues réalisées auprès de membres d'un LETS en particulier (Diss LETS). En outre, la chercheuse fonde ses observations sur les résultats d'un questionnaire administré à 57 réseaux par le regroupement Letslink qui réunissait quelque 200 LETS britanniques à l'époque. L'enquête portait essentiellement sur les retombées économiques, sociales et communautaires de ces initiatives. Sur le plan économique, les données issues de l'enquête auprès du réseau Diss LETS ont été comparées aux résultats du questionnaire administré par Letslink, pour les variables suivantes : les effectifs, le volume des transactions effectuées au sein des réseaux ainsi que la variété des biens et des services offerts. À ce propos, on a observé que le recours au réseau devenait moins fréquent avec le temps, c'est-à-dire que les nouveaux membres, qui s'attendent à retirer des bénéfices économiques de leur adhésion à un tel réseau, sont beaucoup plus actifs que les membres plus anciens, qui continuent tout de même à participer pour des raisons plus idéologiques que strictement économiques (Seyfang, 1997). Les membres maintiennent leur adhésion parce qu'ils considèrent que le réseau est un outil communautaire favorisant un développement économique et social de type égalitaire et inclusif, dans la mesure où la valeur du travail lui est attribuée sur la base du temps et non en fonction des revenus qu'il obtient sur le marché du travail. Bref, la dimension sociale et communautaire s'avérait être la plus significative pour les membres des LETS britanniques, bien plus que la dimension économique.

En 2001, les banques de temps britanniques, dont la première avait vu le jour en 1999, furent à leur tour l'objet d'une enquête nationale, doublée en 2002 d'une étude de cas centrée sur une banque de temps londonienne (Rushey Green Time Bank). Cette fois, c'est leur potentiel au regard de l'inclusion sociale et de l'accroissement du capital social des adhérents qui était évalué (Seyfang, 2003). Au moment de l'enquête, les 64 membres de la Rushey Green Time Bank étaient constitués aux trois quarts (71 %) de femmes ; 80 % de ces membres étaient en situation de chômage et leurs revenus étaient significativement plus faibles que ceux de la moyenne des habitants de Londres. De plus, environ la moitié des effectifs souffrait d'un handicap ou d'un problème de santé chronique. Ces traits se retrouvent dans les résultats de l'enquête nationale mentionnée précédemment et réalisée par Letslink : 72 % des membres sont sans emploi, avec des revenus inférieurs à la moyenne nationale et aux prises avec des problèmes de santé plus fréquents que dans la population en général. À la Rushey Green Time Bank, les répondants ont révélé que leurs principaux motifs d'adhésion avaient trait à la création de lien social plutôt qu'à des éléments strictement économiques : on veut aider les autres (78 % des 18 répondants), être plus impliqué dans la communauté (72 % l'indiquent) et obtenir des crédits de temps (seulement 17 % des réponses) (Seyfang, 2003 : 702). La moitié des répondants jugeaient que leur participation à la banque de temps leur avait permis d'aider d'autres personnes ; ils sentaient qu'ils avaient quelque chose à offrir à la société, ce qui a contribué à une amélioration de leur estime de soi et de leur confiance en soi (Seyfang, 2003 : 702). Autre indice de l'importance du volet social, 72 % d'entre eux considéraient également que la banque de temps leur avait permis de connaître des gens, ce qui a mené à des amitiés véritables dans 17 % des cas.

Toujours au Royaume-Uni et dans le cadre d'une enquête d'envergure nationale, Williams et ses collaborateurs (2001) ont soumis un questionnaire aux coordonnateurs de tous les LETS recensés (N = 113) ainsi qu'à leurs membres. À terme, les chercheurs ont obtenu des informations auprès de 810 répondants. Ce n'était pas la première enquête par questionnaire menée par Williams sur le sujet, mais dans les précédentes le nombre de LETS formant l'échantillon était plus restreint (Williams, 1996a et 1996b). Dans le cas de cette recherche d'envergure, il s'agissait de préciser le rôle que pourrait jouer le tiers secteur dans la mise en œuvre de la Troisième Voie (The Third Way) promue par le gouvernement travailliste de Tony Blair. On voulait vérifier l'efficacité des LETS, d'une part, en tant qu'outil de création d'emplois et d'amélioration de l'employabilité et, d'autre part, en tant que moyen pour faciliter la prise en charge communautaire (2001 : 4). Or, la question de considérer la valeur des biens ou des services échangés comme un revenu susceptible d'amputer les prestations d'aide sociale a été soulevée. Les membres des LETS étaient directement concernés, puisque la majorité d'entre eux (plus de 60 %) étaient des personnes sans emploi qui bénéficiaient de l'aide sociale. Quoi qu'il en soit, les variables considérées dans le questionnaire s'adressant aux membres renseignaient sur l'âge, le sexe, la présence (ou non) d'apparentés dans le voisinage, le revenu brut du ménage, la situation d'emploi, les motifs d'adhésion au LETS, en plus de définir les retombées sur l'employabilité individuelle et sur la dynamique communautaire. L'analyse a révélé que ce n'est qu'indirectement que la participation à un LETS contribue à l'employabilité, en jouant positivement sur la confiance en soi, l'estime de soi et l'acquisition de nouvelles habiletés, surtout dans le domaine de l'informatique, de l'administration et des relations interpersonnelles. La participation à un LETS a également représenté pour plusieurs travailleurs autonomes un terrain fertile pour le développement de leur petite entreprise, en

contribuant à l'élargissement de leur clientèle, en diminuant les sorties d'argent liquide et, surtout, en leur permettant de tester en quelque sorte les biens ou services qu'ils offraient alors, dans un premier temps, sur un marché restreint (2001 : 5). Sur le plan de la prise en charge communautaire, on a constaté que les LETS donnaient accès à du crédit sans intérêt qui permettait de développer un réseau auquel avoir recours en cas de besoin, ainsi que de nouvelles amitiés, plus ou moins solides et durables.

Aux États-Unis, Jacob et ses collaborateurs ont mené, en 2002, une enquête téléphonique auprès de 42 résidentes et résidents de l'État de New York faisant usage des dollars Ithaca. Ils voulaient vérifier dans quelle mesure cette initiative contribuait non seulement à la réalisation de transactions économiques, mais également au capital social des participants (étendue et densité des réseaux sociaux) ainsi qu'à leur capital culturel. On définit celui-ci comme étant les « *sentiments and dispositions that constitute one's attachment to particular places* » (Jacob *et al.*, 2004 : 55) ou, en d'autres mots, le degré d'attachement et de fierté ressenti par rapport à son milieu de vie. En ce qui a trait statut aux caractéristiques des participants, les variables retenues dans ce cas ont été les suivantes : l'âge, le sexe, la catégorie de revenus de la répondante ou du répondant et du ménage, la scolarité, l'état civil, la composition du ménage, l'âge des enfants, la profession, de même que l'activisme politique et environnemental, le cas échéant. Eu égard aux transactions, les auteurs de l'étude se sont intéressés au nombre d'années de participation, à la part occupée par les heures Ithaca dans les revenus des adhérents, à l'usage des heures Ithaca dans les transactions d'affaires, à la fréquence des transactions et de la participation aux activités sociales proposées aux membres du réseau. En ce qui concerne les retombées, ils ont utilisé douze questions, dont sept reprises de l'outil élaboré par Williams *et al.* (2001). Celles-ci concernaient la nature des relations sociales établies par le biais de la monnaie Ithaca et les avantages stratégiques ou instrumentaux de la participation au réseau.

Le profil des répondants est le suivant : un âge médian de 40 ans, une majorité (61,9 %) d'hommes (contrairement aux autres cas rapportés dans cette recension des écrits) et de personnes (61,9 %) ayant une conjointe ou un conjoint. Environ la moitié (46,3 %) des répondants ont un diplôme universitaire et les deux tiers sont des travailleurs autonomes ou possèdent une entreprise. De fait, les deux tiers des participants ont affirmé qu'ils utilisaient le dollar Ithaca pour réaliser des transactions d'affaires (Jacob *et al.*, 2004 : 47). Néanmoins, dans l'ensemble, les revenus des répondants sont plutôt modestes.

Les résultats de l'enquête montrent que, même si la part des transactions effectuées par les membres à l'aide de cette monnaie parallèle demeure marginale (300 à 350 \$ par année), son existence est source de fierté et contribue au capital culturel (au sens que les auteurs accordent à cette notion, et non pas dans une acception bourdieusienne du terme) des habitants de la région. En effet, en ce qui concerne les retombées de l'usage du dollar Ithaca sur les relations des adhérents avec le milieu, l'énoncé qui a obtenu le score le plus élevé (88 % se sont montrés en accord) suggérait que son utilisation permet d'abord et avant tout d'aider les autres. Par rapport aux transactions comme telles, le soutien apporté aux marchands locaux par l'usage de la monnaie Ithaca est ressorti avec force, bien avant l'énoncé suggérant qu'il permettait d'accéder plus facilement à certains biens ou services (Jacob *et al.*, 2004 : 52). Ainsi, sans nier la fonction instrumentale de cette monnaie, les résultats de l'enquête ont montré que non seulement elle est porteuse de valeur économique, mais elle est aussi le véhicule de valeurs, de lien social et d'un sentiment

d'appartenance au milieu. Sa dimension relationnelle, en tant que créatrice de capital social et culturel, est significative.

Toujours aux États-Unis, en 2006, Collom a pour sa part réalisé une enquête « en ligne » destinée aux 505 membres d'une banque de temps américaine (Collom, 2007). Le questionnaire utilisé comptait 193 questions concernant les motifs d'adhésion (30 items appartenant à sept catégories de motifs étaient soumis aux répondants), le lien d'usage, les retombées perçues, la satisfaction et l'expérience communautaire. Un dernier groupe de questions visaient à établir le profil socioéconomique des répondants. Cet outil, reproduit intégralement dans l'article de Collom paru en 2007, a été une source d'inspiration importante dans l'élaboration de notre propre questionnaire. Collom a également puisé dans les études empiriques existantes pour créer son questionnaire. Finalement, 233 personnes y ont répondu (taux de réponse de 46,1 %). Le profil des membres de la banque de temps étudiée se présente ainsi : plus des trois quarts (81 %) des adhérents sont des femmes ; leur âge moyen (et médian) est de 45 ans ; 61,4 % des répondants vivent seuls ; les membres de cette banque ont au total une scolarité relativement élevée (44,8 % ont un baccalauréat et 28,1 % ont fait des études supérieures), mais leurs revenus demeurent généralement assez modestes. Au moment de l'enquête, 12,9 % des participants étudiaient à temps partiel et 5,3 % à temps plein (Collom, 2007 : 55) ; par ailleurs, 23,8 % des répondants étaient sans emploi.

Sur le plan des motivations, une analyse factorielle appliquée aux données d'enquête a révélé que les motifs d'adhésion liés aux besoins et aux valeurs sont les plus importants. Bref, les membres souhaitent obtenir des services dont ils ont besoin, vivre selon leurs valeurs et contribuer à améliorer la société. En ce qui a trait au lien d'usage, notons d'abord que 68 % des répondants ont entendu parler de la banque de temps par un parent ou un proche. Les résultats de l'enquête montrent que les membres trouvent plus facile de fournir des services au sein de la banque de temps que d'en obtenir (Collom, 2007 : 41). Parmi les facteurs limitant leur participation, le manque de temps (80 % en accord) et le fait qu'on ne sollicite par leurs services (59 % en accord) sont ceux qui ressortent le plus. Eu égard à la participation des membres aux activités organisées par la banque de temps, près des trois quarts des répondants ont affirmé n'y prendre presque jamais sinon jamais part. Le manque de temps (obligations familiales et professionnelles) expliquerait en grande partie cet état de choses (Collom, 2007 : 45). Pour évaluer les retombées de la banque de temps, l'auteur a reproduit les 30 items utilisés au moment de sonder les motifs d'adhésion et en a suggéré 28 autres, à propos desquels les répondants devaient se prononcer. Dans ce cas, l'item ayant obtenu le plus haut score proposait que là où la banque de temps procurait une plus grande satisfaction à ses membres était en ce qu'elle permettait d'aider les autres ; 87,4 % des personnes ont été d'accord avec cette proposition. L'énoncé qui a récolté le moins de voix suggérait que la banque de temps avait aidé les membres à trouver un emploi. Bien entendu, plusieurs autres des 58 items proposés par Collom ont obtenu des scores positifs ; pour les détails, nous renvoyons le lecteur intéressé à l'article. Arrêtons-nous seulement à la satisfaction à l'égard de la banque de temps. La diversité et la qualité des biens et des services offerts sont les items (parmi les 15 présentés aux répondants) ayant suscité la plus forte adhésion. *A contrario*, la satisfaction la plus faible avait trait au nombre de personnes que la banque avait permis aux répondants de rencontrer (Collom, 2007 : 51). En général, la très grande majorité des répondants trouvaient que la banque répondait à leurs attentes et ils étaient désireux de la recommander à leur entourage. Enfin, concernant l'expérience

communautaire, l'enquête de Collom a révélé que les personnes interrogées étaient significativement plus susceptibles de faire du bénévolat dans leur milieu que l'Américaine ou l'Américain moyen.

Les enquêtes empiriques par questionnaire que nous venons de parcourir inspirent notre propre enquête à plus d'un titre. Elles permettent de retenir un certain nombre de dimensions à étudier : le profil des membres des réseaux d'échange québécois, leurs motivations, le lien d'usage avec le réseau, leur degré de satisfaction et les retombées perçues sur les plans économiques, social et environnemental. En outre, elles fournissent des indications pour la méthodologie, comme nous le verrons dans le prochain chapitre. De plus, aux fins d'analyse de nos résultats, leurs constats servent de base de comparaison avec nos données.

2. La méthodologie de la recherche

Comme nous l'avons évoqué plus haut, un des motifs nous incitant à mener une enquête élargie sur les réseaux d'échange de proximité québécois était d'atteindre un plus grand degré de généralisation des données et de compléter nos analyses précédentes, qui étaient basées sur des études de cas qualitatives (Boulianne 2002a et 2006). Plus spécifiquement, il s'agissait de mieux connaître les caractéristiques socioéconomiques des membres des réseaux, leurs motifs d'adhésion, les retombées de leur participation à un réseau d'échange et l'appréciation qu'ils en donnaient. En outre, en apprendre davantage sur les effets de divers phénomènes sur la satisfaction et les retombées des réseaux, notamment les modalités institutionnelles et organisationnelles d'offre et de demande des services, nous intéressait. Nous avons également mentionné que la conception du devis de l'enquête s'inspire des acquis des recherches antérieures de Boulianne menées sur les réseaux québécois (2002a et 2002b, 2003, 2005, 2006) ainsi que des outils déployés dans le cadre d'enquêtes par questionnaire réalisées en Amérique du Nord ou en Europe et dont nous venons de rendre compte.

La méthodologie de l'enquête présentée ici repose sur trois étapes ou volets. La première étape consistait à dresser un inventaire des réseaux d'échange de proximité du Québec. Dans la seconde, une enquête a été menée par le biais d'entrevues téléphoniques auprès de personnes jouant un rôle de coordination au sein de leur réseau. La troisième, et sans doute la plus importante, reposait sur un questionnaire destiné à l'ensemble des membres des réseaux d'échange québécois. Dans l'ensemble, les trois étapes de l'enquête se sont déroulées entre août 2007 et juin 2008 ; selon les possibilités offertes par le terrain, la réalisation de chacun de ces volets a partiellement empiété sur celle des autres.

2.1. L'inventaire des réseaux québécois d'échange de proximité

Dresser l'inventaire des réseaux au Québec représente pour ce type d'enquête un point de départ essentiel. Pour entreprendre la vérification de l'existence des réseaux, à partir d'août 2007 nous nous appuyons sur des renseignements que nous possédons déjà, mais qui sont le plus souvent fragmentaires et se limitent au nom du réseau, à sa localisation géographique et parfois aux coordonnées d'une ou d'un de ses membres. Afin de répertorier le plus exhaustivement possible les réseaux existants, nous avons recours à internet et à la base de données *Biblio branchée*, aujourd'hui connue sous le nom d'*Eureka*, qui donne accès aux articles publiés dans les journaux québécois. Nous consultons également les membres des réseaux d'échange confirmés au fur et à mesure qu'ils sont identifiés ; ces membres nous dirigent alors vers des réseaux qui nous étaient jusque-là inconnus. Ce travail d'inventaire nous met donc en contact avec des personnes responsables de réseaux d'échange de proximité dans les différentes régions du Québec.

Dans plusieurs cas, nos efforts pour parler à une ou un responsable de réseau demeurent vains, soit parce que le réseau a cessé ses activités, soit parce que les coordonnées dont nous disposons ne sont plus à jour. À d'autres occasions, nous réussissons à parler à une personne qui a joué un rôle actif dans un réseau donné, pour apprendre que celui-ci a bel et bien existé, mais qu'il a cessé ses activités pour des raisons qu'on peut ou veut rarement

nous indiquer. Force est de constater que plusieurs des réseaux répertoriés lors de notre recherche précédente en 2002-2003 ont, depuis, été dissous. D'une manière ou d'une autre, tout cela révèle une certaine précarité de ces initiatives. Un premier constat se dégage de la démarche : les réseaux d'échange de proximité québécois ont souvent une durée de vie limitée à quelques années, voire quelques mois. Par ailleurs, les réseaux existants font preuve de dynamisme. En effet, plusieurs réseaux ont pris forme quelques semaines à peine après que nous commencions notre inventaire, à la suite d'un reportage diffusé dans le cadre d'une émission de télévision de grande écoute ¹ et qui a de toute évidence créé un certain engouement.

En tout état de cause, à la fin de l'exercice, nous identifions 45 réseaux qui, en principe, sont en activité. Ce nombre exclut les réseaux d'échange de biens qui fonctionnent uniquement avec internet, comme Freecycle, qui compte des millions d'adhérents dans le monde. Il s'agit de réseaux « délocalisés », au sens où les membres peuvent résider sur des territoires fort éloignés les uns des autres, voire dans des pays différents. Ces réseaux n'impliquent pas d'interactions personnelles entre membres et ne correspondent donc pas à la notion de réseaux d'échange de proximité. L'inventaire ne tient pas compte non plus des réseaux de troc entre entreprises. Gaudreault (2010) a pour sa part repéré 34 réseaux actifs en 2007.

2.2. L'enquête auprès des responsables des réseaux

À l'automne 2007 et au début de l'hiver 2008, parallèlement à la réalisation de l'inventaire des réseaux existants, nous joignons soit par téléphone, soit par courriel les personnes responsables de chacun des réseaux d'échange dont l'existence nous a été confirmée afin de les inviter à prendre part à la recherche. Dans cette opération, nous excluons les réseaux ayant moins de six mois d'existence, puisque la plupart d'entre eux sont encore en démarrage et qu'un nombre infime de transactions ont eu lieu entre leurs membres.

Les responsables recherchés sont indifféremment des bénévoles ou des salariés du réseau ; l'important est qu'ils assument un rôle central dans la coordination du réseau afin d'être en mesure de répondre à nos questions. Quatorze d'entre eux répondent positivement à notre invitation. Entre le 22 octobre 2007 et le 18 février 2008, nous réalisons un entretien téléphonique auprès de chacune de ces personnes, à partir d'un guide d'entrevue standardisé que nous leur avons fait parvenir, à leur demande, avant de procéder à l'entretien.

L'objectif de cette démarche consiste à comprendre les réseaux en tant qu'organisation (production des services) et en tant qu'institution (règles régissant les rapports entre les membres). On recueille ainsi des données sur les conditions d'émergence des réseaux, leur statut juridique, leur mission, le public visé, l'évolution de leurs effectifs, les activités et les services offerts, les taux de participation, les ressources humaines impliquées, les structures de gouvernance mises en place, leurs relations avec d'autres organisations du milieu ainsi que les phénomènes considérés comme étant favorables et défavorables au

¹ Il s'agit de l'émission de télévision *90 minutes de bonheur*, animée par Chantal Lacroix et diffusée sur le réseau TQS (maintenant Canal V).

succès du réseau ¹. Les données recueillies auprès des coordinations préparent et simplifient en quelque sorte la prochaine étape de la recherche, soit la collecte des données auprès des membres. En effet, il ne sera plus nécessaire de poser des questions précises concernant, par exemple, la date de création du réseau dont ils font partie, ou encore les structures de gouvernance en place, questions auxquelles plusieurs ne sauraient probablement pas répondre. De surcroît, cette étape avec les responsables de chacun des réseaux permet d'obtenir leur assentiment pour solliciter la participation de leurs membres. De même, les données issues de l'enquête téléphonique facilitent l'adaptation du questionnaire destiné aux membres à la réalité des réseaux d'échange.

2.3. L'enquête auprès des membres des réseaux

La précédente étape a été marquée par une première prise de contact avec les responsables de réseaux et elle a offert l'occasion de vérifier s'il était envisageable de soumettre un questionnaire à leurs adhérents. Dans certains cas, la demande a donné lieu à un processus consultatif auprès de la direction ou de l'assemblée des membres du réseau. À terme, 12 réseaux acceptent que leurs membres répondent au questionnaire qui leur est destiné.

Le questionnaire (voir l'annexe 2) mène à la constitution d'une base de données qui permet d'abord de dresser un portrait des membres des réseaux (âge, sexe, situation socioéconomique). Nous pouvons alors examiner le lien d'usage actuel entretenu par les membres avec leur réseau ainsi que son évolution dans le temps (ancienneté, contexte et motifs d'adhésion, nature et degré de l'implication en termes de volume des transactions effectuées au sein du réseau, situation du débit et du crédit, intensité de la participation aux activités sociales organisées par le réseau ainsi qu'aux instances de gouvernance). Ensuite, il devient pensable de déterminer les retombées économiques, sociales et environnementales perçues par les membres ainsi que leur degré de satisfaction à l'égard des biens et services offerts et de l'apport du réseau à leur vie.

Outre ces éléments descriptifs, l'exploitation de la base des données rend possibles des inférences statistiques sur les rapports entre divers phénomènes, comme certaines caractéristiques des membres et des réseaux, d'une part, et divers éléments pris en compte dans l'enquête, d'autre part. Par exemple, nous nous demandons si les motifs d'adhésion des femmes sont significativement différents de ceux des hommes et si, parmi les femmes comme chez les hommes, le niveau de revenu ou la situation familiale peuvent avoir un lien quelconque avec ces motifs d'adhésion.

Nous procédons à l'élaboration du questionnaire entre septembre et novembre 2007. Trois membres du conseil d'administration de l'Accorderie de Québec commentent la première version, qui subit des remaniements. Un prétest est ensuite effectué en novembre 2007 auprès de huit répondantes et répondants, tous membres de l'Accorderie. Enfin, après avoir procédé aux dernières modifications, nous testons la version finale auprès de trois autres répondantes et répondants membres de deux réseaux distincts au début de décembre

¹ Le guide d'entrevue utilisé lors de ces entretiens téléphoniques se trouve à l'annexe 1.

2007. Élaborée par un informaticien, la version électronique du questionnaire connaît une vérification technique, le 21 décembre 2007, par cinq répondantes et répondants.

La meilleure façon de rejoindre leurs membres fait l'objet d'une consultation auprès de plusieurs personnes exerçant un rôle de coordination au sein de leur réseau d'échange. Nous décidons alors d'utiliser, selon le cas, une version papier ou une version électronique du questionnaire. Dans les réseaux où les membres reçoivent habituellement par la poste les avis, bulletins ou autres documents produits par le réseau, nous optons pour la version papier. Dans ce cas, la coordination du réseau nous fournit une liste des adresses des membres ; les questionnaires sont mis à la poste avec une enveloppe de retour affranchie. Si le courriel représente le moyen de communication usuel entre la coordination et les membres du réseau, nous l'utilisons pour inviter les membres à répondre en ligne au questionnaire, lequel est facilement accessible en cliquant sur le lien fourni dans le message courriel en question. Enfin, pour certains réseaux, nous utilisons les deux modalités, puisque seulement une partie de leurs membres ont l'habitude d'utiliser internet ou disposent d'un ordinateur à la maison.

Les premiers courriels menant au questionnaire en version électronique sont expédiés le 14 janvier 2008, mais la période d'administration du questionnaire s'étend jusqu'en juin 2008. La période de collecte des données s'avère plus longue que prévu pour plusieurs raisons. Certains réseaux n'acceptent de participer à la recherche qu'en février ou mars. Par la suite, du temps est nécessaire pour nous entendre avec les responsables sur la ou les manières de soumettre le questionnaire à leurs membres. À cela s'ajoute un délai pour obtenir l'autorisation d'utiliser leurs listes d'adresses courriel ou postales, dans la mesure où la résolution officielle d'une instance décisionnelle doit être obtenue ; d'ailleurs, ces instances ne se réunissent que périodiquement. Et c'est sans compter le temps des envois et l'attente du retour des questionnaires remplis. En ce qui concerne les rappels, il n'a été possible d'en faire que dans deux des réseaux participants.

Le 29 janvier 2008, nous commençons à recevoir des réponses et le dernier questionnaire arrive le 27 juin 2008. Lorsque les répondants ont recours à la version électronique, les réponses s'inscrivent automatiquement dans une base de données électronique. La saisie manuelle ne se fait que dans le cas des questionnaires papier. Dans un premier temps, la base de données est constituée dans un chiffrier Excel. Dans un deuxième temps, elle est versée dans un fichier SPSS.

Au terme de l'opération de collecte des données, 395 questionnaires sont recueillis, dont 389 sont valides, ce qui représente un taux de réponse de 25 % de la population visée. Notons tout de suite que 31 répondants n'ont pas indiqué le nom du réseau auquel ils appartiennent. Pour cette raison, l'échantillon que nous présentons aux fins de vérification de la représentativité compte 358 répondants.

Afin de déterminer si les distributions de l'échantillon et de la population mère sont semblables, nous comparons les deux ensembles sur les critères disponibles que sont les réseaux d'échange d'appartenance des répondants, l'ancienneté des réseaux et le milieu géographique.

Tableau 1 : Représentativité de l'échantillon en fonction de la taille des réseaux d'échange

	Population mère		Échantillon	
	N	%	N	%
Accorderie (Québec)	537	34,6	154	43,0
Troc-tes-trucs (Montréal)	258	16,6	37	10,3
Accorderie (Trois-Rivières)	160	10,3	50	14,0
BECS (Montréal)	150	9,7	16	4,5
REEL (Granby)	125	8,0	15	4,2
SEL les Échang'heures (Saint-Basile-le-Grand)	76	4,9	13	3,6
Écho (MRC Memphrémagog)	75	4,8	17	4,7
La Ruche (Cap-à-l'Aigle)	65	4,2	26	7,3
Mosaïque (Bois-Francs)	47	3,0	14	3,9
Jeu des Laurentides (Sainte-Adèle)	25	1,6	4	1,1
Sel Le Cartier (Montréal)	20	1,3	6	1,7
Troc-ton-temps (Rivière-du-Loup)	16	1,0	6	1,7
TOTAL	1 554	100,0	358	100,0

Khi deux = 508,99 ; 11 d. l. ; $p < 0,001$ (significatif).

Note : Trente et un répondants n'ont pas indiqué à quel réseau ils appartiennent. Le nombre total de répondants est de 389.

Le tableau précédent compare la distribution des répondants et celle des membres des réseaux en fonction du réseau auquel ils appartiennent. Le test du khi deux révèle qu'il existe des différences significatives entre les deux distributions. On remarque une participation très marquée des membres de l'Accorderie de Québec, qui constitue d'ailleurs le réseau le plus important en termes d'effectif. À l'opposé, le réseau Troc-tes-trucs (Montréal) affiche une participation de ses membres parmi les plus faibles, compte tenu de la proportion qu'il prend dans la population-mère..

Tableau 2 : Représentativité de l'échantillon selon l'ancienneté des réseaux

Ancienneté en 2008	Population mère		Échantillon	
	N	%	N	%
Moins de 2 ans	299	19,2	47	13,1
Entre 2 et 4 ans	662	42,6	169	47,2
5 ans et plus	593	38,2	142	39,7
TOTAL	1 554	100,0	358	100,0

Khi deux = 7,599 ; 2 d. l. ; $p < 0,05$ (significatif).

Si l'on examine la représentativité de l'échantillon des répondants sur la base de l'âge des réseaux, il existe là aussi une différence significative entre les deux distributions. Dans l'échantillon, on remarque une sous-représentation des membres des réseaux les plus

récents que sont Troc-tes-trucs, Jeu des Laurentides et Troc-ton-temps. Tout particulièrement, la faible participation des membres du réseau Troc-tes-trucs entre ici en ligne de compte.

Voyons maintenant si l'échantillon est comparable à la population mère selon le critère géographique. Le premier moment de la comparaison considère les deux grands ensembles que sont le milieu urbain et les régions.

Tableau 3 : Représentativité de l'échantillon selon le milieu géographique (milieu urbain et régions)

	Population mère		Échantillon	
	N	%	N	%
Urbain *	1 125	72,4	263	73,5
Région **	429	27,6	95	26,5
TOTAL	1 554	100,0	358	100,0

Khi deux = 0,167 ; 1 d. l. ; $p > 0,05$ (non significatif).

* Milieu urbain : les villes de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

** Régions : les réseaux de Granby, Saint-Basile-le-Grand, MRC Memphrémagog, Cap-à-l'Aigle, Bois-Francs, Sainte-Adèle et Rivière-du-Loup.

Pour les besoins de l'exercice, le milieu urbain comprend les villes de Montréal, Québec et Trois-Rivières. Les réseaux en région se situent dans les autres municipalités (tableau 3). En comparant les deux distributions sur cette base, on n'observe pas de différence entre la population et l'échantillon.

Nous allons maintenant procéder au deuxième moment de la comparaison selon le milieu géographique et désagréger quelque peu ces deux ensembles afin de vérifier si l'échantillon demeure représentatif.

Tableau 4 : Représentativité de l'échantillon selon le milieu géographique

	Population mère		Échantillon	
	N	%	N	%
Québec	537	34,6	154	43,0
Montréal	428	27,5	59	16,5
Villes moyennes *	301	19,4	71	19,8
En région	288	18,5	74	20,7
TOTAL	1 554	100,0	358	100,0

Khi deux = 20,474 ; 1 d. 3. ; $p > 0,001$ (significatif).

* Les villes moyennes comprennent Trois-Rivières, Granby et Rivière-du-Loup.

En distinguant les réseaux des villes de Québec et Montréal, on réalise que la forte participation des membres de l'Accorderie (Québec) et, à l'opposé, le peu de répondants de Troc-tes-trucs et de BECS, tous deux à Montréal, entraînent une disproportion entre l'échantillon et la population mère.

En somme, considérant que l'échantillon n'est représentatif que sur un plan géographique plutôt général (urbain et région), la description que l'on peut envisager des réseaux et des membres ne peut prétendre refléter l'ensemble de leurs réalités. Nous ferons donc preuve de prudence dans nos propos avant d'attribuer à l'ensemble des réseaux les caractéristiques de l'échantillon. En revanche, il sera possible de procéder à des inférences statistiques pour constater l'association plus ou moins forte qui peut exister entre divers phénomènes.

2.4. Les procédures d'analyse

Les données obtenues lors des entretiens menés auprès des coordinations des 14 réseaux ayant pris part à l'enquête font d'abord l'objet d'une saisie dans une base de données. Puis, dans une visée descriptive, l'analyse procède essentiellement par classement de manière à pouvoir décrire les caractéristiques de certains réseaux selon les paramètres retenus. Ce qui compose le portrait des réseaux québécois d'échange de proximité fait l'objet du chapitre trois.

Par ailleurs, les données du questionnaire destiné aux membres sont regroupées dans une base de données particulière. Fait à noter, cette base de données est complétée par certaines variables concernant, par exemple, l'âge du réseau auquel appartiennent les répondants l'ayant indiqué dans le questionnaire. Il devient ainsi possible de faire des inférences statistiques entre les caractéristiques des réseaux et celles des répondants. Les distributions de fréquences (descriptives) et les inférences (corrélations statistiques) sont faites à l'aide du logiciel SPSS. Selon la nature des mesures (paramétriques ou non paramétriques), les tests du khi deux, de l'ANOVA et *t* de Student sont mis à contribution. Le chapitre quatre présente les résultats de cette nature portant sur les caractéristiques des répondants et sur leurs liens avec leur réseau. Les analyses relatives à la satisfaction et aux retombées des réseaux font l'objet des chapitres cinq et six. Mais voyons d'abord les caractéristiques des réseaux d'échange de proximité québécois.

3. Les réseaux d'échange de proximité au Québec

Ce chapitre trace un portrait des réseaux québécois d'échange de proximité. La première partie dépasse quelque peu l'idée de portrait, puisqu'elle porte sur l'émergence et le développement de ces organisations. Le chapitre s'attarde ensuite au financement pour le démarrage, à la dimension institutionnelle et à la dimension organisationnelle des réseaux. Il se termine avec le point de vue des responsables des réseaux sur les facteurs de succès et de risque.

3.1. L'émergence et le développement

En 2003, nous avons répertorié 18 réseaux d'échange de proximité sur le territoire québécois. Environ la moitié d'entre eux avaient pour membres des résidentes et des résidents de la région métropolitaine de Montréal. Le plus petit comptait une vingtaine de membres et le plus grand, tout près de 500 membres. À l'époque, il s'agissait d'un nombre relativement réduit quand on comparait le cas québécois avec la situation en France, en Italie, en Grande-Bretagne ou en Allemagne, pays qui comptaient chacun entre 300 et 400 réseaux approximativement. Le nombre de réseaux au Québec était comparable aux cas belge (22 réseaux selon Turmel, 2003) et norvégien (18 réseaux) et même supérieur aux cas finlandais (7 réseaux) et danois (3 réseaux).

Dans le cadre de l'enquête menée en 2002, nous avons pu réaliser des entretiens auprès de 12 personnes jouant un rôle de coordination dans autant de réseaux québécois. La moitié de ces réseaux permettaient l'échange de biens et de services entre leurs membres, tandis que l'autre moitié se limitaient à l'échange de services (Boulianne, 2002b). Nous notions également à l'époque que la plupart des réseaux existants utilisaient le temps comme unité de compte.

En 2007, nous répertorions cette fois 45 réseaux. Quatorze d'entre eux adoptent le modèle SEL (système d'échange local) et 13 le modèle JEU (jardin d'échange universel). Ces deux dispositifs de réseaux d'échange se différencient par la manière de tenir les comptes des adhérents, par leur philosophie et par leurs modalités de gouvernance.

Les SEL ont une tenue centralisée des comptes, ce qui implique qu'une ressource s'y emploie en permanence, soit sur une base bénévole, soit en tant que ressource rémunérée. Toutes les transactions effectuées entre les membres, c'est-à-dire une perte d'unités de crédit chez l'un et un gain chez l'autre, sont en principe enregistrées. En tout temps, il est possible pour les adhérents de savoir de combien de crédit ils disposent, ou à combien s'élève leur dette à l'égard du réseau. L'unité de compte utilisée dans les SEL est le temps. Ce sont donc des heures ou des fractions d'heures qui constituent les avoirs et les dettes des adhérents.

Pour leur part, les systèmes de type JEU constituent des réseaux informels, acéphales et autogérés regroupant des personnes qui ont développé une réflexion critique sur la société de consommation et qui sont désireuses de s'inscrire dans un mouvement alternatif. Ces réseaux n'ont aucun statut juridique, et cela est voulu. Les JEU laissent le soin à chacun

des adhérents de noter dans un carnet individuel les transactions effectuées. Chacune des personnes engagées dans une transaction appose sa signature dans le carnet de l'autre ; il s'agit là du seul mécanisme de « contrôle » des échanges réalisés. Les systèmes de type JEU n'ont donc besoin ni de personnel permanent, ni de financement pour fonctionner. L'unité de compte en vigueur dans ces réseaux est le point, qui correspond alternativement soit à une tranche horaire (1 point = 1 minute), soit à un montant d'argent. Ainsi, 60 points JEU équivalent à une heure, ou encore à un montant d'environ 10 dollars ; les membres sont toutefois libres, quand ils s'entendent pour donner ou recevoir un bien ou un service, d'en négocier le prix, qui ne correspond pas nécessairement à sa valeur marchande.

D'autres réseaux répertoriés en 2007 (N = 18) ne s'identifient ni au modèle SEL ni au modèle JEU, bien que plusieurs d'entre eux aient un fonctionnement calqué sur celui des SEL. Ils portent des noms variés, par exemple la Banque d'échange communautaire et de services (BECS), le réseau d'échange et d'entraide local (REEL), la Mosaïque, l'Accorderie, les Échang'heures, le Passe-temps, etc.

Les réseaux prenant part à notre enquête ont été créés entre 1996 et 2007. Comme le montre le tableau 5, deux l'ont été dans la seconde moitié des années 1990, les autres étant apparus depuis l'an 2000. Il s'agit donc d'initiatives dont l'histoire est encore récente. Ces réseaux comptent, en 2008, entre 16 et 537 membres. Leur taille varie donc considérablement. Sauf exception, leurs effectifs s'accroissent au fil des ans de 40 à 330 personnes selon les cas, pendant la période comprise entre leur premier anniversaire de création et le moment de l'enquête. Plusieurs réseaux triplent, voire quadruplent, le nombre de leurs adhérents pendant cette période.

Tableau 5 : Caractéristiques des réseaux d'échange ayant participé à l'enquête téléphonique

Année de création	N°	Région administrative	Nombre d'adhérents		Taux de croissance (%)
			Après un an	Au moment de l'enquête	
1996	1	Montréal	35	150	329
1998	2	Capitale-Nationale	20	65	225
2001	3	Montréal	30	20	- 33
	4	Montérégie	54 *	76	41
2002	5	Estrie	30	75	150
	6	Centre-du -Québec	12	47	292
2003	7	Mauricie	60	160	167
2004	8	Capitale-Nationale	125	537	330
2005	9	Montérégie	30	125 **	316
	10	Côte-Nord	-	28	-
2006	11	Montréal	150	258	72
	12	Montérégie	8	20	150
2007	13	Bas-Saint-Laurent	-	16	-
	14	Laurentides	-	25	-
TOTAL			554	1 602	Moyenne : 185 %

* Nombre établi en mars 2007 et non après un an d'activité, donc beaucoup plus récemment.

** Il s'agit, dans ce cas, de 113 individus et de 12 entreprises privées ou groupes communautaires.

Tous ces réseaux ont bien sûr pour objectif de faciliter les échanges de biens ou de services. Il existe des réseaux d'échange de proximité sur différents types de territoires et de milieux de vie au Québec. L'échelle varie ; dans certains cas, il s'agit d'un quartier au centre d'une agglomération urbaine ; dans les territoires ruraux, c'est parfois toute une sous-région qui est concernée.

Les réseaux d'échange québécois ont généralement été créés indépendamment les uns des autres, à l'initiative d'acteurs associatifs locaux. Ils ne sont pas fédérés, à l'exception des Accorderies, figure particulière sur laquelle nous reviendrons plus loin. Parmi les 14 réseaux qui ont pris part à la recherche, huit s'adressent à des populations résidant en milieu urbain¹, alors que les six autres sont situés en dehors des centres urbains et desservent des territoires plus grands, moins densément peuplés et parsemés d'agglomérations comptant un nombre relativement réduit d'habitants. Loin d'être l'apanage de la métropole montréalaise, comme on peut le constater, ces réseaux sont répartis sur le territoire québécois ; on les trouve dans huit régions administratives différentes, comme le montre la carte qui suit.

Répartition régionale des réseaux d'échange étudiés

Régions administratives

- 01 - Bas-Saint-Laurent
- 02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean
- 03 - Capitale-Nationale
- 04 - Mauricie
- 05 - Estrie
- 06 - Montréal
- 07 - Outaouais
- 08 - Abitibi-Témiscamingue
- 09 - Côte-Nord
- 10 - Nord-du-Québec
- 11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
- 12 - Chaudière-Appalaches
- 13 - Laval
- 14 - Lanaudière
- 15 - Laurentides
- 16 - Montérégie
- 17 - Centre-du-Québec



¹ Parmi eux, quatre sont situés à Montréal, un dans la ville de Québec et les trois autres dans des villes dites régionales, soit Granby (environ 60 000 habitants en 2009), Trois-Rivières (environ 125 000 habitants en 2009) et Rivière-du-Loup (environ 20 000 habitants en 2009).

3.2. Le financement au démarrage

La majorité des réseaux ayant participé à l'enquête (N = 9) ont bénéficié d'un soutien financier au moment de mettre l'initiative en place. Dans un de ces cas, le soutien prend la forme d'une aide ponctuelle de quelques centaines de dollars, offerte par un parti politique, en l'occurrence le Parti vert du Québec. Dans d'autres cas, l'appui vient des organismes auxquels les réseaux sont rattachés. Ou, encore, ce sont des regroupements communautaires auxquels ils prennent part (par exemple une table régionale de concertation en sécurité alimentaire) qui fournissent des ressources monétaires ou humaines, par le biais de programmes d'employabilité, notamment. Pour le reste, d'autres organisations ayant une mission sociale soutiennent la mise en place du réseau, notamment la communauté religieuse des Sœurs de la Charité et la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

3.3. La dimension institutionnelle

La dimension institutionnelle concerne les statuts juridiques des réseaux et les règles touchant la gouvernance.

3.3.1. Les statuts juridiques

Parmi les 14 réseaux qui constituent notre échantillon, seulement quatre sont des organisations complètement autonomes qui détiennent un statut d'OBNL. Trois autres sont gérés par une OBNL (un centre de bénévolat, un centre de femmes et un centre communautaire), dont ils dépendent juridiquement et financièrement. Les sept autres réseaux, soit la moitié de notre échantillon, ne possèdent aucun statut juridique formel.

Tableau 6 : Statuts juridiques des réseaux ayant pris part à l'enquête téléphonique

		N
Réseaux autonomes	Incorporés (OBNL)	4
	Non incorporés	7
Relevant d'un OBNL		3
TOTAL		14

L'Accorderie de Québec s'est incorporée sous forme d'OBNL deux ans avant son entrée en fonctionnement. Il s'agit du seul réseau qui a procédé de la sorte, les autres ayant démarré leurs activités avant de s'incorporer. Cela révèle que la démarche entreprise par l'Accorderie a été planifiée avec soin, avec l'aide de ressources spécialisées et rémunérées, ce qui a été rendu possible grâce à l'implication, dès le départ, de la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

3.3.2. La gouvernance

Les réseaux qui sont incorporés (N = 4) comptent tous sur un conseil d'administration, comme le prévoit la troisième partie de la Loi sur les compagnies. Dans l'ensemble et peu

importe leur statut juridique, huit réseaux disposent de structures décisionnelles qui assurent une gestion démocratique de l'initiative. Celles-ci prennent la forme d'une assemblée générale, d'un conseil d'administration ou d'un conseil de coordination.

Dans la très grande majorité des réseaux disposant de structures décisionnelles (sept sur huit), il est possible pour les membres de participer à la vie démocratique et d'occuper des sièges disponibles dans les instances décisionnelles. L'unique conseil d'administration qui n'est pas ouvert aux membres, au moment de l'enquête, est constitué provisoirement afin de permettre la transition nécessaire devant mener à l'incorporation du réseau. Une fois celle-ci réalisée, on prévoit permettre aux membres d'occuper un poste au conseil d'administration.

3.4. La dimension organisationnelle

La dimension organisationnelle porte sur les opérations destinées à produire les services d'échange entre les membres. À ce propos, cette partie traite des objectifs des réseaux, des publics visés, du financement, des ressources humaines de la mission, des activités et services offerts ainsi que des liens que les réseaux entretiennent avec d'autres organisations et avec des instances gouvernementales.

3.4.1. Les objectifs des réseaux d'échange québécois

Le tableau qui suit permet de constater quels objectifs se situent au cœur de la mission des réseaux d'échange québécois, pris dans leur ensemble.

Tableau 7 : Les objectifs des réseaux d'échange de proximité, d'après les responsables

Dimensions	Énoncés de mission	Valeur *
Dimension économique	Mettre en œuvre un système économique alternatif	++
	Permettre à des gens démunis d'avoir accès à des biens ou à des services qui seraient hors de prix sur le marché conventionnel	++
	Valoriser des habiletés et savoirs dont la reconnaissance est limitée sur le marché conventionnel	++
	Lutter contre la surconsommation	+/-
	Augmenter l'employabilité des sans-emploi	-
Dimension sociale	Briser l'isolement et l'exclusion sociale	++
	Promouvoir de nouvelles formes de solidarité sociale	++
	Lutter contre les inégalités sociales	+
	Participer à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté.	+
	Favoriser la mixité sociale dans le milieu	+
Dimension environnementale	Offrir une manière de consommer plus respectueuse de l'environnement	+/-

* Les symboles utilisés correspondent à un indice composé de la moyenne, de la médiane et du mode des résultats obtenus sur une échelle de Likert, d'après les réponses fournies par les responsables des réseaux.

En ce qui concerne les énoncés de mission de nature économique, il apparaît clairement que les réseaux d'échange de proximité nourrissent des visées en partie contestataires et en partie humanitaires, puisqu'ils cherchent à la fois à aider des personnes démunies et à concevoir des solutions alternatives à l'économie de marché conventionnelle. Par ailleurs, contrairement à ce que l'on observe dans d'autres situations nationales, notamment en Grande-Bretagne (Williams *et al.*, 2001), les réseaux québécois ne visent pas à contribuer au développement de l'employabilité de leurs adhérents. Une double perspective, axée sur le changement social tout en demeurant pragmatique, se retrouve également dans les réponses fournies devant des énoncés liés à la dimension sociale des réseaux d'échange. Les énoncés suscitant la réaction la plus favorable concernent des dynamiques d'insertion et de solidarité sociale, sans rejeter pour autant l'idée de la justice sociale ou celle du renforcement d'un sentiment d'appartenance à une collectivité locale. Enfin, à la différence de ce qu'on observe en Norvège (Gran, 1998), les préoccupations environnementales ont une importance mitigée dans les missions que se donnent les réseaux d'échange québécois. En bref, les réseaux d'échange de proximité québécois ont des visées multiples. Cette particularité est également relevée par Gaudreault (2010), qui suggère qu'ils constituent des espaces de proximité, de solidarité et de dialogue.

Huit réseaux sur 14 ont modifié leur mission au fil du temps. Les répondants expliquent ainsi les raisons de ces modifications. Dans plusieurs réseaux, les publics visés ne sont plus les mêmes qu'au moment du démarrage. Par exemple, on s'est dirigé davantage vers un public mixte au lieu de s'en tenir aux groupes à faibles revenus. Ailleurs, les motivations des gens intéressés à adhérer se sont transformées au fil des années, ce qui a poussé le réseau à revoir sa mission. En général, on remarque que les préoccupations écologistes se font de plus en plus sentir dans le public en général. Enfin, si l'on compare la mission des réseaux plus anciens avec celle des réseaux plus récents, on observe toujours une certaine diversité des buts poursuivis ; il n'y aurait donc pas de tendance vers la spécialisation des missions.

3.4.2. Les publics visés

Les réseaux d'échange qui prennent part à notre enquête s'adressent à un large public, mais plusieurs d'entre eux visent tout spécialement les ménages à faibles revenus ou ayant de jeunes enfants. En outre, sauf exception¹, les gens de tout âge, sexe, origine et situation socioéconomique y sont les bienvenus ; certains encouragent d'ailleurs explicitement la mixité sociale, car on y considère qu'il s'agit d'une richesse collective. Comme nous le verrons plus loin, l'enquête menée auprès des adhérents de ces réseaux révèle cependant que dans la réalité certains groupes sociaux y sont plus fortement représentés que d'autres.

3.4.3. Le financement

Comme le montre le tableau 8, la moitié des 14 réseaux ayant pris part à l'enquête s'autofinance grâce, en grande partie, aux contributions de leurs membres. Des frais d'adhésion d'au plus une quinzaine de dollars, ou encore des cotisations annuelles variant entre cinq et 10 dollars sont perçues dans six des réseaux étudiés, alors que deux d'entre eux prélèvent plutôt des frais d'adhésion et d'administration dans le compte des adhérents, dans la monnaie du réseau.

¹ Un seul réseau d'échange mis en place par un centre de femmes s'adresse uniquement à des femmes. Les autres ont des effectifs mixtes.

Tableau 8 : Sources de financement des réseaux ayant pris part à l'enquête

Type	Modalités		N
Autofinancement	Frais d'adhésion et cotisations annuelles des membres		7
Financement extérieur	Une seule source de financement, constituée par l'organisme mère		2
	Ressources variées	Financement récurrent : Caisse d'économie solidaire Desjardins, Fondation Chagnon, Fondation Saint-Roch, Sœurs de la Charité, Sœurs de la Providence, centre de bénévolat local, subvention étatique pour l'aide à l'insertion en emploi	5
		Financement non récurrent (projets spécifiques) : Forum jeunesse de l'île de Montréal, concours Forces Avenir, donations de fondations privées (Caritas par exemple), enveloppes discrétionnaires des élus locaux	
TOTAL			14

Parmi les sept réseaux de notre échantillon qui dépendent d'un financement extérieur pour maintenir leurs activités, deux comptent exclusivement sur les ressources de leur organisme mère ; celles-ci servent notamment à payer le salaire d'une permanente ou d'un permanent salarié. Les cinq autres recourent à des ressources variées. Parmi eux, la plupart ne disposent pas de financement récurrent. Cela explique en partie pourquoi plusieurs réseaux sont fragiles et disparaissent après quelques mois ou quelques années d'existence. Plusieurs responsables mentionnent que le travail de coordination et d'animation d'un réseau d'échange devient essoufflant lorsqu'il est bénévole, comme c'est souvent le cas ; la relève n'étant pas facile à trouver, la pérennité de bien des réseaux est menacée.

3.4.4. Les ressources humaines

Deux des réseaux autonomes sur le plan juridique et qui bénéficient de subventions privées et publiques engagent des salariés pour l'animation et la coordination de leurs activités ainsi que pour le suivi des échanges entre membres. Dans le cas des réseaux ne possédant aucun statut juridique formel (N = 7), le maintien de leurs activités repose essentiellement sur le travail bénévole. Il en va de même pour les réseaux n'ayant pour toute source de revenus que les frais d'adhésion et les cotisations annuelles de leurs membres. En somme, seulement quatre des 14 réseaux étudiés peuvent compter, au moment de l'enquête, sur des employés rémunérés pour assurer leur fonctionnement. Ces quatre réseaux disposent tous d'un financement récurrent venant de fondations privées, de programmes étatiques de soutien à l'emploi ou encore d'organisations du tiers secteur (économie sociale et solidaire). Par ailleurs, un seul des quatre réseaux ayant un statut juridique d'OBNL n'a pas embouché ni ne projette pas à court terme d'embaucher du personnel. Il s'agit du plus ancien réseau de notre échantillon à avoir vu le jour (1996). Cette orientation vient de l'idéologie que ce réseau porte. On affirme que c'est sur la base d'un choix réfléchi et plusieurs fois reconduit que les membres ont décidé collectivement de fonctionner sans recourir à un financement

extérieur et sans faire appel à des ressources rémunérées. En effet, l'autonomie est une valeur fortement défendue par les membres de ce réseau qui, en 2007, compte 150 adhérents et recourt exclusivement au travail volontaire et non rémunéré d'une vingtaine d'entre eux pour mener à bien ses activités.

Cela ne signifie pas pour autant que le travail de gestion et d'animation des réseaux d'échange repose exclusivement sur le bénévolat. En effet, 11 des 14 réseaux étudiés bénéficient du travail réalisé par certains de leurs adhérents en échange d'une rémunération dans la monnaie du réseau. Ces membres peuvent donc utiliser à leur convenance les crédits ainsi accumulés pour obtenir des biens ou des services auprès d'autres membres du groupe.

Les tâches confiées aux volontaires parfois regroupés en comités consistent notamment à recruter de nouveaux membres, à les accueillir dans le réseau, à publier régulièrement un bulletin d'information (en version papier ou électronique) contenant une liste des biens et services offerts ou recherchés par les adhérents, à organiser des rencontres ou à gérer les comptes individuels. Ces tâches concernent particulièrement les neuf réseaux étudiés ayant une gestion centralisée des échanges¹. La participation des membres à la gestion ou à la réalisation des activités du réseau leur offre une occasion d'apprendre et d'acquérir une capacité d'agir renouvelée, surtout pour les personnes exclues du marché du travail. Dans certains réseaux, on l'encourage fortement précisément pour ces raisons.

En somme, tous les réseaux étudiés ont recours au travail volontaire de leurs membres ou à celui des administrateurs élus. Dans certains cas, ce travail est non rémunéré ; dans d'autres, il est rémunéré dans la monnaie du réseau ; ailleurs, il peut aussi se présenter sous ces deux formes simultanément. Dans ce dernier cas de figure, les tâches effectuées par les volontaires non rémunérés et rémunérés sont toutefois clairement distinguées les unes des autres. Une telle dynamique d'« autoanimation » n'est à notre avis possible que parce que les adhérents des réseaux d'échange québécois sont assez fortement scolarisés, comme nous le verrons dans le prochain chapitre. Quoi qu'il en soit, certains réseaux optent sciemment pour l'autoanimation, parce qu'ils visent le développement du pouvoir d'agir individuel et collectif chez leurs adhérents. Dans quelques-uns de ces réseaux, on observe l'essoufflement des animateurs et des animatrices bénévoles et l'on souhaite pouvoir compter sur des ressources rémunérées, mais sans être parvenu à trouver la manière de se les procurer. Or, la présence d'un personnel possède son revers. La coordonnatrice d'un réseau ayant perdu une ressource rémunérée et plus de la moitié de ses membres au cours des deux dernières années met bien en évidence la complexité de la situation : « Ça dynamisait certainement le groupe, mais ce n'est pas nécessairement souhaitable dans un groupe axé sur l'*empowerment*. Les employées et employés qui sont passés par là sentaient qu'ils faisaient du maternage. »

¹ À ce titre, mentionnons qu'un seul réseau, l'Accorderie, dispose pour y parvenir d'une interface Internet spécialisée ; dans les autres cas, les transactions sont saisies une à une dans une base de données informatisée (grâce à des logiciels comme Excel ou FileMaker).

3.4.5. Les activités et les services offerts

Dans neuf des 14 réseaux étudiés, on peut échanger des biens ou des services. En réalité, il s'agit plus souvent de services que de biens. Quatre réseaux ne permettent d'échanger que des services. Dans le dernier, on offre et on se procure uniquement des objets.

Afin de favoriser les transactions, plusieurs réseaux (N = 9) mettent à la disposition des nouveaux adhérents un certain nombre d'unités monétaires. Cela permet aux membres de se procurer des biens ou des services offerts par d'autres avant de contribuer eux-mêmes. En principe, cette façon de faire facilite leur intégration dans le réseau, puisqu'il est plus probable que l'on fasse appel à une personne qui a déjà réalisé un certain nombre de transactions, ce qui aura permis de la faire connaître. Au sein de notre échantillon de réseaux, les pratiques varient considérablement à cet égard. Certains d'entre eux n'accordent qu'une ou deux heures de crédit de départ, alors qu'ailleurs les participants voient leur compte crédité de 15 heures au moment où ils adhèrent au réseau. En moyenne, les réseaux concernés accordent sept heures de crédit aux personnes qui s'y inscrivent. D'autres réseaux (N = 2) imposent plutôt une dette aux nouveaux membres au moment de leur adhésion. On nous précise qu'il s'agit d'une manière de percevoir les frais d'adhésion ou d'administration du réseau. On peut penser, par ailleurs, que cette manière de faire peut agir comme une incitation à offrir rapidement des biens ou des services aux autres membres du réseau. En fait, on atteint le même objectif que les réseaux offrant un crédit, mais avec un procédé opposé qui consiste à inscrire un débit.

Les coordinations des réseaux d'échange de proximité souhaitent en effet que la fréquence des échanges entre les membres soit significative afin de démontrer la pertinence et l'utilité sociale des réseaux comme espaces de production et de consommation. Malgré tout, le nombre de transactions effectuées par les membres demeure en général relativement faible et équivaut à quelques heures par mois, voire par année. Un des réseaux les plus anciens parmi ceux participant à notre enquête affiche, pour sa « meilleure » année, des transactions ayant une valeur moyenne annuelle de 18,5 heures par adhérent. Dans un autre réseau qui compte une centaine de membres, on estime qu'environ la moitié d'entre eux ont participé à au moins un échange d'objet ou de service entre avril 2006 et juin 2007. Dans ce même réseau et pour la même période, on dénombre de 10 à 15 membres participant d'une façon régulière aux échanges et activités ; est-ce un indice d'essoufflement, toujours est-il que le nombre de membres passe 100 à 85 membres pendant la même période. À tout le moins, le nombre et la valeur des transactions effectuées varient d'un membre à un autre. Certaines personnes sont très actives, alors que d'autres ne recourent au réseau qu'exceptionnellement. Le chapitre qui présente les résultats de l'enquête par questionnaire menée auprès des membres permettra de fournir des données plus précises à cet égard.

Aucun des réseaux identifiés ne s'en tient uniquement à l'échange de biens ou de services. C'est ainsi que chaque réseau organise sur une base plus ou moins régulière des activités à caractère social, économique ou politique :

- repas de groupe constitués de mets fournis par les convives ;
- soirées festives à l'occasion de l'Halloween ou de Noël ;
- pique-niques et sorties à la cabane à sucre ;

- cours ou ateliers de danse, de coiffure, de confection de vêtements ;
- conférences, visionnement de documentaires ;
- séances de troc.

À certaines occasions, les activités organisées par un réseau sont accessibles au grand public ; elles représentent alors des occasions de recruter de nouveaux adhérents. Voyons un peu plus en détail la nature des différentes activités complémentaires à l'échange de biens et de services.

En ce qui a trait aux activités ayant une dimension « sociale », elles offrent des occasions aux membres de se rencontrer en groupe et sous une forme ludique afin de faire connaissance et aussi de faire connaître ce qu'ils ont à offrir aux adhérents éventuels. Ces rencontres ont lieu dans un endroit public ou chez l'une ou l'un des membres du réseau ; elles peuvent consister en sorties de groupe à saveur culturelle (visite d'un musée, par exemple). Outre la visée d'intégration des nouveaux membres, ces activités favorisent le développement de liens de confiance, voire d'amitié. La confiance est cruciale dans le bon fonctionnement d'un réseau d'échange. En effet, si les adhérents se méfient de l'intégrité des membres, ou encore de la qualité des services ou des biens offerts au sein du réseau, ils y recourront moins et les ressources offertes resteront sous-utilisées. Cela va à l'encontre d'un des objectifs des réseaux d'échange de services qui est de valoriser les connaissances et les habiletés de tout un chacun en les mettant au service des autres. En ce sens, la confiance est le « lubrifiant » de ce genre de système. Les réseaux d'échange ne sont pas tout à fait à l'abri d'abus et de crises de confiance, malgré la présence de dispositifs de régulation interne. Par exemple, le Réseau global de troc argentin (*Red Global de Trueque*) qui imprimait sa propre monnaie a connu, à partir de 2002, une crise de confiance qui l'a pratiquement mené à sa perte, à la suite de l'apparition de monnaie contrefaite au sein du système.

En ce qui concerne les activités ayant une dimension économique, elles prolongent en quelque sorte l'échange de biens et de services au-delà du dispositif habituel voué à cette fin. Les foires organisées en vue de permettre aux membres de troquer directement entre eux des objets dont ils souhaitent se départir ou encore des légumes de leur jardin en constituent un exemple. L'Accorderie de Québec, entre autres, offre à ses membres la possibilité d'obtenir des prêts (en monnaie nationale) dans le cadre d'un programme de crédit solidaire qui prend la forme de cercles d'emprunt autogérés. Elle a également mis en place un système d'achat en groupe qui permet aux participants d'acquérir des denrées alimentaires à un coût inférieur à celui du commerce de détail. Dans un autre réseau, une partie des adhérents sont des producteurs maraîchers ; ils écoulent une partie de leur production au sein du réseau et obtiennent des crédits qu'ils peuvent ensuite utiliser pour y acquérir d'autres biens ou services.

Il existe également des activités de formation prenant la forme de cours et d'ateliers donnés par des membres ou des personnes-ressources spécialisées et rattachées à des organismes du milieu ayant une dimension sociale (éducative en l'occurrence) et économique. Ce sont notamment des cours de coiffure, d'introduction à l'internet ou de fabrication de lait de soya. Comme toute activité de formation, elles visent à développer chez les membres de nouvelles habiletés qui favorisent leur autonomie personnelle. Certains contenus privilégient les habiletés pouvant permettre la réalisation d'activités

d'autoproduction ; d'autres visent les capacités d'offrir des services au sein du réseau ou de développer des habiletés pouvant être utiles sur le marché du travail.

Pour ce qui est des activités ayant une dimension politique, elles consistent le plus souvent en des conférences ou des repas-causeries. Elles visent à favoriser chez les adhérents du réseau une réflexion critique sur les valeurs et les modes de vie hégémoniques de la modernité contemporaine, ainsi que sur leurs effets pervers : l'exclusion sociale, par exemple, ou encore les inégalités hommes-femmes. La réflexion critique concerne tout aussi bien les structures qui maintiennent les inégalités sociales. Une activité de ce genre amène un adhérent ou un invité non membre à présenter une initiative individuelle ou communautaire qui propose des manières alternatives de se loger, de se nourrir, de se vêtir, de se maintenir en santé, etc.

Ajoutons en terminant, au sujet des activités offertes, que certains réseaux organisent des activités en collaboration avec d'autres organismes communautaires de leur territoire. Par exemple, une fête de Noël a regroupé les membres de deux réseaux d'échange montréalais. Il arrive par ailleurs que des réseaux rattachés à un organisme communautaire incitent leurs membres à s'impliquer dans d'autres initiatives mises en œuvre par cet organisme et d'autres organismes du milieu : cuisines collectives, tables de concertation, maisons de quartier, etc.

3.4.6. Le maillage avec des regroupements d'initiatives et les liens avec des organismes publics

Plus de la moitié des réseaux de notre échantillon entretiennent des liens avec des organismes privés ou communautaires, soit pour assurer leur fonctionnement, soit pour mener à bien certaines de leurs activités. Rappelons que plusieurs d'entre eux relèvent d'ailleurs directement d'organismes communautaires. De fait, ceux qui pratiquent ce maillage le font pour avoir accès à des locaux, obtenir de l'aide dans l'organisation d'activités et d'événements particuliers, faire connaître le réseau dans le milieu et assurer leur financement.

C'est ainsi qu'un réseau explique, au moment de l'enquête, prendre part à une table de concertation organisée autour de la thématique « Consommer autrement ». Cinq autres réseaux vont dans le même sens et indiquent faire partie d'un regroupement. Il s'agissait du regroupement québécois des Accorderies, d'un regroupement régional d'organismes communautaires (ROC), d'un centre local en intervention communautaire (CLIC) et du comité exécutif du Forum jeunesse de l'île de Montréal, où une représentante d'un des réseaux prenant part à notre enquête occupe un siège. Les informations recueillies peuvent laisser croire que ce type de maillage est peu développé. Il se peut que les informations recueillies soient limitées du fait que nous ayons posé des questions uniquement sur la participation à des regroupements formellement constitués.

Aucun des réseaux ayant pris part à l'enquête ne collabore de façon régulière avec des établissements publics pour assurer son fonctionnement quotidien. Quatre d'entre eux y recourent cependant pour obtenir des ressources humaines permettant de mener à bien certaines activités ponctuelles. À cette fin, on compte sur des stagiaires encadrés par du personnel d'établissements de santé et services sociaux, tels que les centres locaux de

services communautaires (CLSC), ou encore d'organisations de concertation régionale dont les forums jeunesse. Ils viennent alors prêter main forte pour des tâches liées à la recherche de financement, à la gestion ou encore à la promotion de l'initiative. On nous a également rapporté qu'un réseau utilise des locaux appartenant à une bibliothèque municipale pour y tenir des réunions.

3.5. Le point de vue des répondants sur les facteurs de succès et de risque

Sans critère soumis par les chercheurs, les responsables de réseaux ont été invités, dans un premier temps, à indiquer quels sont, d'après leur expérience, les principaux facteurs contribuant au succès d'un réseau d'échange ainsi que les facteurs qui peuvent mettre en danger l'existence de leur réseau. En l'absence de paramètres prédéfinis, on peut présumer que la mission du réseau sert de référence pour définir le succès.

Les réponses fournies spontanément par les répondants renvoient à différentes dimensions institutionnelles et organisationnelles des réseaux d'échange. Se démarque particulièrement, sur le plan institutionnel, la capacité d'éviter l'éparpillement et de conserver une gouvernance flexible afin de pouvoir procéder, au besoin, à des ajustements du mode de fonctionnement. Sur le plan organisationnel, les facteurs ayant fait l'objet d'au moins deux mentions sont :

- une offre de services diversifiée reposant notamment sur la variété des situations socioprofessionnelles des adhérents. Cet aspect est considéré comme important, puisqu'il a fait l'objet de quatre mentions ;
- le financement du réseau ;
- la taille du membership, qui suppose la capacité de faire connaître l'initiative et d'assurer un recrutement efficace ;
- l'adhésion des membres aux valeurs promues par le réseau ;
- la proximité entre les membres par la tenue de rencontres et les possibilités d'échanges ;
- les rapports étroits avec d'autres associations.

Dans un deuxième temps, après avoir noté les réponses spontanées, nous avons demandé aux responsables de réagir à quatre facteurs de succès qui se dégagent de notre recension des écrits :

- un nombre élevé de membres ;
- la participation des membres aux activités permettant le bon fonctionnement du réseau ;
- le fait que le réseau s'adresse à des personnes ayant des situations de travail variées ;
- la présence d'une structure formelle.

La taille des effectifs et la contribution des membres (les deux premiers mentionnés dans la liste précédente pour faciliter leur repérage par le lecteur) recueillent le plus grand assentiment. En effet, 11 répondants sur 14 considèrent qu'il s'agit effectivement là de facteurs de succès. La mixité sociale (troisième facteur de la liste) obtient neuf appuis ; les avis sont donc davantage partagés sur cette question. Enfin, le degré de formalisation de l'initiative ne fait pas consensus, puisque seulement cinq répondants jugent qu'une formalisation poussée constitue un facteur de succès.

Du côté des facteurs de risque, les réponses spontanées des enquêtés renvoient pour la plupart à l'absence de dynamisme de la vie associative et au manque d'échanges au sein du réseau. On remarque bien sûr le parallèle avec l'importance accordée précédemment à la participation des membres, puisqu'il est question ici de la démobilisation des adhérents. À cet égard, cinq répondants mentionnent l'importance de pouvoir compter sur un noyau actif ainsi que sur des leaders aptes à dynamiser le réseau et à favoriser les échanges entre les membres. De plus, l'absence de rencontres sociales représente un facteur de risque naturellement exprimé par deux répondants. Dans le même sens, d'autres commentaires évoquent les dangers d'un manque de communication entre les membres. On mentionne également la difficulté que représenterait la présence d'un trop grand nombre de nouveaux membres à qui l'on ne pourrait pas, d'emblée, faire confiance, puisqu'on ne les connaît pas. On craint en outre la présence de membres sans grande conviction, qui n'adhèrent que partiellement aux valeurs du réseau.

Encore une fois, nous vérifions par la suite l'importance relative que prennent certains facteurs de risque, tels que les exigences juridiques qui pèsent sur les organisations et les échanges, la démobilisation des membres, le manque de ressources financières et l'isolement du réseau par rapport au milieu communautaire et associatif. Le dynamisme des membres apparaît encore une fois assez clairement comme étant la principale préoccupation des enquêtés. En effet, leur désaffection pourrait mettre en danger l'existence du réseau, estiment 10 répondants ; on se rappelle que 11 responsables identifient la taille des effectifs et la contribution des membres à titre de facteurs de succès. Le manque de ressources financières arrive en deuxième place parmi les préoccupations ; la moitié des répondants (N = 7) considèrent qu'il mettrait en danger l'existence de leur réseau. Rappelons que la question du financement du réseau avait été signalée spontanément comme facteur de succès par deux répondants, dont un qui en fait également un facteur de risque dans la mesure où il n'est pas assuré. Il est peut-être utile d'ajouter que cette personne est engagée dans un réseau qui dispose d'un financement récurrent depuis sa création et qui est animé par des professionnels rémunérés.

Les exigences juridiques qui pèsent sur les organisations et les échanges ne semblent pas préoccuper outre mesure nos répondants, puisque seulement quatre d'entre eux jugent qu'il s'agit là d'un facteur susceptible de mettre leur réseau en péril. Cette notion renvoie ici au fait que sur le plan de la fiscalité les membres de réseaux d'échange qui sont inscrits comme travailleurs autonomes ou qui possèdent une entreprise sont tenus de déclarer comme revenus (imposables) les sommes équivalant aux biens ou aux services offerts dans le réseau¹. Il en va de même pour l'isolement du réseau par rapport au milieu communautaire et associatif ; seulement trois répondants l'ont considéré comme un facteur de risque.

¹ Au Québec, les questions d'ordre juridique n'ont jamais causé problème. Il en va toutefois autrement en France où certains membres du SEL d'Ariège ont eu des démêlés avec la justice au cours des années 1990. La Chambre des artisans et la Fédération du bâtiment et des travaux publics leur ont intenté un procès pour concurrence déloyale. Les membres du SEL ont été condamnés en première instance, mais pardonnés en septembre 1998 (Baron, 1999). Le juge a fait valoir que le but des SEL est non commercial et que les inculpés n'ont pas de compétences qui pourraient faire compétition aux entrepreneurs dûment enregistrés. Depuis, une loi-cadre a été adoptée ; on y propose une définition des SEL en tant qu'organisations menant des activités d'utilité sociale. Celles-ci sont réputées légales, mais exemptées du paiement d'impôts.

4. Les membres des réseaux et les liens d'usage

Ce chapitre s'intéresse aux personnes qui font partie des réseaux d'échange de proximité au Québec en 2008. Il s'attarde à leurs caractéristiques socioéconomiques, dans un premier temps, et, dans un deuxième temps, à leur rapport avec leur réseau.

4.1. Les caractéristiques socioéconomiques des adhérents

Les données obtenues au moyen du questionnaire destiné aux membres des réseaux d'échange permettent de décrire leurs principales caractéristiques socioéconomiques (annexe 2). Celles-ci ont trait au sexe, à l'âge, à la scolarité, à la composition du ménage, au type de logement, aux activités professionnelles, au revenu et à l'engagement dans la communauté.

4.1.1. Le sexe

Le fait d'appartenir à un réseau d'échange de proximité est d'abord un engagement des femmes. En effet, on remarque que trois membres sur quatre sont des femmes (75,2 % des répondants). C'est du moins ce que révèle l'échantillon ; la réserve sur sa représentativité faite dans le chapitre sur la méthodologie recommande cependant la prudence avant de projeter le constat sur l'ensemble des réseaux québécois.

4.1.2. L'âge

L'âge moyen des adhérents se situe à 47,5 ans ($\pm 14,5$ ans). On trouve tous les groupes d'âge dans les réseaux, comme le montre le tableau suivant. Cette répartition est toutefois différente de celle de la population du Québec en général.

Tableau 9 : Comparaison de l'âge des membres des réseaux étudiés avec celui de la population québécoise

	Membres des réseaux (2008)		Population québécoise (2007) *	
	N	%	N	%
15 à 24 ans	7	1,8	971 321	15,1
25 à 34 ans	90	23,4	1 055 339	16,4
35 à 44 ans	73	19,0	1 122 421	17,5
45 à 54 ans	81	21,0	1 246 371	19,4
55 à 64 ans	87	22,6	968 894	15,1
65 à 74 ans	37	9,6	593 258	9,2
75 à 84 ans	6	1,6	383 221	6,0
85 à 89 ans	4	1,0	85 719	1,3
TOTAL	385	100,0	6 426 544	100,0

Khi deux = 84,681 ; 7 d. l. ; $p < 0,001$ (significatif).

* Institut de la statistique du Québec, 2007a.

Le groupe d'âge des 25 à 34 ans est le plus grand dans les réseaux et se trouve surreprésenté par rapport à sa proportion dans la population québécoise. Les 55 à 64 ans sont aussi relativement nombreux, tandis que le poids du groupe des 15 à 24 ans est inférieur à celui qu'il représente dans la population québécoise en général (Institut de la statistique du Québec, 2007a).

4.1.3. La formation scolaire

Le tableau suivant révèle d'autres particularités des membres des réseaux et cette fois sur le plan de la formation scolaire.

Tableau 10 : Comparaison du plus haut niveau de formation atteint par les membres des réseaux et par la population québécoise

	Membres des réseaux (2008)		Population québécoise (2006)	
	N	%	N	%
Études secondaires	86	22,5	1 377 590	45,5
Études collégiales	127	33,2	992 365	32,8
Études universitaires	169	44,2	657 595	21,7
TOTAL	382	100,0	3 027 550	100,0

Khi deux = 133,564 ; 2 d. l. ; $p < 0,001$ (significatif).

Source : Recensement canadien de 2006. Compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

Sur le plan de la formation scolaire, il appert que presque un membre sur deux (44,2 % des répondants) est titulaire d'un diplôme universitaire. Ce niveau d'instruction est nettement supérieur à la moyenne québécoise puisqu'en 2006 seulement 21,7 % de la population du Québec avait obtenu un diplôme universitaire.

4.1.4. La composition des ménages

En ce qui a trait à la composition des ménages, près de la moitié (45,9 %) des répondantes et des répondants vivent seuls.

Tableau 11 : Comparaison de la composition des ménages entre les membres des réseaux et la population québécoise

	Membres des réseaux (2008)		Population québécoise (2006)	
	N	%	N	%
Personne vivant seul(e)	177	45,9	980 340	30,5
Avec conjoint(e)	78	20,2	853 890	26,6
Avec conjoint(e) et enfants	69	17,9	914 890	28,4
Avec colocataires	34	8,8	114 105	3,5
Avec enfant(s)	22	5,7	352 825	11,0
Avec parent (s)	4	1,0	--	--
Autre	2	0,5	--	--
TOTAL	386	100,0	3 216 050	100,0

Khi deux = 92,141 ; 4 d. l. ; $p < 0,001$ (significatif). Le test porte uniquement sur les cas où $N > 5$.
 Source : Recensement canadien de 2006. Compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

Dans l'ensemble du Québec, le taux de personnes vivant seules est moins élevé que chez les membres des réseaux. On remarque également que 38,1 % des répondants résident avec une conjointe ou un conjoint (la moitié de ces couples ont au moins un enfant). Seulement 5,7 % de l'échantillon est composé de personnes vivant avec un ou plusieurs enfants et sans conjoint, ce qui révèle que les familles monoparentales n'ont pas une présence aussi forte au sein des réseaux d'échange faisant l'objet de l'enquête que dans la population en général.

4.1.5. Les types de logements

Le modèle résidentiel de locataire s'avère dominant chez les adhérents des réseaux d'échange, comme en fait foi le tableau ci-après.

Tableau 12 : Comparaison des types de logements occupés par les membres des réseaux et par la population québécoise

	Membres des réseaux (2008)		Population québécoise (2007)	
	N	%	N	%
Logement dont la personne est propriétaire	145	37,7	1 923 166	58,7
Logement en location (appartement ou maison)	187	48,6	1 353 471	41,3
Logement dans une coopérative d'habitation	26	6,8		
Logement subventionné, HLM ou OMH	13	3,4		
Pension ou maison de chambre	6	1,6		
Autre type de logement	6	1,6	--	--
Résidences adaptées	2	0,5	--	--
TOTAL	385	100,0	3 276 637	100,0

Khi deux = 63,641 ; 1 d. l. ; $p < 0,001$ (significatif).

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages 1997, 2002 et 2007*. Compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

En effet, le taux de personnes propriétaires de leur logement s'avère beaucoup plus élevé dans l'ensemble de la population québécoise que chez les répondants (58,7 % comparativement à 37,7 %). Soulignons aussi la part considérable de membres des réseaux (6,8 %) qui occupent un logement dans une coopérative d'habitation, ce qui révèle la présence de personnes s'inscrivant dans des formes « alternatives » de logement.

4.1.6. L'emploi

On trouve une diversité d'occupations chez les membres de réseaux d'échange ayant pris part à la recherche.

Tableau 13 : Temps consacré chaque semaine par les membres des réseaux à différentes activités

Nombre d'heures	Travail rémunéré		Tâches ménagères		Activités bénévoles		Études		Recherche d'emploi	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
0	137	36,1	16	4,2	50	13,4	244	67,6	299	82,0
10 ou moins	36	9,5	117	30,9	127	34,0	57	15,8	46	12,6
11 à 15	18	4,7	79	20,8	66	17,6	16	4,4	9	2,5
16 à 20	14	3,7	52	13,7	35	9,4	5	1,4	7	1,9
21 à 25	21	5,5	36	9,5	20	5,3	7	1,9	2	0,5
26 à 30	20	5,3	24	6,3	19	5,1	9	2,5	0	0,0
31 à 35	45	11,8	6	1,6	18	4,8	1	0,3	2	0,5
36 à 40	48	12,6	10	2,6	10	2,7	8	2,2	0	0,0
Plus de 40	41	10,8	39	10,3	29	7,8	14	3,9	0	0,0
TOTAL	380	100,0	379	100,0	374	100,0	361	100,0	365	100,0

Pour ce qui regarde les activités auxquelles se consacrent les répondants, on peut agréger les données du tableau 13 en trois tiers en ce qui concerne l'emploi. Le premier groupe (36,1 % des personnes) est constitué de répondants qui n'exercent aucun travail rémunéré en novembre 2007, ce qui correspond à peu près au taux d'emploi de 60 % observé au Québec en 2006 (Institut de la statistique du Québec, 2007b). Le second groupe est formé des personnes qui ont un travail rémunéré à temps partiel. Le dernier tiers regroupe celles qui sont occupées à temps plein.

En ce qui concerne les études, le tiers des répondants y consacre du temps. Un répondant sur 10 s'y emploie à raison de 20 heures ou plus par semaine.

Par ailleurs, on peut penser que 13 % des répondants sont des femmes et parfois des hommes « au foyer », car c'est la proportion qui indique avoir consacré plus de 35 heures par semaine à des tâches ménagères pendant la période de référence. Si l'on examine les différences d'occupation du temps selon le sexe, l'ampleur du temps consacré aux tâches

ménagères par les femmes est supérieure à celle constatée chez les hommes ¹. C'est ainsi que 45,8 % des hommes effectuent 10 heures et moins de travaux ménagers par semaine, alors que seulement 31,7 % des femmes y consacrent le même temps. Dans le même sens, 14,9 % des hommes accomplissent ces tâches à raison de 21 heures et plus par semaine, tandis que les femmes le font dans une proportion de 35,2 %.

4.1.7. Les revenus

Les répondants se distinguent également sur le plan du revenu. De fait, il n'y a pas de concentration forte des membres des réseaux d'échange dans l'une ou l'autre des catégories, comme le montre le tableau suivant.

Tableau 14 : Niveau de revenu des répondants

	Répondants (brut)		Ménages (brut)	
	N	%	N	%
Moins de 10 000 \$ par année	114	31,1	19	15,4
Entre 10 000 \$ et 19 999 \$ par année	96	26,2	29	23,6
Entre 20 000 \$ et 39 999 \$ par année	102	27,9	27	22,0
40 000 \$ et plus par année	54	14,8	48	39,0
TOTAL	366	100,0	123	100,0

Dans notre échantillon, le niveau de revenu annuel brut n'est pas associé au fait d'être un homme ou une femme ². Il convient plutôt d'associer les différences de revenu à l'âge ³. On remarque en effet une certaine progression du revenu annuel brut jusqu'à 64 ans ; à 65 ans, près de la moitié des répondants de cette tranche d'âge (45,9 %) perçoivent un revenu qui se situe entre 20 000 \$ et 39 999 \$ par année. Et environ le tiers des 64 ans et moins se retrouvent dans la catégorie du très faible revenu (10 000 \$ et moins par année).

4.1.8. L'engagement dans la communauté

En ce qui concerne l'engagement dans la communauté, on constate que 59,3 % des répondants sont membres ou bénévoles d'une association de personnes autre que leur réseau d'échange, au sein de laquelle ils s'impliquent en participant à des activités qui exigent de donner du temps. Parmi ces personnes, un peu moins de la moitié (41,9 %) le font dans une seule association, et plus du tiers dans deux associations (37,9 % des personnes impliquées). Le fait qu'une personne impliquée sur cinq (20,2 %) le soit dans au moins trois associations est appréciable. Pour la moitié de ces personnes, cette implication suppose une fréquence de participation à une rencontre ou à une activité à raison d'une fois par mois. En cette matière, on n'observe pas de différence entre les hommes et les femmes ⁴, ni entre les différents groupes d'âge ¹. Il n'y a pas non plus davantage de

¹ Khi deux = 17,727 ; 8 d. l. ; p < 0,03 (significatif).

² Khi deux = 3,485 ; 3 d. l. ; p < 0,32 (non significatif).

³ Khi deux = 23,239 ; 9 d. l. ; p < 0,007 (significatif).

⁴ Khi deux = 6,614 ; 3 d. l. ; p < 0,08 (non significatif).

répondants qui se sont impliqués dans une association après leur adhésion à un réseau ², ce qui indique que la participation à un réseau d'échange n'a pas d'incidence directe sur l'engagement des personnes dans le milieu associatif. Ce résultat donnerait plutôt à penser que les personnes qui adhèrent à un réseau d'échange connaissent déjà le milieu associatif ou communautaire.

4.1.9. Synthèse : profil type des adhérents

Les données recueillies dans notre enquête permettent d'établir des similitudes avec d'autres études réalisées aux États-Unis quant au profil type des membres des réseaux d'échange de proximité (Jacob *et al.*, 2004 ; Collom, 2007). Il s'agit en grande majorité de femmes. L'âge moyen se situe autour de 45 ans. Les revenus des membres sont plutôt modestes, d'autant plus qu'on trouve plus souvent parmi eux que dans l'ensemble de la population des personnes sans emploi ou avec un emploi à temps partiel. On comprend dès lors qu'une proportion relativement forte des adhérents sont locataires. Par ailleurs, la scolarité de ces membres est plutôt élevée. Et ces personnes étaient déjà engagées dans leur communauté avant leur adhésion.

4.2. Le lien d'usage

Dans cette partie, nous présentons les résultats permettant de caractériser le lien d'usage qui unit les adhérents à leur réseau d'échange. Les variables d'intérêt concernent l'ancienneté de l'adhésion, les liens préalables avec le réseau, le contexte et les motifs d'adhésion ainsi que la nature et le degré de l'implication dans le réseau, en termes de volume des transactions effectuées, de la situation du débit/crédit individuel et de l'intensité de la participation aux activités sociales et aux instances de gouvernance du réseau.

4.2.1. L'adhésion

On constate à la lecture du tableau qui suit que notre échantillon comprend des adhérents vraiment nouveaux, tout comme des personnes qui font partie d'un réseau d'échange depuis plus de six ans.

Tableau 15 : Ancienneté de l'adhésion aux réseaux

	N	%
Moins de 6 mois	64	16,6
Entre 6 mois et 1 an	58	15,1
Entre 1 et 2 ans	105	27,3
Entre 2 et 4 ans	95	24,7
Entre 4 et 6 ans	43	11,2
Plus de 6 ans	20	5,2
TOTAL	385	100,0

¹ Khi deux = 0,660 ; 1 d. l. ; p < 0,41 (non significatif).

² Khi deux = 0,957 ; 1 d. l. ; p < 0,05 (non significatif).

Nous avons demandé aux répondants de quelle manière ils ont connu l'existence de leur réseau. La réponse la plus fréquente, comme le montre le tableau suivant, est « par une personne de l'entourage », c'est-à-dire des amis, des parents, des voisins ou des collègues.

Tableau 16 : Comment les adhérents ont connu le réseau

	N	%
Personne de l'entourage	223	50,3
Organisation fréquentée	73	16,5
Médias	50	11,3
Matériel promotionnel	31	7,0
Activité grand public tenue par un réseau	23	5,2
Internet	12	2,7
Autres moyens	31	7,0
TOTAL	443	100,0

Comme on le voit, c'est l'action d'une personne significative et le contact direct qui importent pour le recrutement de nouveaux membres. Ce constat rejoint celui de Collom (2007) qui remarque, dans une banque de temps américaine, que plus des deux tiers des adhérents ont connu l'existence du réseau par l'entremise d'un proche ou d'un parent. Au Québec, les organisations déjà fréquentées représentent la seconde source d'information au sujet du réseau dont les répondants sont devenus membres par la suite. Les précisions apportées par certains répondants permettent de constater qu'il s'agit d'une association locale (un jardin collectif, par exemple), d'une institution financière (comme la Caisse d'économie solidaire Desjardins) ou d'une organisation intermédiaire (un carrefour jeunesse-emploi). Viennent ensuite les médias (radio, télé, journaux, revues), ce qui inclut des médias alternatifs, dont les journaux de quartier et les bulletins d'information produits par des organismes communautaires.

Une autre dimension de l'adhésion réside dans les motifs pour se joindre à ce type d'association.

Tableau 17 : Motifs d'adhésion des membres aux réseaux

	N	Moyenne	Médiane	Écart-type	Minimum	Maximum
Pouvoir échanger des services (ou des biens) avec d'autres personnes	384	87,7	100,0	16,6	20,0	100,0
Obtenir des biens ou des services sans avoir à déboursier (de l'argent)	383	84,3	100,0	21,2	20,0	100,0
Prendre part à un groupe partageant mes valeurs	378	79,6	80,0	21,8	20,0	100,0
Aider les autres	384	79,3	80,0	19,9	20,0	100,0
Participer à une activité alternative	381	73,3	80,0	25,1	20,0	100,0
Partager mes connaissances	381	72,0	80,0	24,2	20,0	100,0
Connaître de nouvelles personnes ou développer de nouvelles amitiés	379	69,1	80,0	24,3	20,0	100,0
Avoir accès à des biens ou à des services difficilement trouvables ailleurs	380	60,2	60,0	26,1	20,0	100,0
Faire connaître mon expertise pour développer une clientèle	376	47,1	40,0	26,9	20,0	100,0
Augmenter mes chances de me trouver un emploi	378	35,3	20,0	24,2	20,0	100,0

Note : Le score maximal est 100.

Les principaux motifs d'adhésion invoqués par les répondants sont les suivants, en ordre d'importance :

- Pouvoir échanger des services (ou des biens) avec d'autres personnes.
- Obtenir des biens ou des services sans avoir à déboursier (de l'argent).
- Prendre part à un groupe dont on partage les valeurs.
- Aider les autres.
- Participer à une activité alternative.
- Partager ses connaissances.

Quant aux motifs liés à l'employabilité (« faire connaître mon expertise pour développer une clientèle » et « augmenter mes chances de me trouver un emploi »), ils obtiennent un score plutôt faible et ne représentent donc pas des motifs répandus pour lesquels les membres se joignent à un réseau.

On note une différence significative entre les hommes et les femmes quant à l'importance accordée à certains motifs d'adhésion.

Tableau 18 : Motifs d'adhésion aux réseaux selon le sexe

	Score moyen		F	p < (significatif)
	Femmes	Hommes		
Obtenir des biens ou des services sans avoir à déboursier (de l'argent)	86,5	78,1	11,861	0,001
Connaître de nouvelles personnes ou développer de nouvelles amitiés	67,7	74,0	4,845	0,02
Partager mes connaissances	69,7	78,9	10,523	0,001
Aider les autres	77,4	85,6	12,285	0,001
Faire connaître mon expertise pour développer une clientèle	44,4	55,3	11,762	0,001

Note : Le score maximal est 100.

Les hommes évoquent plus fortement les objectifs de « connaître de nouvelles personnes ou développer de nouvelles amitiés », « partager ses connaissances » et « aider les autres ». Pour les femmes, « obtenir des biens ou des services sans avoir à déboursier (de l'argent) » se révèle plus important que pour les hommes.

On observe également des différences significatives quant aux motivations poussant à devenir membre d'un réseau selon l'âge des membres.

Tableau 19 : Motifs d'adhésion aux réseaux selon l'âge

	Score moyen				F	p < (significatif)
	15 à 34 ans	35 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus		
Obtenir des biens ou des services sans avoir à déboursier (de l'argent)	87,2	85,1	85,5	75,1	3,794	0,011
Partager mes connaissances	66,5	68,4	76,6	77,8	5,075	0,002
Augmenter mes chances de me trouver un emploi	33,1	36,8	38,2	25,7	3,268	0,021
Participer à une activité alternative	80,2	70,6	72,2	69,6	3,315	0,020

Note : Le score maximal est 100.

Les 15 à 34 ans cherchent davantage à « obtenir des biens ou des services sans avoir à déboursier (de l'argent) » et à « participer à une activité alternative », tandis que les 50 ans et plus aspirent à ce que le réseau les amène à « partager [leurs] connaissances ». En ajoutant les variables relatives à la scolarité et au revenu, on peut repérer des profils plus précis quant aux motifs d'adhésion au réseau d'échange.

Tableau 20 : Motifs d'adhésion aux réseaux selon le plus haut niveau de scolarité atteint

	Score moyen			F	p < (significatif)
	Secondaire	Collégial	Universitaire		
Pouvoir échanger des services (ou des biens) avec d'autres personnes	82,6	86,8	90,9	7,391	0,001
Connaître de nouvelles personnes ou développer de nouvelles amitiés	76,0	67,2	66,7	4,583	0,011
Augmenter mes chances de me trouver un emploi	41,9	33,7	32,5	4,596	0,011
Participer à une activité alternative	63,8	72,3	78,5	10,161	0,001
Prendre part à un groupe partageant mes valeurs	72,5	80,3	82,0	5,443	0,005

Note : Le score maximal est 100.

De façon relative, les moins scolarisés adhèrent au réseau surtout pour « connaître de nouvelles personnes ou développer de nouvelles amitiés » et « augmenter [leurs] chances de [se] trouver un emploi ». Chez les plus scolarisés, les motifs les plus caractéristiques sont différents. On espère plutôt « participer à une activité alternative » et « prendre part à un groupe partageant mes valeurs » ainsi que « pouvoir échanger des services (ou des biens) avec d'autres personnes », un motif tout de même important chez les répondants, peu importe leur scolarité.

Tableau 21 : Différences de motifs d'adhésion aux réseaux selon le revenu annuel

	Score moyen				F	p < (significatif)
	Moins de 10 000 \$	10 000 \$ à 19 999 \$	20 000 \$ à 39 999 \$	40 000 \$ et plus		
Avoir accès à des biens ou à des services difficilement trouvables ailleurs	67,6	62,2	56,4	53,1	5,338	0,001
Connaître de nouvelles personnes ou développer de nouvelles amitiés	75,5	68,9	63,6	67,5	4,492	0,004
Partager mes connaissances	76,6	71,7	65,9	71,3	3,450	0,017
Faire connaître mon expertise pour développer une clientèle	53,8	50,2	41,4	38,1	6,285	0,000
Augmenter mes chances de me trouver un emploi	43,8	38,0	28,9	26,2	10,227	0,001
Participer à une activité alternative	78,9	76,8	68,0	71,7	4,094	0,007
Prendre part à un groupe partageant mes valeurs	82,7	84,7	74,4	76,1	4,825	0,003

Note : Le score maximal est 100.

Lorsque l'on considère le revenu, les personnes les moins favorisées sur ce plan accordent davantage d'importance aux retombées économiques pour justifier leur adhésion (avoir accès à des biens et améliorer leurs possibilités d'emploi, par exemple). La question de l'activité alternative et des valeurs s'avère également relativement importante.

4.2.2. Le recours au réseau

L'implication dans le réseau est notamment mesurée par la fréquence des transactions qu'on y effectue. Nous avons vérifié la fréquence selon laquelle les adhérents recourent au réseau pour acquérir un bien ou un service, et celle selon laquelle ils fournissent un bien ou un service. Deux périodes de référence sont utilisées : le mois de novembre 2007 à titre de mois témoin et le mois moyen ou habituel pour le répondant.

Tableau 22 : Fréquences mensuelles du recours aux réseaux

Novembre 2007		
Fréquence	N	%
Pas une fois	164	43,0
Une fois	92	24,1
Deux fois	65	17,1
Trois fois et plus	60	15,7
TOTAL	381	100,0

Mois usuel		
Fréquence	N	%
Moins d'une fois	260	70,7
Une ou deux fois	74	20,1
Trois fois et plus	34	9,2
TOTAL	368	100,0

Les données obtenues montrent que la fréquence d'utilisation des réseaux est assez faible dans l'ensemble, lorsque l'on considère le mois de novembre 2007 à titre de référence. Globalement, près de la moitié (43,0 %) des répondants affirment ne pas avoir recouru au réseau pour se procurer un bien ou un service pendant le mois témoin ; le quart (24,1 %) l'a utilisé une seule fois, 17,1 % deux fois et 15,7 % trois fois ou plus (ce groupe inclut près de 10,0 % de tous les répondants qui affirment y avoir eu recours plus de quatre fois). C'est donc dire que les utilisateurs assidus sont largement minoritaires, tandis que, rappelons-le, près de la moitié des adhérents sont inactifs pendant le mois témoin.

Dans un mois usuel, les trois quarts (70,7 %) des répondants affirment avoir recours au réseau moins d'une fois, en moyenne. Près d'un adhérent sur cinq (20,1 %) estime y recourir une ou deux fois par mois, tandis que moins d'un répondant sur dix (9,2 %) affirme l'utiliser trois fois ou plus par mois. Ces observations relatives à l'usage relativement restreint des réseaux rejoignent celles faites par d'autres chercheurs au Royaume-Uni (Seyfang, 1997 ; Caldwell, 2000) et aux États-Unis (Jacob *et al.*, 2004).

Intéressons-nous aux caractéristiques des personnes qui recourent peu ou prou à leur réseau. Sur cet aspect, la fréquence ne varie pas en fonction du revenu ou du sexe. On remarque d'abord chez les universitaires un recours au réseau relativement peu fréquent,

peu importe le mois de référence ¹. On se rappelle qu'en plus de vouloir échanger des biens et des services les personnes les plus scolarisées sont attirées dans les réseaux par certains aspects idéologiques qu'elles leur attribuent (la recherche d'une alternative sociale et la communauté de valeurs).

On remarque en outre que l'âge ou l'étape de vie entre en ligne de compte pour recourir plus ou moins souvent au réseau. En effet, chez les 35 à 49 ans qui vivent, croyons-nous, une période industrielle au travail et à l'éducation des enfants, on ne retrouve aucun utilisateur « intensif » (recours au réseau trois fois ou plus par mois) ². D'ailleurs, le manque de temps lié aux activités professionnelles et familiales constitue la raison la plus souvent évoquée comme limite à une participation plus importante dans le réseau. Le réflexe de penser recourir au réseau pour se procurer un bien ou un service ainsi que la variété de l'offre des biens et services offerts au sein du réseau viennent tout juste après, parmi les éléments qui limitent la fréquence des échanges, affirment les répondants. Cela explique peut-être pourquoi plus de gens considèrent avoir fourni plus que ce qu'ils ont reçu de leur réseau, comme nous le verrons.

Tableau 23 : Facteurs limitant le recours aux réseaux, d'après les répondants

	N *	%
Je manque de temps.	148	15,2
Je n'ai pas toujours le réflexe de penser que ce dont j'ai besoin peut être offert dans le réseau.	145	14,9
Les biens ou services dont j'ai besoin ne sont pas toujours offerts à l'intérieur du réseau.	137	14,0
Je n'ai pas beaucoup de besoins, ni beaucoup de services à offrir. Mais j'aime appartenir à ce groupe.	124	12,7
Il est parfois difficile d'entrer en contact avec les personnes qui offrent ce dont j'ai besoin.	90	9,2
Les membres du réseau ne me contactent pas pour me faire des demandes.	81	8,3
Je ne désire pas vraiment recevoir, je préfère offrir seulement.	63	6,5
Je suis réticent(e) à l'idée de contacter quelqu'un que je ne connais pas, surtout si cette personne doit venir chez moi ou entrer dans mon intimité (ménage, massage...).	60	6,1
Je me demande si les services ou les biens offerts par les membres sont de bonne qualité.	39	4,0
J'ai peur de déranger les autres.	22	2,3
Autre	67	6,9
TOTAL	976	100,0

* Les membres pouvaient choisir plusieurs facteurs.

¹ Pour novembre 2007, khi deux = 17,105 ; 6 d. l. ; p < 0,009 (significatif). Pour un mois usuel, khi deux = 15,923 ; 4 d. l. ; p < 0,003 (significatif).

² Khi deux = 14,684 ; 6 d. l. ; p < 0,023 (significatif).

Comme ce sera le cas pour la fourniture de biens et de services, la participation aux activités du réseau, hormis l'échange ¹ et l'implication dans les structures décisionnelles ², est associée à un recours relativement fréquent au réseau. Il apparaît également que l'ancienneté du réseau intervient dans la fréquence du recours au réseau ³, et ce, de façon paradoxale. Chez les réseaux les plus anciens (ceux créés entre 1996 et 2003), on trouve à la fois une plus grande proportion de non-utilisateurs et d'utilisateurs assidus, comme si le recours au réseau se polarisait davantage que dans les réseaux plus récents. Au fur et à mesure que le réseau vieillit, on deviendrait, toute proportion gardée, plutôt actif ou plutôt passif.

4.2.3. La fourniture de biens et de services au réseau

Parmi les répondants, 42,6 % ne fournissent aucun bien ou service au réseau en novembre 2007. Un adhérent sur cinq (21,7 %) dit le faire à une reprise au cours de ce mois, 13,2 % à deux reprises et près du quart (22,5 %) le font à trois reprises ou plus (13,8 % de tous les répondants contribuent plus de quatre fois pendant ce temps). Pour le mois de novembre 2007, on constate donc que les fournisseurs les plus assidus sont plus nombreux que les grands demandeurs, si l'on compare les données des tableaux 22 et 24.

Tableau 24 : Fréquences mensuelles de la fourniture aux réseaux

Novembre 2007		
Fréquence	N	%
Pas une fois	155	42,6
Une fois	79	21,7
Deux fois	48	13,2
Trois fois et plus	82	22,5
TOTAL	364	100,0

Mois usuel		
Fréquence	N	%
Moins d'une fois	264	70,4
Une ou deux fois	76	20,3
Trois fois et plus	35	9,3
TOTAL	375	100,0

Pris comme référence, le mois usuel change la donne. La situation ressemble à celle qui concerne le recours au réseau. En effet, 70,4 % des répondants affirment rendre un bien ou un service moins d'une fois par mois. Puis, un adhérent sur cinq (20,3 %) le fait en moyenne une ou deux fois par mois, tandis que moins d'un répondant sur 10 (9,3 %) affirme le faire trois fois ou plus par mois. Fait à noter, un très petit groupe (7 personnes, soit 0,9 % des répondants) indique une fréquence d'utilisation qui dépasse, en moyenne, huit transactions par mois ; c'est tout de même plus que le recours au service à raison de huit fois par mois (un seul répondant).

¹ Pour novembre 2007, khi deux = 18,304 ; 9 d. l. ; p < 0,04 (significatif).

² Pour novembre 2007, khi deux = 17,172 ; 3 d. l. ; p < 0,001 (significatif).

³ Pour novembre 2007, khi deux = 9,558 ; 3 d. l. ; p < 0,023 (significatif).

Dans un autre ordre d'idées, la participation aux instances de gouvernance ¹ et aux activités autres que l'échange ² apparaît lourde de conséquences pour la fourniture de biens et services au réseau. Peu importe la période de référence, et ce, tant pour le recours au réseau que pour la fourniture, ces formes de participation accompagnent une forte intensité d'utilisation du réseau.

À la lumière de ces résultats, on peut donc dire que le volume des échanges reste plutôt modeste et que les réseaux d'échange de proximité demeurent une ressource marginale d'approvisionnement pour les personnes qui en sont membres.

4.2.4. L'équilibre entre le crédit et le débit

La balance du crédit et du débit des membres donne un indicateur supplémentaire de l'implication des membres dans leur réseau. Les données du questionnaire montrent que les trois quarts des répondants sont en situation d'équilibre et même de surplus (une proportion de 38,6 % des participants estiment être à parité et 39,4 % en surplus). En revanche, près du quart (22,0 % des participants à l'enquête) calculent avoir obtenu plus que ce qu'ils ont fourni.

Tableau 25 : Balance du crédit et du débit, selon la perception des répondants

	N	%
Obtenu plus que fourni	84	22,0
Fourni plus qu'obtenu	150	39,4
Équilibre	147	38,6
TOTAL	381	100,0

On peut donc dire que dans l'ensemble il n'y a pas d'endettement chronique des membres en termes de monnaie parallèle. Il semble que les motivations basées sur des raisons altruistes expliquent en bonne partie le fait qu'une minorité soit débitrice. On retrouve un constat similaire dans les recherches de Collom (2007) et de Seyfang (2004).

4.2.5. Les autres formes de participation

En ce qui concerne la participation aux activités organisées par le réseau, plus du tiers (37,3 %) des répondants affirment y prendre part à l'occasion. Près du quart (22,6 %) le fait régulièrement et un membre sur cinq (19,9 %), rarement. Du côté des absents, 16,3 % des répondants ne participent jamais aux activités et semblent s'en tenir aux échanges de biens ou de services.

¹ Pour novembre 2007, khi deux = 23,705 ; 3 d. l. ; p < 0,001 (significatif).

² Pour novembre 2007, khi deux = 18,304 ; 9 d. l. ; p < 0,04 (significatif).

Tableau 26 : Participation des membres aux activités hors échange

	N	%
Jamais	62	16,3
Rarement	76	19,9
À l'occasion	142	37,3
Régulièrement	86	22,6
Pas d'activités dans mon réseau	15	3,9
TOTAL	381	100,0

Tableau 27 : Participation des membres à la gouvernance des réseaux

	N	%
Oui	77	20,5
Non	288	76,8
Absence d'instances dans le réseau	10	2,7
TOTAL	375	100,0

Enfin, en ce qui concerne l'implication dans la gouvernance des réseaux, il apparaît qu'un membre sur cinq (20,5 %) prend part à l'une ou l'autre des structures consultatives ou décisionnelles de son réseau (conseil d'administration, comité ou conseil exécutif ou autre comité). Comme nous le verrons plus loin, l'intensité de l'implication est à mettre en rapport avec le jugement que les membres portent sur leur réseau.

En somme, le lien d'usage prend des formes variées dans les réseaux. Les motifs d'adhésion varient selon les groupes sociaux, c'est-à-dire lorsque l'on considère le sexe et l'âge. Du côté du recours et de la fourniture des services, leur fréquence s'avère modeste. Ici également entre en ligne de compte le moment de la vie d'un adhérent, dans la mesure où l'accaparement d'un travail salarié ou de jeunes enfants limitent l'utilisation du réseau. Celle-ci dépend également de son implication dans les instances du réseau et de l'âge du réseau.

5. L'appréciation du réseau

Ce chapitre s'intéresse à l'opinion des répondants à l'égard de leur réseau. Après la présentation générale des résultats, le propos prend une forme plus analytique en examinant en quoi les caractéristiques socioéconomiques des répondants, le lien d'usage et les aspects organisationnels des réseaux peuvent être associés à des appréciations différenciées.

5.1. Les données générales

Les répondants se sont prononcés sur huit énoncés pouvant refléter leur satisfaction à l'égard de leur réseau.

Tableau 28 : Sources de satisfaction des membres des réseaux

	N	Moyenne	Médiane	Écart-type	Minimum	Maximum
Je trouverais dommage que le réseau cesse de fonctionner.	383	92,1	100	17,8	20	100
Les moyens qui sont à la disposition des membres de mon réseau pour diffuser les offres de biens et services sont adéquats.	382	82,1	80	17,2	20	100
Je suis satisfait-e de la diversité des biens et services offerts par les membres de mon réseau.	379	81,2	80	19,5	20	100
Je suis satisfait-e de la qualité des biens et services offerts par les membres de mon réseau.	373	79,2	80	17,5	20	100
Mon réseau contribue à dynamiser la vie communautaire dans ma localité.	378	77,8	80	22,6	20	100
Le réseau d'échange répond à mes attentes.	380	75,9	80	19,5	20	100
Si le réseau cessait de fonctionner, ma situation économique se détériorerait.	385	38,2	20	24,1	20	100
Je pense à quitter le réseau.	379	30,9	20	19,4	20	100

Note : Le score maximal est 100.

On le voit bien, les énoncés de satisfaction sont plutôt généraux. En fait, on ne peut vraiment comprendre les ressorts de l'appréciation qu'en faisant des comparaisons statistiques. À ce propos, on n'observe pas de différence significative entre les hommes et les femmes sur aucun de ces énoncés de satisfaction.

5.2. L'appréciation selon les caractéristiques socioéconomiques des répondants

Certains énoncés suscitent des appréciations différenciées, par exemple entre les groupes d'âge. D'après le tableau 29, plus on est âgé, moins on trouve que le réseau répond à ses attentes et moins on estime que les moyens qui sont à la disposition des membres pour diffuser les offres de biens et de services disponibles sont adéquats. Chez les plus jeunes, on pense, plus que chez les autres groupes d'âge, qu'il serait dommage que le réseau cesse ses activités.

Tableau 29 : Appréciation des réseaux selon l'âge des membres

	Score moyen				F	p < (significatif)
	15 à 34 ans	35 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus		
Les moyens qui sont à la disposition des membres de mon réseau pour diffuser les offres de biens et services sont adéquats.	85,8	79,4	83,7	76,5	4,456	0,004
Je trouverais dommage que le réseau cesse de fonctionner.	96,7	89,6	93,2	87,6	4,349	0,005
Le réseau d'échange répond à mes attentes.	80,2	73,0	75,7	73,2	2,700	0,046

Note : Le score maximal est 100.

Tableau 30 : Appréciation des réseaux selon le revenu annuel des membres

	Score moyen				F	p < (significatif)
	Moins de 10 000 \$	10 000 \$ à 19 999 \$	20 000 \$ à 39 999 \$	40 000 \$ et plus		
Si le réseau cessait de fonctionner, ma situation économique se détériorerait.	46,4	40,6	33,9	27,4	9,771	0,000

Note : Le score maximal est 100.

Par ailleurs, plus les revenus des adhérents sont élevés, moins ils considèrent que si le réseau cessait de fonctionner leur situation économique se détériorerait. Chez les personnes dont le revenu est plus faible, l'opinion est tout à fait différente. C'est dire que l'impact économique, pour les personnes, de leur participation à un réseau d'échange est inversement proportionnel à leur niveau de revenu. Autrement dit, les personnes qui appartiennent aux groupes à plus faible revenu voient plus que les autres leur situation économique s'améliorer quand ils font partie d'un réseau d'échange de proximité.

5.3. L'appréciation selon le lien d'usage

Le lien d'usage que les membres ont établi est également à mettre en relation avec l'appréciation qu'ils font de leur réseau, selon les tableaux qui suivent.

Tableau 31 : Appréciation des réseaux selon la fréquence de la fourniture faite par les membres au cours d'un mois usuel

	Score moyen			F	p < (significatif)
	Moins d'une fois	Une ou deux fois	Trois fois et plus		
Je pense à quitter le réseau.	32,8	26,9	26,9	3,585	0,029
Si le réseau cessait de fonctionner, ma situation économique se détériorerait.	34,4	47,4	42,9	10,145	0,000
Le réseau d'échange répond à mes attentes.	73,1	81,3	81,7	7,190	0,001

Note : Le score maximal est 100.

Tableau 32 : Appréciation des réseaux selon le recours moyen des membres par mois

	Score moyen			F	p < (significatif)
	Moins d'une fois	Une ou deux fois	Trois fois et plus		
Les moyens qui sont à la disposition des membres de mon réseau pour les offres de biens et services sont adéquats.	80,4	89,7	84,1	7,988	0,000
Je pense à quitter le réseau.	33,1	23,4	26,2	7,461	0,001
Je suis satisfait-e de la qualité des biens et services offerts par les membres de mon réseau.	77,4	84,9	84,1	6,146	0,002
Je suis satisfait-e de la diversité des biens et services offerts par les membres de mon réseau.	79,6	88,0	82,8	5,167	0,006
Si le réseau cessait de fonctionner, ma situation économique se détériorerait.	33,6	49,7	52,9	19,957	0,000
Le réseau d'échange répond à mes attentes.	72,7	87,0	79,3	15,965	0,000

Note : Le score maximal est 100.

Dans un premier temps, on constate que plus grande est la fréquence de recours au réseau, plus grande est la satisfaction ressentie au regard de plusieurs énoncés. L'association entre l'appréciation et la fréquence de fourniture de biens ou de services est moins forte, dans la mesure où l'on trouve des confirmations statistiques sur un plus petit nombre d'énoncés.

Tableau 33 : Appréciation des réseaux selon le bilan fait par les membres de leur contribution

	Score moyen			F	p < (significatif)
	Obtenu plus que fourni	Fourni plus qu'obtenu	Équilibre		
Les moyens qui sont à la disposition des membres de mon réseau pour diffuser les offres de biens et services sont adéquats.	84,9	79,2	83,9	3,986	0,019
Je suis satisfait-e de la qualité des biens et services offerts par les membres de mon réseau.	83,8	75,3	80,7	7,026	0,001
Je suis satisfait-e de la diversité des biens et services offerts par les membres de mon réseau.	84,9	77,0	83,5	6,032	0,003
Si le réseau cessait de fonctionner, ma situation économique se détériorerait.	43,6	33,6	38,9	5,070	0,007
Le réseau d'échange répond à mes attentes.	78,8	72,0	78,1	4,832	0,008

Note : Le score maximal est 100.

Dans un deuxième temps, les personnes qui sont en déficit (qui ont reçu plus qu'elles n'ont fourni) apprécient plus leur réseau que ne le font celles qui sont en surplus (fourni plus que reçu). Le sentiment d'avoir fourni plus que ce qu'on a reçu suscite donc une appréciation plus faible sur plusieurs énoncés.

Tableau 34 : Appréciation des réseaux selon la participation des membres aux activités

	Score moyen				F	p < (significatif)
	Jamais	Rarement	À l'occasion	Régulièrement		
Je pense à quitter le réseau.	35,4	36,3	27,8	26,1	6,375	0,000
Je suis satisfait-e de la qualité des biens et services offerts par les membres de mon réseau.	74,3	74,7	80,9	84,0	6,025	0,001
Je suis satisfait-e de la diversité des biens et services offerts par les membres de mon réseau.	81,0	77,1	81,9	84,5	2,047	0,107
Le réseau d'échange répond à mes attentes.	70,0	70,0	78,6	81,9	8,181	0,000

Note : Le score maximal est 100.

Dans un troisième temps, plus les membres participent aux activités organisées par leur réseau, plus ils apprécient celui-ci. Ils songent beaucoup moins à quitter le réseau, ils sont plus satisfaits de la qualité des biens et services offerts par les membres et ils considèrent davantage que si le réseau cessait de fonctionner leur situation économique se détériorait. De fait, les participants aux activités de leur réseau s'accordent pour dire que celui-ci répond à leurs attentes. Le fait d'être présent ou non dans les structures décisionnelles d'un réseau n'entraîne d'aucune façon, sur le plan statistique, une différence dans l'appréciation.

En conséquence, les tests statistiques le révèlent clairement : plus les personnes ont un lien d'usage intense avec leur réseau, plus elles apprécient celui-ci et sont satisfaites de ce qu'il leur apporte.

5.4. L'appréciation selon les caractéristiques organisationnelles des réseaux

Quand on se tourne vers les caractéristiques des réseaux, on observe là encore des différences significatives sur divers énoncés de satisfaction. En fait, pour tous les énoncés de satisfaction, les différences entre chacun des réseaux sont significatives ($p < 0,002$), sauf en ce qui concerne l'énoncé « Si le réseau cessait de fonctionner, ma situation économique se détériorerait ». D'ailleurs, si l'on compare l'Accorderie de Québec avec tous les autres réseaux, les différences sont significatives sur tous les énoncés ($p < 0,02$), les membres de ce réseau apparaissant relativement plus satisfaits. Notre hypothèse est que des particularités organisationnelles font que les membres expriment une appréciation à chaque énoncé qui varie selon le réseau. Examinons d'autres résultats afin d'approfondir l'analyse. Nous retenons d'abord la variable de l'âge des réseaux.

Tableau 35 : Appréciation des réseaux selon l'ancienneté de leur constitution

	Score moyen		F	p < (significatif)
	1996 à 2003	2004 à 2007		
Je pense à quitter le réseau.	33,8	28,9	5,358	0,021
Je trouverais dommage que le réseau cesse de fonctionner.	88,4	94,0	7,890	0,005
Le réseau d'échange répond à mes attentes.	72,7	77,8	5,431	0,020

Note : Le score maximal est 100.

D'après le tableau 34, les membres des réseaux les plus récents, c'est-à-dire ceux qui ont été créés à partir de 2004, sont plus satisfaits que les membres des réseaux les plus anciens sur certains énoncés. Ainsi, dans les réseaux créés entre 1996 et 2003, on songe davantage à quitter le réseau, on trouverait moins dommage que le réseau cesse de fonctionner et on considère dans une moins large mesure que le réseau correspond à ses attentes, contrairement à ce qu'affirment les membres des réseaux créés à partir de 2004. On peut expliquer ces différences de la manière suivante. Les responsables des réseaux les plus récents disent que la création de leur réseau a été soigneusement planifiée, que la tenue d'activités occupe une place importante dans leur réseau et que des permanents y travaillent. Là résideraient quelques caractéristiques organisationnelles qui suscitent davantage de satisfaction chez les membres.

Les possibilités offertes par le territoire pourraient également influencer l'appréciation que les membres manifestent à l'égard de leur réseau. En effet, le tableau suivant indique des différences d'appréciation selon que l'on considère les réseaux situés dans les plus grandes villes et ceux situés en région.

Tableau 36 : Appréciation des réseaux selon le milieu géographique des réseaux

	Score moyen		F	p < (significatif)
	Milieu urbain *	Région **		
Je suis satisfait-e de la diversité des biens et services offerts par les membres de mon réseau.	82,7	77,0	5,960	0,015
Le réseau d'échange répond à mes attentes.	77,3	71,5	5,765	0,017
Mon réseau contribue à dynamiser la vie communautaire dans ma localité.	79,1	73,8	3,867	0,050

Note : Le score maximal est 100.

* Milieu urbain : les villes de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

** Région : les réseaux de Granby, Saint-Basile-le-Grand, MRC Memphrémagog, Cap-à-l'Aigle, Bois-Francs, Sainte-Adèle et Rivière-du-Loup.

Tout indique que dans les milieux urbains, tels que nous les définissons ici, les membres éprouvent davantage de satisfaction sur quelques énoncés. Afin de comprendre ce qui se passe, arrêtons-nous à l'aspect de la diversité des biens et services offerts pour lequel l'appréciation est plus forte en milieu urbain. Il est plausible que la variété de services soit plus forte dans les grandes agglomérations, à cause de la concentration de compétences variées et pouvant trouver preneurs dans les réseaux d'échange de proximité.

Ce chapitre a montré en quoi les caractéristiques des personnes sont associées à une plus ou moins grande satisfaction à l'égard des réseaux. Nous avons également vu que l'usage relativement intensif des activités et services offerts ainsi qu'une qualité d'organisation supérieure sont associés à une plus grande appréciation. Dans le prochain chapitre, nous nous intéressons aux retombées perçues par les adhérents.

6. Les retombées perçues

L'enquête s'est attardée à la perception par les répondants de ce que leur permettait leur réseau. Comme au chapitre précédent, après la présentation générale des résultats suivent des analyses statistiques des réponses selon les caractéristiques des répondants, leur lien d'usage et certaines particularités des réseaux. La mise en rapport entre certains phénomènes permet de comprendre davantage en quoi les aspects social, relationnel et idéologique s'avèrent aussi importants dans les réseaux d'échange, que ce soit au Québec, au Royaume-Uni (Seyfang, 2003) ou aux États-Unis (Jacob *et al.*, 2004).

6.1. Les données générales

Les répondants étaient donc appelés à donner leur avis sur une liste de 18 énoncés qui correspondent à des retombées possibles de leur participation à un réseau d'échange de proximité, et ce, à l'aide d'une échelle de Likert. Le tableau suivant expose les résultats obtenus.

Dans l'ordre, les cinq énoncés qui expriment les retombées les plus positives sont :

- Vivre davantage selon mes valeurs.
- Consommer d'une manière plus respectueuse de l'environnement.
- Aider les autres.
- Sentir que je peux être utile aux autres.
- Sentir que je peux contribuer à changer la société.

Il est remarquable qu'aucun de ces énoncés n'ait trait à la dimension économique du réseau. Les choix priorisés renvoient plutôt à des dimensions idéologiques, environnementales et relevant de la solidarité sociale.

Quatre énoncés suscitent une relative désapprobation chez les répondants :

- Établir des contacts utiles pour me trouver un emploi.
- Acquérir des habiletés ou des connaissances qui m'aideront à me trouver un emploi.
- Améliorer mon état de santé (physique ou psychologique).
- Me procurer des biens ou des services qui seraient difficiles à trouver autrement.

L'employabilité n'occupe pas une place importante dans les retombées identifiées par les membres des réseaux. En effet, arrivent en dernière place les deux énoncés concernant spécifiquement l'employabilité : « établir des contacts utiles pour me trouver un emploi » et « acquérir des habiletés ou des connaissances qui m'aideront à me trouver un emploi ». Collom (2007) avait constaté la même chose dans son étude d'une banque de temps aux États-Unis. Il faut rappeler que l'emploi fait rarement partie des motifs d'adhésion pour les adhérents québécois : « augmenter mes chances de me trouver un emploi » n'est pas du tout important au moment d'adhérer à un réseau (tableau 17).

Tableau 37 : Les retombées des réseaux du point de vue des membres

	N	Moyenne	Médiane	Écart-type	Minimum	Maximum
Vivre davantage selon mes valeurs.	382	79,1	80,0	23,3	20,0	100,0
Consommer de manière plus respectueuse de l'environnement.	382	77,9	80,0	23,7	20,0	100,0
Aider les autres.	381	77,4	80,0	20,6	20,0	100,0
Sentir que je peux être utile aux autres.	385	76,4	80,0	21,9	20,0	100,0
Sentir que je peux contribuer à changer la société.	382	74,7	80,0	23,7	20,0	100,0
Apprécier les habiletés des gens qui vivent dans ma localité.	383	72,2	80,0	23,8	20,0	100,0
M'autonomiser par rapport au système économique conventionnel.	379	71,3	80,0	25,6	20,0	100,0
Entrer en contact avec des gens vivant des réalités différentes des miennes.	380	70,7	80,0	24,1	20,0	100,0
Faire des économies.	383	69,1	80,0	24,9	20,0	100,0
Améliorer ma qualité de vie.	384	66,9	60,0	24,7	20,0	100,0
Rencontrer de nouvelles personnes ou développer de nouvelles amitiés.	385	66,8	60,0	24,5	20,0	100,0
Créer des liens avec d'autres membres qui résident à proximité.	385	66,5	80,0	26,2	20,0	100,0
Prendre part à des activités de groupe.	381	64,7	60,0	26,0	20,0	100,0
Obtenir des biens ou des services dont je devrais me passer si j'avais à déboursier.	384	63,3	60,0	27,6	20,0	100,0
Me procurer des biens ou des services qui seraient difficiles à trouver autrement.	383	55,2	60,0	26,9	20,0	100,0
Améliorer mon état de santé (physique ou psychologique).	385	49,6	40,0	27,2	20,0	100,0
Acquérir des habiletés ou des connaissances qui m'aideront à me trouver un emploi.	384	37,3	20,0	24,1	20,0	100,0
Établir des contacts utiles pour me trouver un emploi.	384	36,1	20,0	24,0	20,0	100,0

Note : Le score maximal est 100.

6.2. L'estimation des retombées selon les caractéristiques socioéconomiques des répondants

L'ordre de priorisation des énoncés demeure sensiblement le même chez les répondants, peu importe leurs caractéristiques. Toutefois, l'intensité à l'égard de chacun des énoncés varie selon différentes caractéristiques des répondants, notamment en ce qui concerne le sexe.

Tableau 38 : Estimation des retombées des réseaux selon le sexe des membres

	Score moyen		F	p < (significatif)
	Femmes	Hommes		
Consommer de manière plus respectueuse de l'environnement.	80,0	72,2	7,936	0,005
Aider les autres.	76,1	81,5	4,890	0,028
M'autonomiser par rapport au système économique conventionnel.	73,2	66,1	5,545	0,019

Note : Le score maximal est 100.

Les hommes considèrent plus fortement que les femmes, et ce, de manière statistiquement significative, que le réseau leur permet d'« aider les autres », tandis que le score attribué par les femmes aux énoncés voulant que le réseau leur permette de « consommer de manière plus respectueuse de l'environnement » et de « s'autonomiser par rapport au système économique conventionnel » est ressorti avec plus de force que chez les hommes. L'explication réside sans doute dans des sensibilités différentes chez les uns et les autres. Certains hommes retrouvent peut-être dans les réseaux un système ouvert à l'entraide et à la générosité que ne permet habituellement pas l'organisation sociale à leur égard. Du côté des femmes, c'est peut-être leur sensibilité plus grande que celle des hommes aux questions environnementales et à l'autonomie économique qui font que ces aspects des réseaux attirent davantage leur attention en matière de retombées.

Par ailleurs, on observe une différence significative des réponses selon la classe de revenus pour 11 des 18 énoncés soumis aux répondants.

Tableau 39 : Estimation des retombées des réseaux selon le revenu annuel des membres

	Score moyen				F	p < (significatif)
	Moins de 10 000 \$	10 000 \$ à 19 999 \$	20 000 \$ à 39 999 \$	40 000 \$ et plus		
Apprécier les habiletés des gens qui vivent dans ma localité.	78,8	74,4	65,7	70,2	6,023	0,001
M'autonomiser par rapport au système économique conventionnel.	77,1	73,9	68,8	65,7	3,391	0,018
Améliorer ma qualité de vie.	74,2	69,7	63,2	60,4	5,913	0,001
Créer des liens avec d'autres membres qui résident à proximité.	74,4	67,5	59,0	65,9	6,507	0,000
Rencontrer de nouvelles personnes ou développer de nouvelles amitiés.	73,0	68,8	60,6	62,2	5,515	0,001
Obtenir des biens ou des services dont je devrais me passer si j'avais à déboursier.	72,7	65,5	61,0	50,0	9,575	0,001
Prendre part à des activités de groupe.	70,4	64,5	63,4	56,7	3,668	0,013
Me procurer des biens ou des services qui seraient difficiles à trouver autrement.	64,5	56,7	51,4	47,0	7,100	0,000
Améliorer mon état de santé (physique ou psychologique).	59,8	51,7	45,1	38,9	9,699	0,001
Acquérir des habiletés ou des connaissances qui m'aideront à me trouver un emploi.	46,5	39,6	32,7	25,9	11,841	0,001
Établir des contacts utiles pour me trouver un emploi.	44,8	37,9	31,9	26,7	9,293	0,001

Note : Le score maximal est 100.

Dans la grande majorité des cas, plus les revenus sont élevés, moins les retombées suggérées sont considérées comme étant importantes. Par exemple, si l'énoncé suggérant que le réseau contribue à « améliorer ma qualité de vie » obtient un score de 74,2 dans le groupe des personnes ayant les revenus les plus faibles (moins de 10 000 \$ par année), ce score n'est plus que de 60,4 dans le groupe des répondants ayant les revenus les plus élevés (plus de 40 000 \$ par année). L'énoncé qui veut que la participation au réseau permette aux membres d'« obtenir des biens ou des services dont ils devraient se passer s'ils avaient à déboursier » résulte en une variation encore plus importante des scores obtenus selon le niveau des revenus, passant de 72,7 dans le groupe ayant les revenus les plus faibles à 50,0 dans le groupe aux revenus les plus élevés.

De la même manière, huit des 18 énoncés soumis aux répondants donnent lieu à une appréciation différente selon leur groupe d'âge.

Tableau 40 : Estimation des retombées des réseaux selon l'âge des membres

	Score moyen				F	p < (significatif)
	15 à 34 ans	35 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus		
Vivre davantage selon mes valeurs.	85,9	74,5	77,9	79,1	4,333	0,005
Consommer de manière plus respectueuse de l'environnement.	82,9	78,7	74,2	75,5	2,695	0,046
M'autonomiser par rapport au système économique conventionnel.	78,9	71,3	68,3	64,1	4,660	0,003
Faire des économies.	74,2	72,1	66,2	60,0	4,727	0,003
Obtenir des biens ou des services dont je devrais me passer si j'avais à déboursier (de l'argent).	71,5	60,8	60,5	57,8	4,349	0,005
Prendre part à des activités de groupe.	66,2	58,9	65,8	71,6	3,039	0,029
Acquérir des habiletés ou des connaissances qui m'aideront à me trouver un emploi.	42,3	40,4	35,0	23,9	7,607	0,000
Établir des contacts utiles pour me trouver un emploi.	39,8	37,9	35,3	24,4	4,798	0,003

Note : Le score maximal est 100.

Plus on est âgé, moins on juge importantes les retombées en question, à une exception près, à savoir « prendre part à des activités de groupe ». La possibilité pour ces personnes d'établir des relations sociales représente une retombée importante. Par ailleurs, « faire des économies » a obtenu un score de 74,2 dans le groupe des plus jeunes adhérents (15 à 34 ans), tandis qu'il n'est que de 60,0 dans le groupe des personnes âgées de 65 ans et plus. L'énoncé voulant que le réseau permette aux membres d'« acquérir des habiletés ou des connaissances qui les aideraient à se trouver un emploi » est mis au bas de la liste par les répondants dans leur ensemble. Dans ce cas, la proportion de réponses exprimant un désaccord est plus forte chez les plus âgés (score de 23,9) que chez les plus jeunes (score de 42,3).

Eu égard au plus haut niveau de scolarité atteint, on obtient des réponses qui se distinguent de manière significative sur seulement trois des 18 énoncés fournis.

Tableau 41 : Estimation des retombées des réseaux selon le plus haut niveau de scolarité atteint par les membres

	Score moyen			F	p < (significatif)
	Secondaire	Collégial	Universitaire		
Vivre davantage selon mes valeurs.	70,8	80,2	81,9	6,851	0,001
Sentir que je peux contribuer à changer la société.	68,9	73,3	77,9	4,283	0,014
M'autonomiser par rapport au système économique conventionnel.	64,3	70,6	74,9	4,935	0,008

Note : Le score maximal est 100.

D'après notre interprétation, la connotation idéologique intervient dans l'approbation des retombées des réseaux lorsque l'on considère la scolarité des répondants. En effet, les plus scolarisés jugent fortes les retombées « vivre davantage selon mes valeurs », « m'autonomiser par rapport au système économique conventionnel » et « sentir que je peux contribuer à changer la société ».

6.3. L'estimation des retombées selon le lien d'usage

Dans un autre ordre d'idées, la corrélation entre l'ancienneté de l'adhésion et l'appréciation des retombées est plutôt faible. En revanche, l'appréciation pour toutes les retombées – à quelques exceptions près – varie en fonction des fréquences du recours aux réseaux et de la fourniture de services mesurées pour novembre 2007 ou pour un mois usuel ($p < 0,05$). À titre d'illustration, les tableaux 42 et 43 présentent les corrélations pour un mois usuel. On retrouve ici une situation analogue à la satisfaction exprimée qui s'avérait la plus grande parallèlement à une utilisation importante du réseau, que ce soit pour l'obtention de biens et de services ou pour la contribution.

Tableau 42 : Estimation des retombées des réseaux selon le recours moyen par mois

	Score moyen			F	p < (significatif)
	Moins d'une fois	Une ou deux fois	Trois fois et plus		
Aider les autres.	74,9	82,1	84,1	5,253	0,006
Vivre davantage selon mes valeurs.	75,4	87,7	86,9	9,673	0,000
Consommer de manière plus respectueuse de l'environnement.	75,3	84,2	84,1	5,069	0,007
Sentir que je peux contribuer à changer la société.	72,2	80,0	83,4	5,197	0,006
Apprécier les habiletés des gens qui vivent dans ma localité.	68,9	80,3	80,7	8,581	0,000
M'autonomiser par rapport au système économique conventionnel.	68,4	79,4	80,0	6,797	0,001
Entrer en contact avec des gens vivant des réalités différentes des miennes.	68,2	78,8	75,0	5,816	0,003
Faire des économies.	66,3	77,5	81,4	9,658	0,000
Améliorer ma qualité de vie.	62,6	76,7	85,7	19,412	0,000
Créer des liens avec d'autres membres qui résident à proximité.	62,0	77,3	80,7	15,271	0,000
Rencontrer de nouvelles personnes ou développer de nouvelles amitiés.	61,7	80,3	80,7	23,567	0,000
Prendre part à des activités de groupe.	60,1	77,9	75,0	16,081	0,000
Obtenir des biens ou des services dont je devrais me passer si j'avais à déboursier.	59,4	72,6	79,3	11,963	0,000
Me procurer des biens ou des services qui seraient difficiles à trouver autrement.	52,5	61,5	65,5	5,601	0,004
Améliorer mon état de santé (physique ou psychologique).	47,0	52,3	62,8	5,082	0,007
Acquérir des habiletés ou des connaissances qui m'aideront à me trouver un emploi.	35,4	44,5	40,0	4,084	0,018
Établir des contacts utiles pour me trouver un emploi.	34,0	44,5	34,5	5,567	0,004

Note : Le score maximal est 100.

Tableau 43 : Estimation des retombées des réseaux selon la fourniture moyenne par mois

	Score moyen			F	p < (significatif)
	Moins d'une fois	Une ou deux fois	Trois fois et plus		
Vivre davantage selon mes valeurs.	75,4	87,7	86,9	9,673	0,000
Consommer de manière plus respectueuse de l'environnement.	75,3	84,2	84,1	5,069	0,007
Aider les autres.	74,9	82,1	84,1	5,253	0,006
Sentir que je peux contribuer à changer la société.	72,2	80,0	83,4	5,197	0,006
Apprécier les habiletés des gens qui vivent dans ma localité.	68,9	80,3	80,7	8,581	0,000
M'autonomiser par rapport au système économique conventionnel.	68,4	79,4	80,0	6,797	0,001
Entrer en contact avec des gens vivant des réalités différentes des miennes.	68,2	78,8	75,0	5,816	0,003
Faire des économies.	66,3	77,5	81,4	9,658	0,000
Améliorer ma qualité de vie.	62,6	76,7	85,7	19,412	0,000
Créer des liens avec d'autres membres qui résident à proximité.	62,0	77,3	80,7	15,271	0,000
Rencontrer de nouvelles personnes ou développer de nouvelles amitiés.	61,7	80,3	80,7	23,567	0,000
Prendre part à des activités de groupe.	60,1	77,9	75,0	16,081	0,000
Obtenir des biens ou des services dont je devrais me passer si j'avais à déboursier (de l'argent).	59,4	72,6	79,3	11,963	0,000
Me procurer des biens ou des services qui seraient difficiles à trouver autrement.	52,5	61,5	65,5	5,601	0,004
Améliorer mon état de santé (physique ou psychologique).	47,0	52,3	62,8	5,082	0,007
Acquérir des habiletés ou des connaissances qui m'aideront à me trouver un emploi.	35,4	44,5	40,0	4,084	0,018
Établir des contacts utiles pour me trouver un emploi.	34,0	44,5	34,5	5,567	0,004

Note : Le score maximal est 100.

D'autres composantes du lien d'usage, telles que la participation aux activités et l'implication dans les structures décisionnelles des réseaux, annoncent une perception positive des retombées sur plusieurs aspects. Les résultats ci-après en témoignent.

Tableau 44 : Estimation des retombées des réseaux selon la participation aux activités du réseau

	Score moyen				F	p < (significatif)
	Jamais	Rarement	À l'occasion	Régulièrement		
Sentir que je peux être utile aux autres.	69,8	73,1	78,3	81,2	4,300	0,005
Vivre davantage selon mes valeurs.	68,3	72,5	82,6	85,1	9,653	0,000
Consommer de manière plus respectueuse de l'environnement.	65,9	70,1	80,1	85,9	12,189	0,000
Apprécier les habiletés des gens qui vivent dans ma localité.	64,9	66,9	76,3	79,1	7,345	0,000
Sentir que je peux contribuer à changer la société.	64,9	69,9	75,0	84,8	10,298	0,000
Entrer en contact avec des gens vivant des réalités différentes des miennes.	59,7	68,2	75,0	78,4	10,009	0,000
Améliorer ma qualité de vie.	59,3	60,5	67,9	76,7	8,432	0,000
Rencontrer de nouvelles personnes ou développer de nouvelles amitiés.	53,1	61,1	71,1	78,8	19,264	0,000
Créer des liens avec d'autres membres qui résident à proximité.	50,8	58,9	70,4	80,7	22,416	0,000
Améliorer mon état de santé (physique ou psychologique).	48,9	42,9	50,1	56,3	3,361	0,019
Prendre part à des activités de groupe.	41,6	52,5	72,1	82,2	57,278	0,000

Note : Le score maximal est 100.

Tableau 45 : Estimation des retombées des réseaux selon la participation aux instances du réseau

	Score moyen		F	p < (significatif)
	Oui	Non		
Sentir que je peux contribuer à changer la société.	86,8	71,6	26,669	0,000
Vivre davantage selon mes valeurs.	86,0	77,2	8,704	0,003
Consommer de manière plus respectueuse de l'environnement.	85,0	75,6	9,632	0,002
Aider les autres.	81,6	75,9	4,535	0,034
Sentir que je peux être utile aux autres.	81,6	74,5	6,214	0,013
Entrer en contact avec des gens vivant des réalités différentes des miennes.	79,5	68,5	13,433	0,000
M'autonomiser par rapport au système économique conventionnel.	78,7	69,2	8,341	0,004
Prendre part à des activités de groupe.	78,4	60,4	31,658	0,000
Apprécier les habiletés des gens qui vivent dans ma localité.	77,4	70,7	4,760	0,030
Créer des liens avec d'autres membres qui résident à proximité.	76,9	63,2	17,222	0,000
Rencontrer de nouvelles personnes ou développer de nouvelles amitiés.	74,3	64,1	11,079	0,001
Améliorer ma qualité de vie.	72,5	64,6	6,082	0,014
Améliorer mon état de santé (physique ou psychologique).	55,8	47,4	6,011	0,015

Note : Le score maximal est 100.

Dans tous ces cas, plus l'engagement dans le réseau est important, plus fort est le score attribué aux différentes retombées suggérées. Bref, comme c'était le cas avec la satisfaction exprimée, plus le lien d'usage est fort, plus le réseau semble significatif dans la vie des adhérents.

6.4. L'estimation des retombées selon les caractéristiques des réseaux

Si l'intensité du lien d'usage semble faire une différence quant aux retombées perçues, les caractéristiques organisationnelles des réseaux d'échange que l'on associe à leur ancienneté jouent également sur les réponses obtenues à cet égard, d'après les résultats suivants.

Tableau 46 : Estimation des retombées des réseaux selon l'ancienneté de leur constitution

	Score moyen		F	p < (significatif)
	1996 à 2003	2004 à 2007		
Sentir que je peux être utile aux autres.	78,9	74,2	3,976	0,047
Vivre davantage selon mes valeurs.	76,3	81,1	3,572	0,060
Consommer de manière plus respectueuse de l'environnement.	74,4	79,4	3,782	0,053
Entrer en contact avec des gens vivant des réalités différentes des miennes.	74,2	67,9	5,746	0,017
Rencontrer de nouvelles personnes ou développer de nouvelles amitiés.	71,9	63,1	11,160	0,001
Créer des liens avec d'autres membres qui résident à proximité.	71,3	62,7	9,236	0,003
Prendre part à des activités de groupe.	68,6	62,2	5,146	0,024
Faire des économies.	65,0	71,2	5,438	0,020

Note : Le score maximal est 100.

Dans la mesure où les réseaux les plus récents proposent davantage d'activités ne se limitant pas à l'échange, l'appréciation des retombées semble différente de celle faite des réseaux plus anciens. Ces derniers comptent souvent moins de membres et cherchent moins à développer des activités de nature éducative, par exemple. En ce sens, les membres attribuent aux réseaux les plus anciens des retombées de nature sociale et relationnelle, avec des résultats qui dominent pour les énoncés « sentir que je peux être utile aux autres », « entrer en contact avec des gens vivant des réalités différentes des miennes », « rencontrer de nouvelles personnes ou développer de nouvelles amitiés » et « créer des liens avec d'autres membres qui résident à proximité ». Du côté des réseaux plus récents, on affirme plutôt que les réseaux permettent de « vivre davantage selon mes valeurs » et de « consommer de manière plus respectueuse de l'environnement ».

Conclusion

Les groupes sociaux qui se définissent selon des variations de sexe, d'âge, de revenu et de niveau de scolarité possèdent des motifs d'adhésion fort différents, perçoivent de manière différenciée les objets d'appréciation des réseaux d'échanges et privilégient des retombées qui leur sont propres. On comprend que, selon les dispositions liées au genre, à l'étape de vie qu'elles traversent, à leur richesse personnelle et à leur capital culturel, les personnes perçoivent davantage l'utilité de certains aspects du réseau. Autrement dit, la condition socioéconomique amène à sélectionner dans le réseau ce qui correspond le mieux à ses conditions de vie. D'une certaine manière, du fait que les réseaux comportent plusieurs dimensions (économiques, sociales et idéologiques), ils peuvent accueillir une diversité de personnes et répondre tout à la fois à des attentes variées.

Les observations font également ressortir les effets considérables des caractéristiques organisationnelles des réseaux. Les capacités internes d'organisation au sens qualitatif du terme, la planification, la tenue d'activités variées, la réunion d'un assez grand nombre de personnes pour offrir une variété de services et la dotation de salariés peuvent favoriser un usage relativement intensif du réseau. Ce n'est pourtant pas la seule voie à suivre. De petits réseaux offrant la convivialité recherchée par leurs adhérents peuvent également susciter un véritable usage chez les membres. Dans la mesure où le réseau réussit à être utilisé, il se crée une boucle vertueuse. Plus on l'utilise, plus on l'apprécie, et plus on l'apprécie, plus on l'utilise.

Références

Appadurai, A. (1986). Introduction. Commodities and the Politics of Value. Dans *The Social Life of Things* (p. 3-63). Cambridge, Cambridge University Press.

Asselin, P. (2009). Des heures à donner ? Un système local de troc fait des petits à Saint-Augustin. *Le Soleil*, 14 mars, p. 25.

Barcelo, Y. (2004). Le troc fait des adeptes. *Magazine PME*, 20 (9) : 38-40.

Baron, C. (1999). *Dynamiques de proximité et développement local urbain. Le rôle des systèmes d'échanges locaux*. Communication présentée lors du colloque international « Économie plurielle, économie solidaire : l'emploi en question », Perpignan, 20, 21 et 22 octobre.

Blanc, J. (1998). Les monnaies parallèles : évaluation du phénomène et enjeux théoriques. *Revue d'économie financière*, 49 : 81-102.

Blanc, J. et M. Fare (2011). Le rôle des pouvoirs publics dans le déploiement des monnaies sociales. *Territoires*, 515 : 24-29.

Boulianne, M. (2002a). *Les réseaux et les systèmes d'échange non monétaire : pratiques et discours alternatifs à l'ère de la globalisation*. Communication présentée lors du colloque « Économie sociale, publique et coopérative » du CIRIEC – Canada, 70^e Congrès de l'ACFAS, Québec, Université Laval, 13 mai.

Boulianne, M. (2002b). *Informal Exchange Systems and Anti-Globalization Movements : Ideology and Pragmatism Within and Between Local Organizations*. Communication présentée lors du 28^e congrès annuel de la Société canadienne d'anthropologie (CASCA), Windsor, University of Windsor, 4 mai.

Boulianne, M. (2003). *Local Exchange Trading Systems in Quebec : Consumption and Time as the Locus of Social Movements*. Communication présentée lors du 29^e congrès annuel de la Société canadienne d'anthropologie (CASCA), Halifax, Dalhousie University, 9 mai 2003.

Boulianne, M. (2005). Les systèmes d'échange de proximité : une économie politique du temps et de la consommation. Dans J. Ferrando y Puig et S. Giamporcaro-Saunière (dir.), *Pour une « autre » consommation. Sens et émergence d'une consommation politique* (p. 179-193). Paris, L'Harmattan. Coll. Dossiers Sciences humaines et sociales, série Consommations et Sociétés.

Boulianne, M. (2006). The Movement for an Economy of Solidarity : Urban Agriculture and Local Exchange Trading Systems in Quebec. Dans N. Dannhaeuser et C. Werner (dir.), *Markets and Market Liberalization : Ethnographic Reflections* (p. 261-279). Oxford, Elsevier / JAI. Coll. Research in Economic Anthropology, vol. 24.

Buechler, S. M. (2000). *Social Movements in Advanced Capitalism : The Political Economy and Cultural Construction of Social Activism*. New York, Oxford University Press.

Caldwell, C. (2000). Why People Join Local Exchange Trading Systems ? *International Journal of Community Currency Research*, 4 (1) : 1-16.

Chantier de l'économie sociale (2011). Définition. En ligne.
[<http://www.chantier.qc.ca/?module=document&uid=871>]. Consulté le 30 mars 2011.

Collom, E. (2007). The Motivations, Engagement, Satisfaction, Outcomes, and Demographics of Time Bank Participants : Survey Findings from a U.S. System. *International Journal of Community Currency Research*, 11 : 36-83.

Comeau, Y. (2009). *Réalités et dynamiques régionales de l'économie sociale. Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches*. Montréal, Éditions Vie économique.

Dokhan, J. (2000). Le temps contre l'argent : un SEL. *Socio-anthropologie*, 7 (1) : 77-93.

Gaudreault, J. (2010). *La stratégie dans les organisations d'économie sociale : le cas des systèmes d'échange de proximité québécois*. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en administration des affaires, Université du Québec à Montréal, Cahiers de la Chaire de recherche en économie sociale, coll. Recherche, n° R-2010-05.

Gazeille, J.-F. (2008). Le retour du troc. *Affaires Plus*, 31 (6) : 47

Gemonet, L. (2003). *La confiance au sein des clubs de troc argentins : discours et pratiques interpersonnels et institutionnels*. Examen de synthèse II. Département d'anthropologie, Université Laval. Manuscrit.

Gemonet, L. (2005). *La confiance au sein d'un club de trueque argentin. Discours et pratiques institutionnels et interpersonnels*. Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval.

Gran, E. (1998). Green Domination in Norwegian Letsystems : Catalyst for Growth or Constraint on Development? *International Journal of Community Currency Research*, 2 (3) : 1-8.

Gudeman, S. (2001). *The Anthropology of Economy*. Malden & Oxford, Blackwell.

Institut de la statistique du Québec (2007a). *Population par année d'âge et par sexe, Québec, au 1^{er} juillet 2007*. En ligne.
[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc_poplt/201_07.htm]. Consulté le 3 avril 2008.

Institut de la statistique du Québec (2007b). *Population de 15 ans et plus selon la participation au marché du travail, régions administratives du Québec, 2001*. En ligne.
[http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/lequebec/marche_travail_que/travpop15ans20.htm]. Consulté le 4 juin 2008.

Jacob, J., M. Brinkerhoff, E. Jovic et G. Wheatley (2004). The Social and Cultural Capital of Community Currency: An Ithaca HOURS Case Study Survey. *International Journal of Community Currency Research*, 8 : 42-56.

Laporte, I. (2008). Tout sur le troc : monnaies d'échange. *La Presse*, 27 juillet, section La Presse affaires, p. 2.

Liesch, P. W. et D. Birch (2000). Community-based LETSsystems in Australia : Localised Barter in a Sophisticated Western Economy. *International Journal of Community Currency Research*, 4 (2) : 1-12.

Moatti, S. (2006). Le boom des monnaies parallèles. *Alternatives économiques*, 249. En ligne. [<http://www.cairn.info/magazine-alternatives-economiques-2006-7.htm>]. Consulté le 8 mai 2010.

Pacione, M. (1997). Local Exchange Trading Systems as a Response to the Globalisation of Capitalism, *Urban Studies*, 34 (8) : 1179-1199.

Peacock, M. S. (2006). The Moral Economy of Parallel Currencies. An Analysis of Local Exchange Trading Systems. *American Journal of Economics and Sociology*, 65 (5) : 1059-1083.

Pierret, D. (1999). Cercles d'échanges, cercles vertueux de la solidarité. Le cas de l'Allemagne. *International Journal for Community Currency Research*, 3 : 1-13.

Preiswerk, Y. et F. D. Sabelle (1998). *Pratiques de la dissidence économique : réseaux rebelles et créativité sociale*. Les nouveaux cahiers de l'Institut universitaire d'études du développement, Genève, IUED.

Schuldt, L. J. (1997). *Dineros alternativos para el desarrollo local*. Lima, CIUP / Universidad del Pacífico.

Servet, J.-M. et D. Bayon (1999). SEL'IDAIRES ! Le projet solidaire des systèmes d'échange local. *Économie et Solidarités*, 30 (2) : 138-157.

Seyfang, G. (1997). Examining Local Currency Systems : A Social Audit Approach. *International Journal of Community Currency Research*, 1.

En ligne. [<http://www.geog.le.ac.uk/ijccr/1no1.htm>]. Consulté le 15 octobre 2001.

Seyfang, G. (2001). Money that Makes a Change: Community Currencies North and South. *Gender and Development*, 9 (1) : 60-69.

Seyfang, G. (2003). Growing Cohesive Communities One Favour at A Time : Social Exclusion, Active Citizenship and Time Banks. *International Journal of Urban and Regional Research*, 27 (3) : 699-706.

Seyfang, G. (2004). Working Outside the Box : Community Currencies, Time Banks and Social Inclusion, *Journal of Social Policy*, 33 (1) : 49-71.

Turmel, B. (2003). UNILETS Online. En ligne. [<http://www.cyberclass.net/turmel/urlsnat.htm>]. Consulté le 6 juillet 2003.

Williams, C. C. (1996a). The New Barter Economy : An Appraisal of Local Exchange and Trading Systems, *Journal of Public Policy*, 16 (1) : 85-101.

Williams, C. C. (1996b). Informal Sector Responses to Unemployment : An Evaluation of the Potential of Local Exchange Trading Systems (LETS). *Work, Employment and Society* 10 (2) : 341-359.

Williams, C. C., T. Aldridge *et al.* (2001). The Role of the Third Sector in Paving a « Third Way » : Some Lessons from Local Exchange and Trading Systems (LETS) in the United Kingdom, *International Journal of Community Currency Research*, 3 (3) : 1-12.

Annexe 1 : Questionnaire destiné aux responsables des réseaux d'échange de proximité

Questionnaire à l'intention de la coordination des SEP québécois
Septembre 2007

Date d'application du questionnaire : _____

Nom de l'enquêtrice : _____

Pendant cette entrevue téléphonique, nous utiliserons les mots « réseau d'échange » ou, plus simplement, « réseau », pour faire référence à tous les types d'initiatives qui permettent à des personnes d'échanger des biens et des services sans recourir au paiement en argent conventionnel (le dollar canadien), peu importe les modalités utilisées.

Dans votre réseau, on utilise peut-être un terme particulier pour se référer aux personnes qui en font partie. Comme ce questionnaire s'adresse à des gens impliqués dans tous les réseaux du Québec, et qu'il y a une assez grande variété de situations, nous avons choisi pour simplifier les choses d'utiliser le mot « membre » pour y faire référence.

Section 1 : Le réseau

Dans cette première partie de l'entrevue, il s'agit de dresser un portrait général de votre réseau. Les questions portent principalement sur ses visées, son financement, ses activités et sa structure organisationnelle et décisionnelle. Certaines de ces questions vous proposent des choix de réponse, d'autres sont ouvertes.

1. Quel est le nom du réseau dans lequel vous êtes impliqué-e- ?

2. Depuis quand (*nom du réseau*) existe-t-il ?

- Date (minimalement, l'année) d'entrée en fonctionnement

- Date (minimalement, l'année) d'incorporation (s'il y a lieu)

3. Quel est le territoire desservi par (*nom du réseau*)?

4. Parmi les énoncés suivants, lequel correspond le mieux à la situation actuelle ?

Réseau d'échange autonome sur le plan organisationnel

Réseau d'échange relevant d'un organisme organisant diverses activités

4.1. De quel organisme s'agit-il ?

4.2 Le (*nom du réseau*) songe-t-il à s'en séparer et à devenir autonome ?

Oui

Non

Réseau d'échange fonctionnant en partenariat avec d'autres organisations

4.3. Lesquelles ?

5. Quel est le statut juridique actuel de votre réseau ? (Si celui-ci fait partie d'un organisme, noter ici le statut juridique de cet organisme et on comprendra que le réseau comme tel ne possède pas de statut juridique.)

- Organisme à but non lucratif
- Coopérative
- Compagnie à but lucratif
- Absence d'un statut juridique

6. Quel poste ou quelle fonction occupez-vous au sein de ce réseau ?

6.1. Depuis quand ? (mois, année)

7. Nous aimerions connaître la mission, la raison d'être de votre réseau. Veuillez indiquer dans quelle mesure chacun des énoncés suivants correspond à cette mission.

	Pas du tout	Très peu	Plus ou moins	Assez	Beaucoup
	1	2	3	4	5
a) Briser l'isolement et l'exclusion sociale.	1	2	3	4	5
b) Offrir une manière de consommer plus respectueuse de l'environnement.	1	2	3	4	5
c) Lutter contre les inégalités sociales.	1	2	3	4	5
d) Mettre de l'avant un système économique alternatif.	1	2	3	4	5
e) Permettre à des gens démunis d'avoir accès à des biens ou des services qui seraient hors de prix sur le marché conventionnel.	1	2	3	4	5
f) Promouvoir de nouvelles formes de solidarité sociale.	1	2	3	4	5
g) Augmenter l'employabilité des sans-emploi.	1	2	3	4	5
h) Lutter contre la surconsommation.	1	2	3	4	5
i) Valoriser des habiletés et savoirs dont la reconnaissance est limitée sur le marché conventionnel.	1	2	3	4	5
j) Participer à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté.	1	2	3	4	5
k) Favoriser la mixité sociale dans le milieu.	1	2	3	4	5

7.1. Y a-t-il d'autres éléments décrivant la mission de votre réseau qui ne sont pas mentionnés dans les choix de réponse précédents ? Précisez SVP.

7.2. À votre connaissance, la mission actuelle de votre réseau est-elle la même que lorsqu'il a été créé ?

- Oui (Passons à la question 8.)
- Non

7.2.1. En quoi a-t-elle été modifiée depuis ?

7.2.2. Qu'est-ce qui a mené à ce ou ces changements ?

8. Quelle est la population visée par (*nom du réseau*) ?

- Des gens plutôt aisés sur le plan économique
- Des gens disposant de peu de ressources matérielles et financières
- Toutes les personnes intéressées, peu importe leur situation socioéconomique

8.1. Avez-vous des précisions à apporter au sujet de la population visée par votre réseau ?

Certains réseaux d'échange, en plus d'offrir à leurs membres la possibilité d'échanger des biens et/ou des services, organisent seuls ou en collaboration avec d'autres groupes, organismes ou collectifs certaines activités à caractère social, économique ou politique. Nous aimerions savoir si c'est le cas de votre réseau. S'il est rattaché à un organisme qui l'a mis en place, et dont les membres du réseau font automatiquement partie, vous pouvez répondre en vous référant à cet organisme.

9. Quels sont les services offerts et les activités organisées par votre réseau ? Présentez-les-nous brièvement, SVP, en mentionnant pour chacun les objectifs poursuivis, leur fréquence, quelques exemples et le niveau général d'appréciation par les membres. (*Laisser répondre librement tout en s'assurant de couvrir les sous-questions fournies ici, puis compléter en suggérant les choix de réponse généraux fournis plus loin, afin que rien ne soit oublié.*)

Service/activité n° 1 :

Nature du service ou de l'activité

Objectifs

Fréquence

Exemples

Appréciation générale par les membres (*Qu'est-ce qui leur plaît dans cette activité, ce service, et pourquoi ?*)

Service/activité n° 2 :

Nature du service ou de l'activité

Objectifs

Fréquence

Exemples

Appréciation générale par les membres (*Qu'est-ce qui leur plaît dans cette activité, ce service, et pourquoi ?*)

Service/activité n° 3 :

Nature du service ou de l'activité

Objectifs

Fréquence

Exemples

Appréciation générale par les membres (*Qu'est-ce qui leur plaît dans cette activité, ce service, et pourquoi ?*)

Service/activité n° 4 :

Nature du service ou de l'activité

Objectifs

Fréquence

Exemples

Appréciation générale par les membres (*Qu'est-ce qui leur plaît dans cette activité, ce service, et pourquoi ?*)

Service/activité n° 5 :

Nature du service ou de l'activité

Objectifs

Fréquence

Exemples

Appréciation générale par les membres (*Qu'est-ce qui leur plaît dans cette activité, ce service, et pourquoi ?*)

Service/activité n° 6 :

Nature du service ou de l'activité

Objectifs

Fréquence

Exemples

Appréciation générale par les membres (*Qu'est-ce qui leur plaît dans cette activité, ce service, et pourquoi ?*)

Choix de réponse à suggérer par la suite, si aucune n'est mentionnée spontanément :

- Activités sociales
- Activités culturelles
- Groupes d'achat
- Cuisines collectives
- Activités de formation ou d'apprentissage
- Prêts en argent
- Activités à caractère politique

10. Quelles sont les sources de financement qui permettent à votre réseau de fonctionner actuellement ? Pour chacune, mentionnez s'il s'agit de financement récurrent ou non.

Organisation/programme et % de sa contribution au budget global du réseau

1 :

2 :

3 :

Vérifier systématiquement si rien n'est oublié, en suggérant les réponses suivantes :

- Une source de financement publique récurrente
- Une source de financement privée récurrente
- L'addition de diverses sources de financement privées et publiques à échéances diverses
- Le groupe s'autofinance (cotisations des membres, des activités lucratives, activités d'autofinancement, etc.)
- Une combinaison de sources de financement (publiques ou privées) et d'autofinancement
- Le groupe n'a pas de financement et fonctionne sur la base de l'implication de ses membres.

11. Quelles sont les sources de financement qui ont contribué au lancement du réseau, à l'origine ?

- 1 :
- 2 :
- 3 :

12. Combien de permanent-e-s salarié-e-s (vous incluant, le cas échéant) travaillent actuellement pour le réseau ? (Si le réseau dépend d'une organisation, vous en tenir aux permanent-e-s impliquées dans le réseau de manière significative.)

- Aucun-e
- Un-e
- Deux
- Trois ou plus

12.1. Quel(s) poste(s) occupent-ils et quelles sont, grosso modo, les tâches accomplies par chacun-e ?

- 1 :
- 2 :
- 3 :

13. Votre réseau compte-t-il sur d'autres types de contributions pour mener à bien ses activités ? À partir des choix de réponse suivants, et si c'est le cas, décrivez le type de tâches, le nombre de personnes et une estimation du nombre d'heures pour chacune des catégories de réponses suivantes.

Travail volontaire non rétribué (bénévolat) :

Type de tâches :

Nombre de personnes :

Heures approximatives par semaine :

Travail volontaire rétribué dans la monnaie du réseau (ou en heures) :

Type de tâches :

Nombre de personnes :

Heures approximatives par semaine :

Autre :

Type de tâches :

Nombre de personnes :

Heures approximatives par semaine :

14. Quelles sont les structures décisionnelles qui régissent votre réseau ?

1 :

2 :

3 :

14.1. Les membres de votre réseau sont-ils invités à participer à ces structures décisionnelles et quelle proportion des sièges peuvent-ils occuper dans chaque cas ?

1 :

Oui

Non. % de sièges pouvant être occupés par les membres :

2 :

Oui

Non. % de sièges pouvant être occupés par les membres :

3 :

Oui

Non. % de sièges pouvant être occupés par les membres :

Section 2 : Le membership et les échanges au sein du réseau

Les questions qui suivent visent à identifier les retombées économiques et sociales de votre réseau d'échange. Si vous n'avez pas un accès immédiat aux données nécessaires pour répondre à certaines de ces questions, nous pouvons vous rappeler dans quelques jours pour compléter l'entrevue.

1. Combien de personnes sont membres de (*nom du réseau*) actuellement ?

2. Combien de membres comptait le réseau à la fin de sa première année d'activité ?

3. Si vous possédez des données permettant de retracer l'évolution annuelle du membership depuis la création du réseau, pourriez-vous nous les fournir SVP ?
 - 3.1. Selon vous, qu'est-ce qui a influencé l'évolution (positive ou négative) du membership de votre réseau depuis sa création ?

4. Le (*nom du réseau*) souhaite-t-il
 - augmenter
 - maintenir
 - diminuerle nombre de ses membres ?

5. Parmi les suivants, quels groupes d'âge sont représentés chez les membres de votre réseau ?
 - Moins de 18 ans
 - Entre 18 ans et 25 ans
 - Entre 26 et 30 ans
 - Entre 31 et 40 ans
 - Entre 41 et 50 ans
 - Entre 51 et 60 ans
 - 61 ans et plus

6. Que peut-on échanger dans votre réseau ?
 - Des services seulement
 - Des biens seulement
 - Des biens et des services

6.1. (Dans le dernier cas) : Quelle est la proportion approximative des biens et des services qui sont effectivement échangés au sein de votre réseau ?

Une proportion à peu près égale de biens et de services

Plus de biens échangés que de services échangés :

Légèrement plus de biens échangés que de services échangés

Beaucoup plus de biens échangés que de services échangés

Plus de services échangés que de biens échangés :

Légèrement plus de services échangés que de biens échangés

Beaucoup plus de services échangés que de biens échangés

7. Quelle est l'unité de compte utilisée dans votre réseau ?

8. Quel est le mode de suivi du crédit et du débit des membres (gestion centralisée, tous les échanges sont rapportés ; inscription des échanges dans des carnets individuels ; utilisation d'une monnaie parallèle comme moyen de paiement) ?

8.1. Disposez-vous d'un outil informatisé pour faire ce suivi ?

Oui. Si oui, lequel ?

Non

9. Les membres ont-ils accès à un certain nombre d'unités monétaires de votre réseau comme crédit de départ au moment de leur adhésion du réseau ?

Oui

Non

9.1 Si oui, de combien d'unités s'agit-il (en heures ou dans la monnaie du réseau) ?

10. Si vous possédez des données précises concernant les échanges effectués dans votre réseau au cours des 52 dernières semaines, pourriez-vous nous les fournir SVP (document papier ou électronique) ? Nous aimerions pouvoir identifier la nature de ces biens et services, la « quantité » de biens et de services échangés en moyenne par mois et par semaine, ainsi que leur valeur sur le marché conventionnel.

11. (*nom du réseau*) collabore-t-il sur une base régulière avec des *organismes publics* :

a) pour assurer son fonctionnement ?

Oui

Non

b) pour mener à bien ses activités ?

- Oui
 Non

Organismes :

Nature de la collaboration :

12. (*nom du réseau*) collabore-t-il sur une base régulière avec des *organismes privés ou communautaires* :

a) pour assurer son fonctionnement ?

- Oui
 Non

b) pour mener à bien ses activités ?

- Oui
 Non

Organismes :

Nature de la collaboration :

13. (*nom du réseau*) collabore-t-il sur une base régulière avec des *personnes* en particulier :

a) pour assurer son fonctionnement ?

b) pour mener à bien ses activités ?

Personnes :

Nature de la collaboration :

14. Dans la liste suivante, y a-t-il des types de regroupements dans lesquels le (*nom du réseau – ou, le cas échéant, l'organisme dont il fait partie*) s'insère ?

- Tables de concertation
Précisez SVP :
- Regroupements régionaux
Précisez SVP :
- Regroupements provinciaux (Québec)
Précisez SVP :
- Regroupements nationaux (Canada)
Précisez SVP :
- Regroupements internationaux
Précisez SVP :

15. Quels sont, selon vous, les facteurs de succès pour le (*nom du réseau*) ?
(*Laisser répondre ouvertement, puis suggérer les éléments suivants pour que rien ne soit oublié.*)

Suggestions de réponses possibles :

- Le grand nombre de membres
- La participation des membres au fonctionnement du réseau
- La structure formelle de l'organisme
- Le fait qu'il s'adresse à des gens ayant des situations professionnelles variées

16. Quels sont, selon vous, les facteurs qui pourraient mettre en danger l'existence de votre réseau ? (*Laisser répondre ouvertement, puis suggérer les éléments suivants pour que rien ne soit oublié.*)

Suggestions de réponses :

- Les exigences juridiques sur les organisations et les échanges
- La démobilisation des membres
- Le manque de ressources financières
- L'isolement du réseau par rapport au milieu communautaire et associatif

Annexe 2 : Questionnaire destiné aux membres des réseaux d'échange de proximité

**Inventaire et retombées des
systèmes d'échange de proximité québécois**

Questionnaire destiné aux membres

Réalisé par

Manon Boulianne, professeure et responsable
Geneviève Olivier d'Avignon, assistante de recherche

Décembre 2007

Informations sur la recherche

Cette recherche est financée par le Centre de recherche, d'information et de développement de l'économie solidaire de Québec (CRIDÉS) et le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ES). Elle s'effectue sous la direction de la professeure Manon Boulianne du Département d'anthropologie de l'Université Laval. La Caisse d'économie solidaire Desjardins est partenaire de ce projet.

La recherche a pour but d'évaluer l'importance des réseaux d'échange de proximité qui existent actuellement au Québec ainsi que leurs retombées économiques et sociales.

En remplissant et en nous retournant ce questionnaire, on comprend que vous consentez librement à participer à cette recherche. Vous n'avez pas à vous identifier sur le questionnaire, qui est complètement **anonyme**.

Les résultats de la recherche seront mis à la disposition des coordinations et des membres des réseaux d'échange québécois. Le projet prévoit la production d'un document illustré de quatre pages qui servira à présenter une synthèse des résultats de la recherche à un large public. Des articles pourront également être publiés dans des revues professionnelles et scientifiques.

Toute question concernant le questionnaire ou le projet peut être adressée à Manon Boulianne, professeure au Département d'anthropologie de l'Université Laval : Pavillon Charles-de Koninck, bureau 6405, Québec (Québec) G1K 7P4. Tél. : 418 656-2131, poste 14646 ; téléc. : 418 656-2831 ; courriel : manon.boulianne@ant.ulaval.ca.

Toute plainte ou critique peut être adressée au Bureau de l'ombudsman de l'Université Laval :
Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320
Renseignements – Secrétariat : 418 656-3081
Télécopieur : 418 656-3846
Courriel : ombuds@ombuds.ulaval.ca

Dans les pages qui suivent, les mots « réseau d'échange » ou « réseau » renvoient aux initiatives collectives qui permettent à des personnes d'échanger des biens ou des services par le truchement d'un instrument monétaire autre que le dollar canadien.

Le mot « membres » désigne toutes les personnes qui participent à un réseau d'échange tel que le vôtre.

SECTION 1 ENGAGEMENT DANS LE RÉSEAU

1. De quel réseau d'échange faites-vous partie actuellement ? Nommez-le.

(Si vous faites partie de plus d'un réseau d'échange, indiquez celui dans lequel vous vous impliquez davantage et répondez au questionnaire en vous référant à ce réseau.)

2. Depuis combien de temps faites-vous partie de ce réseau d'échange ?

- Moins de 6 mois
- Entre 6 mois et 1 an
- Entre 1 et 2 ans
- Entre 2 et 4 ans
- Entre 4 et 6 ans
- Plus de 6 ans

3. Comment avez-vous connu l'existence de ce réseau ? (Vous pouvez cocher plusieurs cases.)

- Par une personne de mon entourage (amie, parente, voisine, collègue)
- Par l'entremise d'une organisation que je fréquente
- Par un reportage diffusé dans les médias (radio, télé, journal, revue)
- Par le biais d'une page Web visitée sur Internet
- Par une annonce invitant les gens à en devenir membres
- Par une activité « grand public » du réseau (pique-nique, kiosque lors d'une fête de quartier, foire d'échange, etc.)
- Autre. Précisez :

4. Connaissiez-vous personnellement quelqu'un qui faisait partie de ce réseau d'échange avant d'y adhérer ?

- Oui
- Non

5. **Quelle importance avait pour vous chacun des motifs suivants, au point de départ, quand vous avez décidé d'adhérer à ce réseau d'échange ?**

- 1 = pas du tout important
- 2 = peu important
- 3 = plus ou moins important
- 4 = assez important
- 5 = très important

(Encercler le chiffre.)

Pouvoir échanger des services (ou des biens) avec d'autres personnes.	1 2 3 4 5
Obtenir des biens ou des services sans avoir à déboursier (de l'argent).	1 2 3 4 5
Avoir accès à des biens ou des services difficilement trouvables ailleurs.	1 2 3 4 5
Connaître de nouvelles personnes ou développer de nouvelles amitiés.	1 2 3 4 5
Partager mes connaissances.	1 2 3 4 5
Aider les autres.	1 2 3 4 5
Faire connaître mon expertise pour développer une clientèle.	1 2 3 4 5
Augmenter mes chances de me trouver un emploi.	1 2 3 4 5
Participer à une activité alternative.	1 2 3 4 5
Prendre part à un groupe partageant mes valeurs.	1 2 3 4 5
Autre motif (<i>Précisez</i>) :	1 2 3 4 5

6. **Dans l'année précédant votre inscription dans le réseau, étiez-vous membre ou bénévole d'une association de personnes au sein de laquelle vous vous impliquiez en participant à des activités qui exigent de donner du temps ?**

(Ex. : un organisme communautaire ou de défense des droits, un groupe d'entraide, un collectif, une coopérative ou toute autre organisation non gouvernementale et sans but lucratif)

- Oui
- Non (*Si « non », passez à la section 2.*)

7. À combien de groupes, organismes ou collectifs différents vous souvenez-vous avoir participé à ce moment-là (année précédant votre adhésion au réseau) ?
- _____

SECTION 2
SERVICES ET BIENS OBTENUS ET OFFERTS DANS LE RÉSEAU

1. Au cours du <u>mois de novembre 2007</u> , combien de fois :	
Avez-vous eu recours à un-e- membre de votre réseau d'échange, ou au réseau lui-même, pour <u>obtenir</u> un bien ou un service ?	Avez-vous <u>fourni</u> un bien ou un service à un-e- membre de votre réseau ou au réseau lui-même ?
<input type="checkbox"/> Pas une fois <input type="checkbox"/> Une fois <input type="checkbox"/> 2 fois <input type="checkbox"/> 3 fois <input type="checkbox"/> 4 fois <input type="checkbox"/> Plus de 4 fois	<input type="checkbox"/> Pas une fois <input type="checkbox"/> Une fois <input type="checkbox"/> 2 fois <input type="checkbox"/> 3 fois <input type="checkbox"/> 4 fois <input type="checkbox"/> Plus de 4 fois

2. <u>En moyenne</u> , combien de fois par mois :	
Avez-vous recours à votre réseau d'échange pour <u>obtenir</u> un bien ou un service de la part d'un-e- autre membre ou du réseau lui-même ?	<u>Fournissez-vous</u> un bien ou un service à un-e- autre membre du réseau, ou au réseau lui-même ?
<input type="checkbox"/> Moins d'une fois par mois <input type="checkbox"/> 1 ou 2 fois par mois (aux deux semaines environ) <input type="checkbox"/> De 3 à 4 fois par mois (1 fois par semaine environ) <input type="checkbox"/> De 5 à 8 fois par mois (1 à 2 fois par semaine) <input type="checkbox"/> Plus de 8 fois par mois (plus de 2 fois par semaine)	<input type="checkbox"/> Moins d'une fois par mois <input type="checkbox"/> 1 ou 2 fois par mois <input type="checkbox"/> De 3 à 4 fois par mois <input type="checkbox"/> De 5 à 8 fois par mois <input type="checkbox"/> Plus de 8 fois par mois

3. Vous arrive-t-il de réaliser des échanges directement avec des membres de votre réseau, sans utiliser le moyen de paiement propre à votre réseau (jetons, chèques-temps, points, etc.) ou sans qu'ils soient « rapportés » et comptabilisés ?

- Oui
 Non

4. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre situation actuelle ?

- À ce jour, j'ai obtenu plus de services ou de biens que j'en ai fournis dans le réseau.
- À ce jour, j'ai fourni plus de services ou de biens que j'en ai acquis dans le réseau.
- À ce jour, j'ai fourni à peu près autant de biens ou de services que j'en ai obtenus.

SECTION 3 PARTICIPATION

1. Qu'est-ce qui limite le nombre de fois où vous recourez au réseau pour offrir ou pour obtenir un bien ou un service ? (Vous pouvez cocher plus d'une case.)

- Les biens ou services dont j'ai besoin ne sont pas toujours offerts à l'intérieur du réseau.
 - Il est parfois difficile d'entrer en contact avec les personnes qui offrent ce dont j'ai besoin.
 - Je manque de temps.
 - Je n'ai pas toujours le réflexe de penser que ce dont j'ai besoin peut être offert dans le réseau.
 - Je ne désire pas vraiment recevoir, je préfère offrir seulement.
 - Les membres du réseau ne me contactent pas pour me faire des demandes.
 - Je me demande si les services ou les biens offerts par les membres sont de bonne qualité.
 - Je n'ai pas beaucoup de besoins, ni beaucoup de services à offrir. Mais j'aime appartenir à ce groupe.
 - J'ai peur de déranger les autres.
 - Je suis réticent-e- à l'idée de contacter quelqu'un que je ne connais pas, surtout si cette personne doit venir chez moi ou entrer dans mon intimité (ménage, massage, p. ex.)
 - Autre raison. Précisez :
-

2. Votre réseau organise peut-être des rencontres sociales, des conférences, des activités de formation, des sorties, des achats regroupés ou d'autres activités pour ses membres. Quelle est la fréquence de votre participation à de telles activités ?

- Je ne participe jamais à ces activités, je m'en tiens aux échanges de biens ou de services avec d'autres membres.
- Je participe rarement à de telles activités.
- Je participe à l'occasion, mais de manière irrégulière, à certaines de ces activités.
- Je participe régulièrement à l'une ou l'autre des activités organisées par mon réseau.
- Mon réseau n'organise aucune activité à part les échanges de biens ou de services entre les membres.

3. Prenez-vous part actuellement à l'une ou l'autre des structures consultatives ou décisionnelles de votre réseau ?

- Oui
- Non (*Si « non », passez à la question 4.*)
- Il n'y a pas d'instances de ce genre dans mon réseau (*Passez à la question 4.*)

3.1. De quelle(s) instance(s) s'agit-il ?

- Le conseil d'administration
- Le comité ou conseil exécutif
- Un comité consultatif ou de travail
- Autre instance. Précisez : _____

4. Actuellement, mis à part votre réseau d'échange, êtes-vous membre ou bénévole d'une association de personnes au sein de laquelle vous vous impliquez en participant à des activités qui exigent de donner du temps ?

(Ex. : un organisme communautaire ou de défense des droits, un groupe d'entraide, un collectif, un réseau d'appui, une coopérative ou toute autre organisation non gouvernementale et sans but lucratif)

- Oui
- Non (*Si « non », passez à la section 4.*)

4.1. Dans combien de groupes, collectifs ou organismes différents êtes-vous impliqué-e- actuellement ? _____

4.2. À quelle fréquence participez-vous à des activités ou rencontres de ces groupes, collectifs ou organismes ? (*Répondez en considérant l'ensemble de vos implications.*)

- Une ou deux fois par année
- De trois à cinq fois environ pendant l'année
- De six à dix fois par année
- À peu près une fois par mois, en moyenne
- Une ou deux fois par mois
- Environ une fois par semaine, en moyenne
- Plus d'une fois par semaine

**SECTION 4
APPRÉCIATION**

1. Indiquez votre degré d'accord avec chacun des énoncés suivants en encerclant le chiffre qui y correspond le mieux.

Pas du tout Très peu Plus ou moins Assez Beaucoup
1 2 3 4 5

(Encerclez le chiffre.)

Les moyens qui sont à la disposition des membres de mon réseau pour diffuser les offres de biens et services sont adéquats.	1	2	3	4	5
Je pense à quitter le réseau.	1	2	3	4	5
Je suis satisfait-e de la qualité des biens et services offerts par les membres de mon réseau.	1	2	3	4	5
Je trouverais dommage que le réseau cesse de fonctionner.	1	2	3	4	5
Je suis satisfait-e de la diversité des biens et services offerts par les membres de mon réseau.	1	2	3	4	5
Si le réseau cessait de fonctionner, ma situation économique se détériorerait.	1	2	3	4	5
Le réseau d'échange répond à mes attentes.	1	2	3	4	5
Mon réseau contribue à dynamiser la vie communautaire dans ma localité.	1	2	3	4	5

2. Pour chacun des énoncés suivants, encerclez le chiffre qui correspond le mieux à votre situation.

Pas du tout **Très peu** **Plus ou moins** **Assez** **Beaucoup**
1 **2** **3** **4** **5**

Participer à un réseau d'échange me permet de :

(Encerclez le chiffre.)

Faire des économies	1 2 3 4 5
Améliorer ma qualité de vie	1 2 3 4 5
Aider les autres	1 2 3 4 5
Obtenir des biens ou des services dont je devrais me passer si j'avais à déboursier (de l'argent)	1 2 3 4 5
Me procurer des biens ou des services qui seraient difficiles à trouver autrement	1 2 3 4 5
Rencontrer de nouvelles personnes ou développer de nouvelles amitiés	1 2 3 4 5
Vivre davantage selon mes valeurs	1 2 3 4 5
Établir des contacts utiles pour me trouver un emploi	1 2 3 4 5
Améliorer mon état de santé (physique ou psychologique)	1 2 3 4 5
Apprécier les habiletés des gens qui vivent dans ma localité	1 2 3 4 5
Consommer de manière plus respectueuse de l'environnement	1 2 3 4 5
Sentir que je peux être utile aux autres	1 2 3 4 5
Créer des liens avec d'autres membres qui résident à proximité	1 2 3 4 5
M'autonomiser par rapport au système économique conventionnel	1 2 3 4 5
Acquérir des habiletés ou des connaissances qui m'aideront à me trouver un emploi	1 2 3 4 5
Sentir que je peux contribuer à changer la société	1 2 3 4 5
Entrer en contact avec des gens vivant des réalités différentes des miennes	1 2 3 4 5
Prendre part à des activités de groupe	1 2 3 4 5
Autre. Précisez : _____	1 2 3 4 5

SECTION 5 IDENTIFICATION

Nous en sommes aux dernières questions, qui serviront à analyser et comparer les réponses des participants et participantes. Merci de prendre le temps d'y répondre.

1. Vous êtes :

- Un homme
- Une femme

2. Quelle est votre année de naissance ? _____

3. Où êtes-vous né-e ?

- Au Québec
- Au Canada, ailleurs qu'au Québec
- Ailleurs qu'au Canada. Précisez : _____

4. Avec qui habitez-vous habituellement ?

- J'habite seul-e
- J'habite avec un-e conjoint-e
- J'habite avec un-e ou des colocataires
- Autre. Précisez : _____

4.1 Avec combien d'enfants habitez-vous ?

- 0
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5 et plus

5. Dans quel type de logement résidez-vous actuellement ?

- Un appartement en location
- Une pension ou maison de chambre
- Un logement dans une coopérative d'habitation
- Une maison ou un appartement (condo) dont je suis propriétaire
- Autre. Précisez : _____

6. Quel(s) type(s) de formation avez-vous complétés ? (*Vous pouvez cocher plusieurs choix de réponse.*)

- Une formation générale (études secondaires)
- Une formation technique ou professionnelle (études secondaires)
- Une formation générale (études collégiales)
- Une formation technique ou professionnelle (études collégiales)
- Un premier cycle universitaire (baccalauréat)
- Un deuxième ou troisième cycle universitaire (maîtrise ou doctorat)

7. Au cours du mois de novembre (2007), combien d'heures par semaine avez-vous consacrées, en moyenne, à :

Un travail rémunéré ?

- Je n'y ai pas consacré de temps du tout
- 10 heures ou moins
- Entre 11 et 15 heures
- Entre 16 et 20 heures
- Entre 21 et 25 heures
- Entre 26 et 30 heures
- Entre 31 et 35 heures
- Entre 36 et 40 heures
- Plus de 40 heures

Des études ?

- Je n'y ai pas consacré de temps du tout
- 10 heures ou moins
- Entre 11 et 15 heures
- Entre 16 et 20 heures
- Entre 21 et 25 heures
- Entre 26 et 30 heures
- Entre 31 et 35 heures
- Entre 36 et 40 heures
- Plus de 40 heures

Une recherche d'emploi ?

- Je n'y ai pas consacré de temps du tout
- 10 heures ou moins
- Entre 11 et 15 heures
- Entre 16 et 20 heures
- Entre 21 et 25 heures
- Entre 26 et 30 heures
- Entre 31 et 35 heures
- Entre 36 et 40 heures
- Plus de 40 heures

Des tâches ménagères (entretien de la maison, repas, soins aux enfants, etc.) ?

- Je n'y ai pas consacré de temps du tout
- 10 heures ou moins
- Entre 11 et 15 heures
- Entre 16 et 20 heures
- Entre 21 et 25 heures
- Entre 26 et 30 heures
- Entre 31 et 35 heures
- Entre 36 et 40 heures
- Plus de 40 heures

Une activité bénévole ou d'implication sociale ?

- Je n'y ai pas consacré de temps du tout
- Entre 1 et 2 heures
- Entre 3 et 4 heures
- Entre 5 et 6 heures
- Entre 7 et 8 heures
- Entre 9 et 10 heures
- Entre 11 et 15 heures
- Entre 16 et 20 heures
- Plus de 20 heures

8. Dans quelle catégorie se situent votre revenu annuel brut et celui de votre ménage ?

Votre revenu annuel brut	Le revenu annuel brut de votre ménage (votre conjoint-e et vous)
<input type="checkbox"/> Moins de 10 000 \$ par année <input type="checkbox"/> Entre 10 000 \$ et 19 999 \$ par année <input type="checkbox"/> Entre 20 000 \$ et 39 999 \$ par année <input type="checkbox"/> Entre 40 000 \$ et 59 999 \$ par année <input type="checkbox"/> Entre 60 000 \$ et 79 999 \$ par année <input type="checkbox"/> Plus de 80 000 \$ par année	<input type="checkbox"/> Moins de 10 000 \$ par année <input type="checkbox"/> Entre 10 000 \$ et 19 999 \$ par année <input type="checkbox"/> Entre 20 000 \$ et 39 999 \$ par année <input type="checkbox"/> Entre 40 000 \$ et 59 999 \$ par année <input type="checkbox"/> Entre 60 000 \$ et 79 999 \$ par année <input type="checkbox"/> Plus de 80 000 \$ par année

Rédigez ici tout commentaire que vous désirez ajouter à propos de ce que votre participation à un réseau d'échange vous apporte, ou à propos de cette enquête :

Vous avez terminé. Nous vous remercions grandement d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire. Votre collaboration est très appréciée.